

P. 8971 B
409

14-69

CLIO

CAHIERS - NUMERO 16



CARREFOUR DES HISTORIENS
ET DES ENSEIGNANTS

CAHIERS DE CLIO

1969 - N° 16

COMITE DE PATRONAGE :

John BARTIER - Marinette BRUWIER - Gilbert DELANDS-
HEERE - Louis FRANÇOIS - Pierre GOUBERT - Paul HAR-
SIN - Etienne HELIN - Jean-Jacques HOEBANX - André
JORIS - Jacques LE GOFF - Claire PREAUX - Albert SO-
BOUL - Jacques STIENNON - Fernand VERCAUTEREN.

COMITE DE REDACTION :

Minna AJZENBERG-KARNY - Pervenche BRIEGLEB - Alfred
BRUNEEL - Josette DEBACKER - Armand DEROISY - Jean
DUGNOILLE - Jean GEORGES - Jean LECLERCQ-PAULIS-
SEN - Philippe MOUREAUX - René ROBBRECHT - Jenny
VAN ROELEN - René VAN SANTBERGEN - Marie-Rose
VILLE.

ABONNEMENT ANNUEL (4 numéros) :

300 fr. b.

Conditions spéciales pour les membres du personnel ensei-
gnant et pour les étudiants : 250 fr. b.

PRIX DU NUMERO :

85 fr. b.

Paiements au C.C.P. 20.86.80 des Editions Labor, 342, rue
Royale, Bruxelles 3.

Envoyez-nous vos suggestions et vos critiques.

SECRETARIAT DES CAHIERS DE CLIO :

Marie-Rose VILLE, 46, av. Dossin de St-Georges, Bruxelles 5.

Honoré du patronage
du Ministère de l'Education Nationale de Belgique.

CAHIERS DE CLIO



CAHIERS DE CLO

TRIBUNE LIBRE

VUES ACTUELLES SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE (1).

Toute histoire qui ne débouche pas directement ou indirectement sur le monde actuel est sans intérêt. La connaissance des événements du passé permet d'expliquer le présent, affirme-t-on souvent ; mais ce genre de justification manque de force : nous nous trouvons devant un monde absolument nouveau et l'étude des événements du passé ne nous aide guère à l'expliquer. Prenons trois crises récentes : Chine, Indochine, Moyen-Orient ; pour les situer au plan des événements, un rappel des 25 dernières années suffit. Il est donc absolument inutile de faire un long enseignement chronologique de l'histoire. Supprimons des enchaînements entiers. Certes, cette perspective va à l'encontre de ce que nous avons appris, mais pour les élèves ce pourrait être l'occasion de découvrir véritablement ce qu'est l'histoire.

Car l'histoire peut servir à acquérir une méthode, une formation d'esprit ; elle apporte aux élèves un dépaysement ; elle n'est pas une explication, mais un éclaircissement.

1. - Acquérir une méthode.

L'histoire est un outil pour apprendre à choisir son information. Prenons un exemple dans le petit livre de Julliard, « Clémenceau briseur de grèves », collection Archives. Les documents portent sur les événements graves qui ont marqué les grèves de Draveil. Première leçon : impossible de savoir qui les a déclenchés ; on ne sait jamais le tout de tout. Deuxièmement, on y découvre comment le gouvernement est informé. Enfin, si le fait en lui-même n'est pas signifiant, on peut le rattacher à la mort du syndicalisme révolutionnaire et à la naissance d'une nouvelle C.G.T. qui va essayer d'agir par les moyens politiques.

A quoi cette méthode doit-elle s'appliquer ? Pour la période 1848-1914, à trois types de documents :

a) *l'image* : non pas pour faire une étude esthétique, mais pour découvrir le contenu implicite d'un document figuré (voir à ce sujet R. HUYGHE, *Dialogue avec le visible*). Par exemple :

(1) Ce texte reprend un exposé fait par M. Pierre SORLIN au colloque des historiens à Melun en septembre 1967 et a été publié dans *Enseignement* 70, n° 27, janvier 1968. Nous le présentons à nos lecteurs avec l'aimable autorisation des directeurs de cette revue.

- comparer trois portraits de chefs militaires : ceux de Napoléon III, de Mac-Mahon, de Boulanger.
- comparer une image d'Epinal, grand dessin simple et à légende brève, aux images du temps de l'Affaire Dreyfus, formées de multiples dessins avec des textes, et montrer que le public a changé : il sait lire.
- la caricature sous la Troisième République, nécessaire pour permettre de reconnaître les responsables dans un régime politique où les responsables sont nombreux.
- l'évolution des portraits d'Hitler : seul, puis avec la foule, enfin entouré de militaires.

Tout ceci, pour aider les élèves à analyser les images, à comprendre que la photographie n'est pas plus objective que n'importe quel dessin.

b) *le journal* : soit à partir de journaux du XIX^e siècle, soit à partir de notre presse. Leur faire comprendre que le journal est le reflet d'un certain public. Leur montrer :

- l'importance prise par le journal, liée aux changements techniques ;
- que le journal, sauf exception, ne donne pas de directives explicites ;
- qu'on peut apprendre à lire un journal pour y découvrir ce qui est important.

c) *Les statistiques* : apprendre à les lire. Montrer qu'une statistique ne dit rien par elle-même, qu'elle n'a de sens que par comparaison, et qu'il n'est pas facile de mettre en parallèle des statistiques comparables. Attirer leur attention sur le peu de sécurité qu'apporte une statistique, montrer comment on l'établit, comment on la manipule. Les exemples ne manquent pas, notamment l'enquête sur les salaires dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, établie arbitrairement parce qu'on ignorait la notion d'échantillonnage.

2. - L'histoire est un instrument de dépaysement.

Cette finalité est particulièrement importante lorsqu'on s'adresse à des scientifiques. Car il s'agit de montrer qu'en sciences humaines, il n'existe pas de règles simples. Pour cela il est souhaitable de marquer d'autant plus les contrastes et les différences.

Pierre SORLIN prend deux exemples :

- La thèse de A. Siegfried sur la vie politique dans l'Ouest de la France aboutit à des conclusions qui ont été réfutées par BOIS dans son étude « *Les paysans de l'Ouest* », dans une région proche. A cette occasion, il est possible de faire comprendre que, si les contraintes économiques influent sur le comportement politique, les mentalités et les habitudes sont loin d'être absentes.
- Les ouvriers les plus anciennement organisés sont les mineurs et leur fédération syndicale est la plus conservatrice au XIX^e siècle.

Les ouvriers les plus pauvres (ceux du textile) ne sont pas les plus révolutionnaires et se syndiquent plus tard.

Il n'y a donc pas de règle sociologique ni de règle statistique simples : ainsi le prix du blé baisse entre 1872 et 1892⁽²⁾. De même les bourgeois du XIX^e siècle ont vu leurs revenus s'accroître : ils ne les dépensent pas dans l'ensemble en dépenses de luxe (cf. le livre de M^{me} Perrot sur les budgets). L'imprévu domine en histoire.

De même il est important de montrer les contrastes, les inégalités à une époque donnée, afin de faire sentir qu'il n'y a pas de progrès linéaire. Deux exemples :

- L'essor économique sous le Second Empire est vrai pour Paris, ne l'est pas pour la province. Et un rapprochement est possible avec le Brésil où le développement des secteurs de pointe tue les industries traditionnelles. La modernisation est synonyme à la fois de progrès et de recul.
- Une comparaison entre la France et la Grande-Bretagne au XIX^e siècle est significative. Voilà deux sociétés qui attendent de la vie politique des résultats différents : en Grande-Bretagne la liberté est assurée mais les inégalités augmentent, alors qu'en France l'égalité progresse, parfois aux dépens de la liberté.

Marquons enfin l'ampleur du contraste entre le monde du XIX^e siècle et le nôtre. Par rapport à nous, les gens du XIX^e siècle sont profondément marqués par des préoccupations politiques, religieuses et nationales. Foi religieuse et foi laïque s'affrontaient, alors qu'aujourd'hui ce conflit a perdu de sa virulence.

3. - L'histoire peut apporter des éclaircissements de deux manières.

a) Elle permet des comparaisons.

Par exemple, comment comprendre l'attitude politique du monde paysan au XX^e siècle ? Au lieu de faire des leçons sur les paysans en 1848, sous le Second Empire et sous la troisième République, il est préférable de se placer devant le monde paysan dont le problème est celui de la terre : en situation d'affrontement avec les bourgeois qui, sous la Monarchie de Juillet, achètent toutes les terres, il marque son opposition par le suffrage universel, mais le phénomène est caché par le bonapartisme et il n'apparaît qu'avec l'instruction et le rejet de la tutelle des notables.

L'essentiel est de prendre des groupes sociaux et d'étudier leur comportement.

(2) Et les profits des paysans se maintiennent jusqu'en 1882.

b) Elle permet d'éclairer notre vie politique. Ainsi pourquoi le bipartisme est-il impossible en France ? Cette division bipolaire a existé en 1848, 1877, 1902, 1934, 1936. L'opinion se divise chaque fois que se pose le problème du régime, fait spécifiquement français. Quand le problème du régime ne se pose pas, les modérés se regroupent ; quand il se pose, ils rejoignent les deux blocs. Rien de semblable en Allemagne, par exemple.

En conclusion, Pierre SORLIN nous propose un plan d'année pour la période 1848-1914 telle qu'il la traiterait :

- au début, large rappel des dates essentielles pour la période, en mettant en valeur deux d'entre elles, 1848 et 1870.
- consacrer un trimestre à l'étude des différents types de documents, afin de déterminer ce que l'on peut en tirer.
- puis une étude historique proprement dite :
 - le phénomène de la croissance économique, en mettant en valeur, d'une part le contraste général avec l'économie d'Ancien Régime et la naissance de notre monde et, d'autre part, les secteurs retardataires ;
 - Une étude sociale intimement liée aux phénomènes politiques, centrée sur l'analyse comparative des forces politiques en France, Grande-Bretagne, Allemagne, Etats-Unis : définition de la politique ; les classes sociales ; étude de leurs moyens d'action, des cadres institutionnels, et des conflits politiques et militaires en ce qu'ils ont de significatif.

Beaucoup de choses actuellement traitées seraient éludées, par exemple l'évolution libérale du Second Empire. Il faut faire des sacrifices énormes, en ne donnant que les repères absolument indispensables et en sachant que la plupart des élèves ne sauront jamais le reste.



Quatre aspects ont été discutés.

1° La place accordée au document ; deux objections ont été émises : il paraît difficile d'envisager, dans le secondaire, de consacrer un trimestre au document pour lui-même, sans lien avec un contexte, c'est-à-dire un cours ; surtout on peut se demander si la maturité des élèves est suffisante pour pratiquer une analyse formelle d'un document qui paraît plutôt être du niveau du supérieur. Ces réserves portaient plus sur la manière de s'y prendre que sur les objectifs : apprendre aux élèves à interroger un document, leur montrer qu'il n'en existe pas sur tous les aspects de l'activité humaine, etc...

2° Pierre SORLIN précise comment il organiserait son cours.

Le volume de la collection « Histoire Générale des Civilisations » aux P.U.F., par SCHNERB, sur le XIX^e siècle, lui paraît constituer une base largement suffisante pour qu'on y recueille les idées essentielles.

Le cours serait composé de la manière suivante :

a) Le fait économique de la croissance :

- les facteurs : montrer que le facteur financier est dominant à partir de l'exemple des banques françaises.
- les aspects de la croissance : l'évolution des transports (ex. des Etats-Unis), l'essor industriel (ex. des Etats-Unis, de l'Allemagne).
- les ratés de la croissance ; les crises économiques.
- l'impérialisme.

b) Les Sociétés :

- en dehors de la croissance :
 - les sociétés paysannes : prendre les exemples de la société russe, de la société du Maghreb.
 - les classes dirigeantes traditionnelles : aristocratie, notables ; leur action politique.
- en croissance :
 - la bourgeoisie : définition ; comparaison par pays ; son rôle culturel (le positivisme) et politique (ex. de la France et de la Grande-Bretagne).
 - les classes prolétariennes : leurs conditions de vie ; l'organisation et l'histoire du mouvement ouvrier.

Il est nécessaire de choisir les exemples les plus caractéristiques et les plus accessibles aux élèves et de lier les phénomènes politiques et culturels aux groupes sociaux qui les portent.

3° Un risque a été relevé : on peut craindre en effet qu'à trop insister sur la complexité du réel et sur les nuances, nos élèves en retiennent une fausse leçon : le scepticisme. Aussi a-t-on été conduit, à propos de l'affaire Dreyfus, prise comme exemple, à préciser la méthode proposée : le plus important n'est pas que dans une ambiance sentimentale nos élèves reconnaissent l'innocence de Dreyfus, mais qu'ils acquièrent dans l'étude de cette affaire une démarche intellectuelle saine.

4° Dernière question abordée : comment former, dans le Supérieur, les futurs professeurs d'histoire ? Voici les principales orientations définies :

1) Au niveau de la licence : des cours problématiques, une bibliographie sélective ; une initiation systématique aux différents types de documents de la période étudiée ; une formation minimum (au moins le vocabulaire) dans les autres sciences humaines (sociologie, économie, démographie, etc...) ; un contact réel au niveau du D.E.S. avec la recherche vivante ; des travaux pratiques qui en soient (ex. : séances

de lecture : lecture par un étudiant de quelques pages d'un grand historien en 30 minutes, puis débat à ce sujet ; résumés de textes ; préparation aux épreuves des examens afin d'en préciser les règles du jeu, etc...)

2) Au niveau de la formation professionnelle : que la carence actuelle soit enfin comblée par une année de formation théorique et pratique ; que les enseignants aient droit à une année de recyclage à diverses reprises au cours de leur carrière.

DIALOGUE AVEC LES TCHEQUES

DIALOGUE AVEC LES TCHÉQUES

1945

1945

1945

1945

1945

A PROPOS DU BACCALAUREAT EN HISTOIRE

Les résultats d'une expérience d'une nouvelle méthode d'examen (1).

Le baccalauréat, par lequel l'élève finit ses études à l'école supérieure, doit être l'image du caractère de l'élève, de ses idées, de son développement intellectuel et de ses connaissances spéciales. Notamment l'examen sur *la matière d'enseignement choisi* (dans notre cas — de l'histoire) doit nous aider dans la connaissance de l'individualité de l'élève, parce qu'il apporte les résultats de son intérêt personnel et de ses études individuelles. La pratique actuelle des examens de sortie des lycées nous montre que la forme traditionnelle et courante (choisir une question et donner une réponse) ne présente pas les bases suffisantes pour l'appréciation du niveau entier des connaissances de l'élève.

Déjà le choix de la question (dont la plupart a une extension à l'égard du contenu, par exemple : L'année 1848 à Prague, la personnalité de J. Huss, la révolte de 1775 en Bohême, etc...) ne nous suffit pas pour tirer des conclusions au sujet des connaissances entières de l'élève et de son orientation dans la problématique de la matière.

C'est aussi la tendance à fixer toutes les questions à la problématique de l'histoire nationale qui ne donne pas aux élèves assez d'occasions de montrer la connaissance de la synchronisation des faits de l'histoire nationale avec le développement européen et mondial.

De même l'orientation des questions aux problèmes politiques, par excellence, ne conduit pas l'élève à l'explication des faits historiques par leurs conditions économiques et dans les relations avec les événements culturels.

Les résultats de l'examen qui est fondé sur l'explication verbale de l'élève, ne correspondent pas au niveau réel de ses connaissances et sont plutôt l'image de son éloquence que de sa pensée logique.

La pratique actuelle du baccalauréat par sa vue bornée ne donne pas des bases suffisantes pour la connaissance de la personnalité de l'élève. C'est pourquoi nous avons commencé par les expériences qui doivent améliorer cette situation.

(1) Le lecteur voudra bien excuser le français un peu rugueux de ce texte fourni tel quel par nos correspondants tchèques.

Notre expérience de cette année est sortie de la pratique actuelle dans les écoles supérieures, mais a voulu améliorer les résultats objectifs de l'examen. En plus de l'examen oral on a introduit « *l'examen pratique* » de la matière choisie.

Son but est d'évaluer :

a) la qualité du jugement indépendant de l'élève et sa richesse d'idées.

b) l'aptitude de l'élève à travailler avec les matériaux historiques (lesquels n'ont pas été introduits dans l'enseignement), faire faire l'analyse du document et les conclusions.

c) l'aptitude de l'élève à utiliser ses connaissances dans d'autres situations que dans la situation scolaire.

L'examen se passait tantôt *dans la classe* (travail écrit sur des documents historiques), tantôt *sur le terrain* (dans la Galerie nationale et le Musée national) — (le travail sur des objets historiques). On commence « *l'examen pratique* » (dans les deux variantes) par le choix d'une question — d'un problème, dont la solution suppose tantôt des connaissances scolaires, tantôt des connaissances plus profondes — lesquelles doivent être le témoignage de l'intérêt de l'élève.

Cet examen comprend deux points : A) un travail écrit qui durait trois heures ; B) l'analyse des objets choisis directement dans la galerie et dans le musée — 30 minutes d'explications, 60 minutes de préparation.

Le travail avec les objets historiques est apprécié tout de suite dans le milieu de la galerie et du musée, en présence des témoins et des élèves.

Les travaux écrits sont appréciés le lendemain, d'après les aspects suivants :

1) Si l'élève montre (dans le travail) son avis individuel sur les problèmes principaux.

2) Si la réponse renferme les traits importants du problème.

3) Si l'élève a passé la problématique en revue.

4) L'aspect formel du travail de l'élève (les formulations, le langage, etc.).

« *L'examen pratique* » fut réalisé aux écoles supérieures de Prague de même que dans les villes provinciales. (Par exemple Pisek — une ville au sud de la Bohême).

Des 25 questions, nous choisissons quelques-unes comme exemples :

1) Expliquez l'importance de tel fragment de la chronique latine du chanoine Cosmas comme document historique.

2) Expliquez l'importance, la valeur et le sens des pensées de Jean Huss ?

3) Classez le matériel documentaire (des photocopies) d'après les caractères propres aux époques suivantes : l'âge du premier art gothique, l'âge de l'apogée de l'architecture gothique, l'âge du bas gothique.

4) Décrivez les traits principaux de l'architecture gothique.

5) Comparez le contenu de tels fragments de chroniques relatifs à l'origine des manufactures.

Pour faire résoudre aux élèves des problèmes plus faciles, on a ajouté à chaque travail quelques questions, lesquelles doivent éclairer les traits caractéristiques du problème.

Par exemple, dans le premier travail, on a ajouté les deux questions suivantes :

1) Essayez de donner la caractéristique du rapport entre le seigneur et ses vassaux à l'époque féodale.

2) Pourquoi les vassaux obéissent-ils au seigneur ? (le système féodal).

Chaque travail avait une riche documentation : des reproductions en couleur, des photocopies, des diagrammes, des disques, etc... (pour pouvoir se servir de disques, les élèves ont obtenu des appareils, des récepteurs).

La deuxième variante était le résultat de la combinaison de l'intérêt individuel de l'élève et des connaissances de l'enseignement scolaire. Dans la section de l'art universel de la Galerie nationale, les élèves ont fait l'analyse des objets choisis : des tableaux de l'époque de l'art gothique jusqu'aux temps modernes. Ils ont décrit l'époque des œuvres et la technique du peintre.

Chaque élève a décrit deux ou trois objets.

Par exemple, à propos de la résurrection de Jésus-Christ du cycle d'un peintre tchèque de l'époque gothique, on demande :

a) Fixez l'origine de l'œuvre par rapport à toutes les périodes.

b) Comparez les traits principaux de chaque époque — dans la peinture — et montrez-les sur le tableau.

c) Expliquez les points suivants : le tableau (peint sur bois), le triptyque, le donateur, etc.

d) L'art gothique, quels nouveaux traits a-t-il apportés dans l'architecture ?

e) De quelle manière les changements sociaux, la société féodale se manifestent-ils dans l'art gothique ? (Comparez avec les changements dans l'époque de l'art roman.)

A l'autre école supérieure expérimentale, on a appliqué *une autre* méthode pour l'analyse des objets choisis : on a choisi des objets typiques ; par exemple l'époque de l'art baroque (un tableau, une sculpture) et on a donné aux élèves 15 minutes pour réfléchir et pour préparer leurs réponses à la question posée : « Quels sont les traits principaux des objets qui vous assurent qu'il s'agit de l'art gothique ? » Sous la forme libre d'une discussion avec l'examineur (à laquelle assistent tous les élèves), l'élève a fait son analyse.

Les étudiants de l'école supérieure à Gisek ont traité du travail suivant : appliquer des explications générales aux faits régionaux.

L'examen qui se passait au musée, est composé de la description des objets (des exposés) et de la détermination chronologique (fixer l'époque de leur origine). Les exposés concernaient l'époque des temps primitifs, l'époque de la féodalité, l'époque moderne et contemporaine. (Les documents de la résistance dans la seconde guerre mondiale dans la région).

On a fait toutes les expériences sans préparer les élèves d'avance d'une manière spéciale.

L'expérience a montré quels étudiants ont choisi l'histoire par intérêt individuel et ceux qui ont choisi cette matière par hasard.

Les connaissances des élèves (quant à l'examen oral) furent généralement bonnes. On a reconnu que les étudiants fréquentaient les musées et les galeries par intérêt individuel, et qu'ils étudiaient la littérature historique spéciale.

Comme lacune principale, nous pouvons indiquer :

- 1) que tous les élèves ne furent pas capables de synchroniser les faits politiques, économiques et culturels.
- 2) les connaissances de la problématique culturelle avaient souvent le caractère formel sans connaissance profonde des rapports des faits historiques.

Les résultats des examens écrits ont montré que les étudiants étaient capables de s'orienter dans les matériaux historiques, de les mettre en valeur et de résoudre d'une façon individuelle le problème donné (avec l'aide de quelques questions).

La plupart des devoirs écrits étaient bons, quelques-uns étaient excellents.

Le résumé : L'expérience de la modernisation de l'examen de baccalauréat a montré les possibilités de la réalisation des nouvelles formes de l'examen. Il semble que ces formes obligeront les étudiants à s'occuper profondément de la matière de l'histoire et de chercher les aspects nouveaux des problèmes historiques, non seulement dans le cadre de l'enseignement.

Pour les professeurs il y a les nouvelles possibilités pour connaître le niveau de connaissances des étudiants et leur développement intellectuel.

L. SCHUCHOVA.

Le résumé : l'expérience de la formation à l'école de
 l'enseignement a montré que la formation des nouvelles
 formes de l'examen. Il semble que les formes d'enseignement
 à l'école de l'histoire et de la géographie
 les aspects nouveaux des problèmes historiques non seulement dans
 le cadre de l'enseignement.

Pour les professeurs il y a des nouvelles formes de l'enseignement
 le niveau de connaissances des étudiants et leur développement
 intellectuel.

В. С. КОЗЛОВ

1964

1964

1964

1964

1964

1964

1964

1964

1964

1964

1964

1964

1964

1964

1964

1964

1964

1964

INFORMATION HISTORIQUE

LA REVOLUTION FRANÇAISE DANS L'HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN

ETUDE COMPARATIVE

La Révolution de 1789 - 1794 a marqué l'avènement de la société moderne, bourgeoise et capitaliste, dans l'histoire de la France. Sa caractéristique essentielle est d'avoir réalisé l'unité nationale du pays sur la base de la destruction du régime seigneurial et des ordres féodaux privilégiés : la Révolution, selon Tocqueville dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, « dont l'objet propre était d'abolir partout le reste des institutions du Moyen Age » ⁽¹⁾. Que la Révolution française ait abouti finalement à l'établissement d'une démocratie libérale précise encore sa signification historique. De ce double point de vue, et sous l'angle de l'histoire mondiale qui nous occupe ici, elle mérite d'être considérée comme le modèle classique de la Révolution bourgeoise.

L'étude comparative de la Révolution française pose ainsi deux séries de problèmes.

Problèmes d'ordre général : ceux qui concernent la loi historique de la transition du féodalisme au capitalisme moderne. A reprendre la problématique posée par Marx au livre III du *Capital*, cette transition s'effectue de deux façons : par la destruction totale de l'ancien système économique et social, c'est « la voie réellement révolutionnaire » ou par la sauvegarde de l'ancien mode de production au sein de la nouvelle société capitaliste, c'est la voie de compromis ⁽²⁾.

Problèmes d'ordre particulier : ceux qui tiennent à la structure spécifique de la société française à la fin de l'Ancien Régime et qui

(1) *L'Ancien Régime et la Révolution*, liv. II, chap. I Ed. 1952, avec introduction par G. LEFEBVRE, p. 99.

(2) *Le Capital*, livre III, chap. XX, *Aperçu historique sur le capital marchand*. Ed. Sociales, 1957 ; t. VI, p. 342.

Sur le problème de la transition du féodalisme au capitalisme, voir *The transition from feudalism to capitalism. A Symposium*, by P. M. SWEEZY, M. DOBB, H. K. TAKAHASHI, R. HILTON, C. HILL, London, 1954 ; R. HILTON, *Y eut-il une crise générale de la féodalité ?*, dans *Annales*, E. S. C., 1951, n° 1 ; G. PROCACCI, G. LEFEBVRE et A. SOBOUL, *Une discussion historique : du féodalisme au capitalisme*, dans *La Pensée*, 1956, n° 65.

rendent compte des caractères propres de la Révolution française au regard des divers types de « révolution bourgeoise » ⁽³⁾.

De ce double point de vue, l'histoire de la Révolution française ne saurait s'isoler de celle de l'Europe. Dans tous les pays d'Europe, la formation de la société moderne s'est esquissée au sein même de l'ancien système économique et social à survivances féodales, puis à ses dépens. Dans tous les pays d'Europe, cette évolution s'est faite à des degrés divers au bénéfice de la bourgeoisie. La Révolution française n'a pas été la première dont la bourgeoisie profita : avant elle, la Révolution de Hollande au XVI^e siècle, les deux Révolutions d'Angleterre au XVII^e, la Révolution américaine au XVIII^e siècle ont jalonné cette évolution. Encore s'agit-il de rendre compte du caractère exemplaire de la Révolution française.

I.

A la fin du XVIII^e siècle, la France et la majeure partie de l'Europe étaient soumises à ce que l'on a appelé depuis l'*Ancien Régime* ⁽⁴⁾. Il se caractérisait sur le plan de la société par le privilège aristocratique, sur celui de l'Etat par l'absolutisme monarchique de droit divin.

L'aristocratie, dont le rôle n'avait cessé de diminuer depuis le Moyen Age, n'en demeurait pas moins au premier rang de la hiérarchie ⁽⁵⁾. La structure sociale de la France était toujours d'essence aristocratique : elle conservait le caractère de son origine, de l'époque où la terre constituait la seule forme de richesse sociale et conférait donc à ceux qui la possédaient le pouvoir sur ceux qui la cultivaient. La monarchie capétienne avait bien, au prix de longs efforts, dépouillé les seigneurs de leurs droits régaliens, la noblesse et le haut clergé de toute influence politique : devenus des sujets, nobles et clercs n'en étaient pas moins demeurés des privilégiés ; les seigneurs avaient conservé leurs privilèges sociaux et économiques ; les droits seigneuriaux soumettaient toujours la sujétion des paysans.

Socialement privilégiée, mais politiquement diminuée, l'aristocratie ne pardonnait pas au monarque absolu de l'avoir dépouillée de toute

(3) Ce sont les problèmes que pose plus particulièrement, G. LEFEBVRE, *La Révolution française dans l'histoire du monde*, dans *Annales*, E. S. C., 1948, repris dans *Etudes sur la Révolution française*, 2^e éd., 1963, p. 431.

(4) L'expression *Ancien Régime* apparaît dès la fin de l'année 1789 ; elle est naturellement chargée d'un contenu affectif : il y a dans cette alliance de mots comme une réprobation (F. BRUNOT, *Histoire de la langue française*, t. IX, *La Révolution et l'Empire*, p. 621). L'expression, consacrée par l'usage, est historiquement valable ; nous comprenons mal les raisons obscures pour lesquelles certains historiens ont actuellement tendance à la rejeter.

(5) Sur les problèmes de la noblesse française au XVIII^e siècle, nous nous contenterons de citer un article ancien (M. BLOCH, *Sur le passé de la noblesse française : quelques jalons de recherche*, dans *Annales d'Histoire économique et sociale*, 1936, p. 366), et un article récent (A. GOODWIN, *The social structure and economic and political attitudes of the french nobility in the eighteenth century*, dans *Comité international des sciences historiques*, XII^e Congrès, Vienne, 1965, *Rapports*, I. *Grands thèmes*, p. 356 ; du même auteur, *General problems and the diversity of European mobilities in the modern period*, dans *Ibid*, p. 345). Nous renvoyons à l'Essai de bibliographie critique de J. MEYER, *La noblesse bretonne au XVIII^e siècle*, Paris, 1966, t. I, p. XXI.

autorité politique : elle dénonçait le despotisme, elle réclamait la liberté, elle entendait être associée au pouvoir. Son idéal d'une *monarchie tempérée* s'inscrit dans le cadre de la théorie du droit historique. Il s'était affirmé dès la fin du règne de Louis XIV avec Fénelon en particulier, dont les idées politiques ne se sont pas seulement traduites dans les allégories des *Aventures de Télémaque* (1699), mais se sont précisées plus clairement dans les *Plans du gouvernement... pour être proposés au duc de Bourgogne*, publiés en 1711 sous le titre de *Tables de Chaulnes* ⁽⁶⁾. Cette réaction aristocratique anti-absolutiste se nuance, dès la première moitié du siècle, en deux courants : l'un de réaction féodale correspondant aux intérêts de la noblesse d'épée, dont le principal représentant fut le comte de Boulainvilliers ⁽⁷⁾, l'autre de réaction parlementaire correspondant à ceux de la noblesse de robe, qui se manifesta par la publication en 1732 du *Judicium Francorum* ⁽⁸⁾. Les théories de la réaction parlementaire et féodale furent reprises au milieu du siècle, non plus par d'obscurs pamphlétaires, mais par Montesquieu, publiant en 1748 *L'esprit des lois* ⁽⁹⁾. Cette revendication aristocratique de la liberté, à l'encontre de l'absolutisme monarchique, n'était, comme le remarque Georges Lefebvre, qu'« une survivance du passé ».



La renaissance du commerce et le développement de la production artisanale avaient cependant créé, depuis les X^e - XI^e siècles, une nouvelle forme de richesse, la richesse mobilière, et donné par-là naissance à une classe nouvelle, la bourgeoisie, dont l'admission aux Etats généraux dès le XIV^e siècle avait consacré l'importance. Dans le cadre de la société féodale, elle avait poursuivi son essor au rythme même du développement du capitalisme, stimulé par les grandes découvertes des XV^e - XVI^e siècles et l'exploitation des mondes coloniaux, comme par les opérations financières d'une monarchie toujours à court d'argent. Au XVIII^e siècle, la bourgeoisie était à la tête de la finance, du commerce, de l'industrie ; elle fournissait à la monarchie les cadres administratifs comme les ressources nécessaires à la marche de l'Etat. Alors même que l'aristocratie se sclérosait en caste, la bourgeoisie grandissait en nombre, en pouvoir économique, en culture aussi et en conscience. Le progrès des Lumières sapait les fondements idéologiques de l'ordre établi, en même temps que s'affirmait la conscience

(6) Voir R. MOUSNIER, *Les idées politiques de Fénelon*, dans *XVII^e siècle*, 1951-1952.

(7) BOULAINVILLIERS (1658-1722), *Histoire de l'ancien gouvernement de la France*, avec *XIV lettres historiques sur les parlements ou Etats généraux* (1727), *Essai sur la noblesse de France* contenant une dissertation sur son origine et son abaissement, (1732).

(8) Le *Judicium Francorum* reprend un pamphlet anti-absolutiste du temps de la Fronde, *Les véritables maximes du gouvernement de la France justifiées par l'ordre des temps depuis l'établissement de la monarchie jusqu'aux temps présents*, (1652). Voir aussi, dans le même sens, un écrit qui circula en copies manuscrites, *Essai historique concernant les droits et prérogatives de la Cour des pairs de France*.

(9) Voir essentiellement le livre XXX. Cf. L. ALTHUSSER, *Montesquieu. La politique et l'histoire*, 1959.

de classe de la bourgeoisie. Sa bonne conscience aussi : classe montante, croyant au progrès, elle avait la conviction de représenter l'intérêt général et d'assumer la charge de la nation ; classe progressive, elle exerçait une attraction décisive sur les masses populaires comme sur les secteurs dissidents de l'aristocratie. Mais l'ambition bourgeoise, portée par la réalité sociale et économique, se heurtait à la lettre aristocratique des lois et des institutions⁽¹⁰⁾.

La bourgeoisie, comme l'aristocratie, souhaitait se voir associée au pouvoir : contre le monarque, elle réclamait la liberté. Mais à la justification de cette revendication par le droit historique, elle opposait celle par le droit naturel : la société est fondée sur le libre contrat de ses membres, le gouvernement sur le libre contrat de celui qui gouverne et de ceux qui sont gouvernés, si bien que le pouvoir n'est conçu qu'au profit de la communauté et pour la garantie des droits des citoyens⁽¹¹⁾. En 1724 parut la traduction française du *Traité sur le gouvernement civil* que Locke avait publié en 1690 : cet ouvrage inspira tout le siècle. Théoricien de la Révolution anglaise de 1688-1689, Locke exprime l'idéal de la bourgeoisie, transformant (a-t-on pu dire) « un accident historique en un événement commandé par la raison humaine ». Son idéal politique, et de là vient la raison essentielle de sa profonde influence, coïncide avec celui d'une bourgeoisie en plein essor, présentant un mélange complexe d'empirisme et de rationalisme : défense de l'ordre social établi et de la propriété, mais recours à la morale ; souci d'un pouvoir efficace, mais nécessité du consentement ; individualisme, mais reconnaissance de la règle de la majorité.

Liberté politique certes, mais plus encore liberté économique, celle de l'entreprise et du profit. Le capitalisme exigeait la liberté parce qu'il en avait besoin pour assurer son essor, la liberté sous toutes ses formes : liberté de la personne, condition du salariat, — liberté des biens, condition de leur mobilité, — liberté de l'esprit, condition de la recherche et de la découverte scientifiques et techniques.

La bourgeoisie cependant ne réclamait pas seulement, comme l'aristocratie, le pouvoir et la liberté : elle entendait supprimer le privi-

(10) Nous ne pouvons renvoyer ici qu'à des ouvrages généraux : J. AYNARD, *La bourgeoisie française*, 1934 ; B. GROETHUYSEN, *Origines de l'esprit bourgeois en France*, t. I : *L'Eglise et la bourgeoisie*, 1927 ; F. BORKENAU, *Der Übergang vom feudalen zum bürgerlichen Weltbild. Studien zur geschichte der philosophie der manufakturperiode*, 1934 ; voir les remarques de L. FEBVRE, *Fondations économiques, superstructure philosophique : une synthèse*, dans *Annales d'histoire économique et sociale*, 1934, p. 369. D'un intérêt documentaire précis, les études relatives à la bourgeoisie dans *Assemblée générale de la Commission centrale...* 1939 (Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution, 1942), t. I, p. 33 ; P. LEON, *Recherches sur la bourgeoisie française de province au XVIII^e siècle*, dans *L'Information historique*, 1958, n° 3, p. 101. Sur l'orientation actuelle de la recherche, E. LABROUSSE, *Voies nouvelles vers une histoire de la bourgeoisie occidentale aux XVIII^e et XIX^e siècles*, dans *X Congresso internazionale di scienze storiche...* 1955. *Relazioni*, Florence, 1955, t. IV, p. 365.

(11) Sur le droit naturel, on trouvera une ample bibliographie dans R. DERATHE, *Jean-Jacques Rousseau et la science politique de son temps*, Paris, 1950. Le droit naturel fut développé au XVII^e siècle par des auteurs protestants, principalement des juristes, Grotius, Althusius, Hobbes, Puffendorf, dont certains furent ensuite traduits et commentés par Barbeyrac et Burlamaqui. Les auteurs du XVII^e siècle ont été critiqués par Rousseau qui a tiré les conséquences logiques du droit naturel, en formulant la théorie de la souveraineté populaire inaliénable et indivisible.

lège et réclamer l'égalité des droits. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la bourgeoisie se trouva en effet aux prises avec l'aristocratie. Pendant des siècles, le bourgeois n'avait songé qu'à s'anoblir ; la vénalité des charges lui en avait procuré le moyen. Depuis le XVI^e siècle, la monarchie française avait tiré parti de la richesse bourgeoise en mettant en vente une partie des fonctions publiques rendues plus attirantes par l'attribution de privilèges corporatifs et de la noblesse personnelle ou héréditaire. Ainsi, tandis que bien des familles bourgeoises s'infiltraient directement dans l'aristocratie, s'était constituée une noblesse de robe qui, bien que soutenant des relations de plus en plus étroites avec l'aristocratie, n'en demeurait pas moins bourgeoise, en particulier dans l'administration de sa fortune. Mais au XVIII^e siècle, la noblesse de robe comme l'aristocratie tendaient à se fermer, alors même que les bourgeois demeuraient trop nombreux pour pouvoir espérer y être tous admis⁽¹²⁾. « D'une manière ou d'une autre, écrit Sieyes dans sa brochure *Qu'est-ce que le Tiers Etat ?*, toutes les branches du pouvoir exécutif sont tombées aussi dans la caste qui fournit l'Eglise, la robe, et l'épée. Une sorte d'esprit de confraternité fait que les nobles se préfèrent entre eux, et pour tout, au reste de la nation. L'usurpation est complète ; ils règnent véritablement »⁽¹³⁾. La bourgeoisie réclamait la suppression du privilège et l'égalité des droits.

En France donc, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'essor de l'économie capitaliste, sur la base de laquelle s'était édifiée la puissance de la bourgeoisie, demeurait freiné par les cadres féodaux de la société, par l'organisation traditionnelle et réglementaire de la propriété, de la production et des échanges. « Il fallait briser ces chaînes, écrivent les auteurs du *Manifeste*, on les brisa. » Ainsi se pose le problème du passage du féodalisme au capitalisme. Il n'a pas échappé aux plus clairvoyants des hommes de l'époque. Loin d'être inspirée par un individualisme abstrait, comme le voudrait Taine, la bourgeoisie révolutionnaire avait une conscience claire de la réalité économique qui faisait sa force et détermina sa victoire. Barnave, le premier, a formulé, plus d'un demi-siècle avant Marx, la théorie de la Révolution bourgeoise. Dans son *Introduction à la Révolution française* écrite en 1792, Barnave pose le principe que la propriété *influe* sur les institutions. « Le règne de l'aristocratie dure autant que le peuple agricole continue à ignorer ou à négliger les arts, et que la propriété des terres continue d'être la seule richesse ». « Dès que les arts et le commerce parviennent à pénétrer dans le peuple et créent un nouveau moyen de richesse au secours de la classe laborieuse, il se prépare

(12) Voir J. EGRET, *L'aristocratie parlementaire à la fin de l'Ancien Régime*, dans *Revue historique*, juillet-septembre 1952, p. 1. Essentiellement les travaux de J.-Fr. BLUCHE, *L'origine des magistrats du Parlement de Paris au XVIII^e siècle*, 1956. *Les magistrats du Parlement de Paris au XVIII^e siècle, 1715-1771*, 1960.

(13) *Qu'est-ce que le Tiers Etat ?* par Em. SIEYES, édition critique par Ed. CHAMPION, Paris, 1888, p. 35.

une révolution dans les lois politiques ; une nouvelle distribution de la richesse prépare une nouvelle distribution du pouvoir. De même que la possession des terres a élevé l'aristocratie, la propriété industrielle élève le pouvoir du peuple ; il acquiert sa liberté ». Le peuple : entendons, sous la plume de Barnave, la bourgeoisie ⁽¹⁴⁾.



Que les causes profondes de la révolution bourgeoise soient à rechercher dans les survivances féodales et les contradictions de l'ancienne société, les révolutions hollandaise et anglaise l'avaient déjà montré. Mais cet aspect n'explique pas tous les caractères de la Révolution française. Qu'elle ait constitué l'épisode le plus éclatant, par sa violence même, des luttes de classe qui ont porté la bourgeoisie au pouvoir, les raisons doivent en être recherchées dans certains traits spécifiques de la société française d'Ancien Régime.

La bourgeoisie se fut sans aucun doute contentée d'un compromis qui l'eût associée au pouvoir à l'image de l'oligarchie anglaise du XVIII^e siècle. L'aristocratie s'y refusa obstinément. Tout compromis achoppait à la féodalité : les masses paysannes ne pouvaient tolérer son maintien, ni la noblesse dans son ensemble envisager une suppression qui signifiait sa déchéance. Sur la base du compromis économique et social que constituait le rachat des droits féodaux décrété en principe lors de la nuit du 4 août et organisé par la loi du 15 mars 1790, la bourgeoisie constituante s'acharna longtemps à rechercher un compromis politique avec l'aristocratie ⁽¹⁵⁾. La résistance obstinée de la masse de la petite noblesse qui vivait pour une bonne part des redevances, la volonté têtue et agressive des paysans d'en finir avec toutes les survivances féodales eurent raison de la politique de compromis et de conciliation. Pour vaincre, la bourgeoisie dut se résoudre à l'alliance des masses populaires.

Les masses populaires portaient tout le poids de l'Ancien Régime : il leur était devenu insupportable.

(14) Œuvres de BARNAVE publiées... par M. BERENGER DE LA DROME, 1943, t. 1, p. 12 et p. 13. L'Introduction à la Révolution française a été publiée à nouveau par F. RUDE, Paris, 1960. En fait, ce texte important attend toujours son édition critique.

Ayant affirmé avec force la correspondance nécessaire entre les institutions politiques et le mouvement des esprits. « A mesure que les arts, l'industrie et le commerce enrichissent la classe laborieuse du peuple, appauvrissent les grands propriétaires de terre et rapprochent les classes par la fortune, les progrès de l'instruction les rapprochent par les mœurs et rappellent, après un long oubli, les idées primitives de l'égalité ».

(15) L'important problème du rachat des droits féodaux et de leur abolition définitive a été abordé par PH. SAGNAC, *La législation civile de la Révolution française*, 1898 ; dans une esquisse toujours valable, par A. AULARD, *La Révolution française et le régime féodal*, 1919 ; par M. GARAUD, *La Révolution et la propriété foncière*, 1959. Mais seules des monographies locales ou régionales permettraient de dresser un véritable tableau d'ensemble de la survivance partielle, des vicissitudes et de la disparition finale du régime féodal pendant la Révolution : nous ne disposons que de deux ouvrages, A. FERRADOU, *Le rachat des droits féodaux dans la Gironde. 1790-1793*, 1928 ; J. MILLOT, *L'abolition des droits seigneuriaux dans le département du Doubs et la région comtoise*, 1941. De même, sur les troubles agraires et les jacqueries qui, de la Grande Peur à l'abolition définitive des droits féodaux (17 juillet 1793), marquèrent l'histoire révolutionnaire de la paysannerie, nous ne disposons que d'études locales fragmentaires. Cette histoire reste à écrire.

Les masses populaires urbaines, artisans et boutiquiers, compagnons et apprentis, salariat de clientèle, dans une moindre mesure ouvriers des manufactures, furent poussés à la révolte par l'aggravation de leurs conditions d'existence. Elles ont été mises en évidence par les travaux de C. E. Labrousse⁽¹⁶⁾. De 1726 - 1741 à 1785 - 1789, la hausse de longue durée des prix, entraîna une augmentation du coût de la vie de 62 %. La part du pain entraînait en moyenne pour moitié dans le budget populaire : les variations saisonnières du prix des grains la portèrent en 1789 à 88 %. La hausse des prix menaçait les catégories aisées, elle accablait les pauvres. La hausse nominale des salaires de 22 % en moyenne, ne parvient pas à compenser celle des prix : les salaires nominaux, comme à l'ordinaire, suivirent les prix, mais sans les rattraper ; plus précisément le salaire *réel* était en baisse d'environ 25 %. Cette aggravation des conditions d'existence des masses populaires n'a pas échappé aux meilleurs observateurs de l'époque : dès 1766, Turgot donnait une première formulation de la loi d'airain des salaires, dans ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*. Plus qu'à la revendication de la liberté, les masses populaires urbaines furent sensibles à celle du pain quotidien : elles mirent en avant la question de subsistance. A la liberté économique, elles opposèrent le droit à l'existence, très précisément la taxation et la réglementation. A l'égalité des droits que la bourgeoisie réclamait face à l'aristocratie, elles opposèrent « l'égalité des jouissances »⁽¹⁷⁾.

Aux masses populaires urbaines proprement dites, bientôt désignées sous le terme de *sans-culotterie*, l'esprit de classe manquait. Eparpillés dans de nombreux ateliers, ni spécialisés par suite du développement encore restreint de la technique, ni concentrés dans de grandes entreprises ou dans des quartiers industriels, souvent mal différenciés encore de la paysannerie, les salariés, pas plus que les paysans, n'étaient capables de concevoir à leur misère de remèdes efficaces : la faiblesse des compagnonnages l'attestait. La haine de l'aristocratie, l'opposition irréductible aux « gros » et aux riches furent les ferments d'unité des masses laborieuses. Quand les mauvaises récoltes et la crise économique, qui nécessairement en résultait, les eurent mises en mouvement, elles se rangèrent non comme classe distincte, mais comme associées à l'artisanat, derrière la bourgeoisie : ainsi furent portés à l'ancienne société les coups les plus efficaces. Mais cette victoire des masses populaires ne pouvait être qu'une « victoire bourgeoise » : la bourgeoisie n'accepta l'alliance populaire contre l'aristocratie que parce que les masses lui demeurèrent subordonnées. Dans le cas contraire, elle aurait vraisemblablement renoncé,

(16) C. E. LABROUSSE, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle*, Paris, 1933, 2 vol. ; *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, Paris, 1944.

(17) Sur les aspirations sociales des masses populaires, voir A. SOBOUL, *Les sans-culottes parisiens en l'an II*, Paris, 1958, deuxième partie, chap. II.

comme au XIX^e siècle en Allemagne et dans une moindre mesure en Italie, à l'appui d'alliés jugés trop redoutables.

Les masses paysannes constituaient cependant l'essentiel de la population française, sans doute 22 à 23 millions d'hommes sur 25 environ⁽¹⁸⁾. En 1789, la grande majorité des paysans étaient depuis longtemps des hommes libres, le servage ne subsistant que dans quelques rares régions, Nivernais et Franche-Comté surtout. Les rapports féodaux de production n'en dominaient pas moins les campagnes, ainsi qu'en témoignaient les redevances seigneuriales et les dîmes ecclésiastiques. Certains historiens ont tendance à minimiser le poids de la féodalité à la fin de l'Ancien Régime. Tocqueville leur a par avance répondu dans un chapitre de *L'Ancien Régime et la Révolution* : « Pourquoi les droits féodaux étaient devenus plus odieux au peuple en France que partout ailleurs » : si le paysan français n'eût pas possédé le sol, il eût été moins sensible aux charges que le système féodal faisait peser sur la propriété foncière⁽¹⁹⁾. Encore conviendrait-il, pour mieux cerner le problème, de préciser quantitativement le prélèvement féodal : pour les trois élections d'Aurillac, Mauriac et Saint-Flour, d'après les documents fiscaux, il serait d'environ 10 % du produit imposé (c'est-à-dire le produit net moyen, compte non tenu des lods et ventes, des banalités et de la dîme)⁽²⁰⁾. Or c'est le poids total que supportait la tenure par rapport à son produit, qu'il faudrait connaître : alors seulement on aurait une idée de la charge relative que constituait l'ensemble du *complexe féodal*. Dans ces mêmes élections de Haute-Auvergne, et à s'en tenir à un chiffre rond, le tiers des revenus de la seigneurie était constitué par les droits féodaux. Ce pourcentage rend compte par avance, dans une large mesure, de la résistance de la noblesse auvergnate à l'abolition de la féodalité, de son refus de tout compromis, en dernière analyse des troubles agraires comme des tentatives contre-révolutionnaires de 1789 à 1792 et 1793. « Figurez-vous, écrit Tocqueville à propos du paysan français du XVIII^e siècle, la condition, les besoins, le caractère, les passions de cet homme et calculez, si vous le pouvez, les trésors de haine et d'envie qui se sont amassés dans son cœur »⁽²¹⁾.

A la haine de la féodalité ajoutons la faim de terre qui tenaille le paysan, rendue plus aiguë encore par la poussée démographique qui

(18) Sur la question paysanne, essentiellement les travaux de G. LEFEBVRE, *Les paysans du Nord pendant la Révolution française*, 1924, *Questions agraires au temps de la Terreur*, 1932, *La Grande Peur de 1789*, 1932, et les articles mis à jour et regroupés dans *Études sur la Révolution française*, 1954 ; 2^e éd., 1967 ; *Répartition de la propriété et de l'exploitation foncières à la fin de l'Ancien Régime*, 1928, p. 279 ; *La vente des biens nationaux*, 1928, p. 307 ; *La Révolution française et les paysans*, 1932, p. 338.

(19) Edition citée, p. 99. « L'effet de la Révolution n'a pas été de diviser le sol, mais de le libérer pour un moment. Tous ces petits propriétaires étaient en effet fort gênés dans l'exploitation de leurs terres, et supportaient beaucoup de servitudes dont il ne leur était pas permis de se délivrer » (p. 102). « Si le paysan n'avait pas possédé le sol, il eût été comme insensible à plusieurs des charges que le système féodal faisait peser sur la propriété foncière. Qu'importe la dîme à celui qui n'est pas fermier ? Il la prélève sur le produit du fermage » (p. 105).

(20) M. LEYMARIE, *Les redevances foncières seigneuriales en Haute-Auvergne*, à paraître dans *Annales historiques de la Révolution française*, 1968, n^o 3.

(21) *L'Ancien Régime et la Révolution*, éd. citée, p. 106.

marqua le XVIII^e siècle. Tandis qu'environ 130.000 membres du clergé se partagent, fort inégalement d'ailleurs, 10 % des terres, et 20 % la noblesse qui en compte près de 350.000, tandis que la bourgeoisie détient à elle seule 30 % de la propriété foncière, la part des 22 à 23 millions des paysans n'est que 35 %⁽²²⁾. On ne saurait trop souligner l'importance de la question paysanne au cœur de la révolution bourgeoise : pour Gramsci, le jacobinisme qui constitue l'essence même de la Révolution française, se caractérise par l'alliance de la bourgeoisie révolutionnaire et des masses paysannes.

Les masses populaires, paysannes ou urbaines, avaient un idéal social à la mesure des conditions économiques du temps : conception d'un droit limité de la propriété, action revendicative contre la concentration des exploitations et des entreprises. Paysans et artisans, pour disposer librement de leur personne et de leur travail, devaient d'abord cesser d'être inféodés à autrui, attachés à la terre ou prisonniers dans le cadre d'une corporation. De là, leur haine contre l'aristocratie et l'Ancien Régime : les classes populaires ont été le moteur de la révolution bourgeoise. Mais, producteurs immédiats ou rêvant de le devenir, paysans et artisans fondaient la propriété sur le travail personnel et rêvaient d'une société de petits producteurs indépendants ; confusément, ils entendaient prévenir la constitution d'un monopole de la richesse, comme d'un prolétariat dépendant⁽²³⁾. Ces aspirations profondes rendent compte des luttes sociales et politiques sous la Révolution, de leurs péripéties et de leur progression : de 1789 à 1793, on assiste à un approfondissement de la lutte de la bourgeoisie contre l'aristocratie, marqué par le rôle grandissant des couches moyennes et des masses populaires, non à un changement de nature des luttes sociales. En ce sens, on ne peut parler d'un « changement de front » de la bourgeoisie après la chute de Robespierre : après comme avant le 9 thermidor, l'aristocratie ne désarmant pas, elle demeure l'ennemi essentiel. La loi du 9 frimaire, an IV (29 novembre 1797), inspirée par Sieyès, le prouve, qui réduisait les ci-devant nobles et anoblis à la condition d'étrangers. La Révolution française est bien « en bloc » anti-féodale et bourgeoise à travers ses péripéties diverses.

Cet enracinement de la Révolution dans la société française, cette continuité et cette unité, Tocqueville les a soulignées avec sa lucidité coutumière, comme il en a marqué la nécessité. « Ce que la Révolution a été moins que toute autre chose, c'est un événement fortuit. Elle a pris, il est vrai, le monde à l'improviste, et cependant elle n'était que

(22) G. LEFEBVRE, *Répartition de la propriété et de l'exploitation foncières à la fin de l'Ancien Régime*, cité plus haut, note 18.

(23) La pétition de la section parisienne des Sans-Culottes du 2 septembre 1793 entend non seulement fixer « les profits de l'industrie et les bénéfices du commerce » par la taxation générale, et limiter l'étendue des exploitations agricoles (« Que nul ne puisse tenir à loyer plus de terres que ce qu'il en faut pour une quantité de charrues déterminée »), mais encore imposer un maximum aux fortunes. Quel serait-il ? La pétition ne le précise pas, mais laisse entendre qu'il correspondrait à la petite propriété artisanale et boutiquière : « Que nul ne puisse avoir qu'un atelier, qu'une boutique ». Ces mesures radicales, conclut la section des Sans-Culottes, « feraient disparaître peu à peu la trop grande inégalité des fortunes et croître le nombre des propriétaires » (B. N., Lb 40 2140, imp. in-8, 6 p.).

le complément du plus long travail, la terminaison soudaine et violente d'une œuvre à laquelle dix générations d'hommes avaient travaillé » (24).

II.

A la fin du XVIII^e siècle, les traits que nous venons d'esquisser et qui caractérisaient l'Ancien Régime, n'isolaient pas la France du reste de l'Europe. Partout l'ascension de la bourgeoisie s'était opérée au détriment de l'aristocratie et dans le cadre même de la société féodale. Mais les divers pays d'Europe ayant pris une part très inégale au développement de l'économie capitaliste, ces traits les affectaient à des degrés divers.

Dans les pays d'Europe centrale et orientale, la bourgeoisie était peu nombreuse, son influence faible. Les grandes découvertes du XV^e et du XVI^e siècle, l'exploitation des mondes coloniaux, déplaçant vers l'ouest les nouvelles routes maritimes, avaient encore accru leur retard économique et social. L'aristocratie dominait et s'imposait aux monarques. En Pologne, la noblesse constituait à elle seule la « république », elle avait réduit à néant la royauté élective. En Hongrie, elle tenait en échec les réformes de Joseph II. En Prusse et en Russie, si le pouvoir monarchique se renforçait, le monarque en contrepartie avait abandonné les paysans à la discrétion des nobles, les conditions du servage s'étaient aggravées.

Tout autre avait été l'évolution des Etats maritimes, Hollande et Angleterre, qui avaient été les grands bénéficiaires, depuis le XVI^e siècle, de l'essor de l'économie, et qui déjà avaient accompli leur révolution bourgeoise, suivis dans la seconde moitié du XVIII^e siècle par les Etats-Unis. La comparaison qui peut s'instaurer entre les conditions et les aspects de la mutation dans ces trois pays, permet de souligner en quoi la Révolution française en a modifié les perspectives, et de lui restituer ainsi son caractère irréductible.



La Révolution néerlandaise s'accomplit dès la fin du XVI^e siècle, dans le cadre de la guerre pour l'indépendance, bien que révolution et luttes nationales ne se recouvrent pas exactement : la guerre proprement dite continua longtemps après que la bourgeoisie se fut emparée du pouvoir. A ce titre, les années 1568 - 1572 avaient été décisives. La bourgeoisie hollandaise était déjà si bien assise au tournant du siècle, qu'elle érigea en 1602 la fameuse *Compagnie des Indes*, tandis qu'elle ouvrait la première *Bourse d'Amsterdam* en 1613. Fondant sa puissance sur le grand commerce maritime et l'exploitation

(24) *L'Ancien Régime et la Révolution*, éd. citée, p. 96.

coloniale, la bourgeoisie fut maîtresse de la république pendant près d'un siècle. Après l'assassinat des frères de Witt en 1672, elle dut consentir à partager le pouvoir avec la noblesse et la maison d'Orange : ce compromis social et politique sauvegarda cependant le régime constitutionnel et les libertés bourgeoises.



La Révolution anglaise du XVII^e siècle eut un bien plus grand retentissement que celle de Hollande qui l'avait précédée. Elle a longtemps été considérée comme une « révolution puritaine », plus précisément depuis le grand ouvrage de Gardiner publié dans la seconde moitié du siècle dernier : elle y apparaissait comme un conflit à la fois entre Puritains et partisans de l'archevêque Laud à propos des problèmes religieux, et entre la Couronne et la Chambre des Communes à propos des problèmes constitutionnels. Depuis Gardiner, de nombreuses recherches ont attiré l'attention sur les importants changements économiques qui précédèrent la guerre civile et contribuèrent à la déclencher, tandis que les travaux sur les rapports entre calvinisme et développement du capitalisme ne permettent plus de parler d'une « révolution puritaine », sans poser en même temps le problème des implications sociales du puritanisme. Remarquons cependant que si l'historien s'efforce par ses analyses de clarifier les rapports entre l'économique, le politique et le religieux, dans la réalité ils demeurent inextricablement mêlés ⁽²⁵⁾.

La Révolution anglaise, à s'en tenir à ses résultats généraux, joua dans l'histoire de l'Angleterre un rôle équivalant à celui de la Révolution française dans celle de la France. Elle a non seulement remplacé une monarchie absolue en puissance par un gouvernement représentatif, mais non démocratique, et mis fin à la domination exclusive d'une église d'Etat persécutrice, mais encore largement déblayé la route pour le développement du capitalisme. Selon l'un de ses plus récents historiens, « elle mit le point final au Moyen Age » ⁽²⁶⁾. Les derniers vestiges de la féodalité furent balayés, les tenures féodales abolies, assurant à la classe des propriétaires fonciers l'absolue possession de leurs biens. La confiscation et la vente de biens de l'Eglise, de la Couronne et de partisans du roi, brisèrent les traditionnelles relations féodales dans les campagnes et accélérèrent l'accumulation du capital. Les corporations perdirent toute importance économique ; les monopoles commerciaux, financiers et industriels furent abolis. Ce fut

(25) Du point de vue qui nous occupe ici, voir essentiellement les travaux de CH. HILL, véritable chef d'école : avec M. JAMES et E. RICKWORD, *The English Revolution, 1640*, Londres, 1940 ; rééd. partielle, 1949 ; avec E. DELL, *The good old cause*, Londres, 1949 ; *The century of Revolution. 1603-1714*, Londres, 1961 ; enfin *Society and Puritanism in pre-revolutionary England* (Londres, 1964). Pour une vue d'ensemble des problèmes actuellement débattus : M.-L. AGOSTINI, *L'historiographie contemporaine de la Révolution anglaise de 1640* (Diplôme d'études supérieures, Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, 1967).

(26) CH. HILL, *la Révolution anglaise du XVII^e siècle. Essai d'interprétation*, dans *Revue historique*, n° 449, 1959, p. 5-52.

la fin de l'intervention paternaliste d'un gouvernement incompetent ; le contrôle de la vie économique passa au Parlement qui favorisa une bien plus grande liberté du commerce intérieur. « L'Ancien Régime devait être renversé, écrit Ch. Hill, pour que l'Angleterre puisse connaître ce développement économique plus libre, nécessaire afin de porter au maximum la richesse nationale et lui obtenir une position, dirigeante dans le monde ; pour que la politique, y compris la politique étrangère, passe sous le contrôle de ceux qui avaient de l'importance dans la nation ; pour que la société soit libérée de l'obligation de se conformer à des règles surannées, imposées par une église d'Etat persécutrice. Cour de Haute Commission, Chambre Etoilée et monopoles symbolisent les trois ennemis ; religion, liberté, propriété, les trois causes que défendit le Long Parlement » (27).

La Révolution anglaise fut cependant beaucoup moins radicale que la française : pour reprendre l'expression de Jaurès dans son *Histoire socialiste*, elle demeure « étroitement bourgeoise et conservatrice », au regard de la Révolution française « largement bourgeoise et démocratique ». Sans doute, la Révolution anglaise eut ses *Niveleurs*, mais elle n'assura aux paysans aucune prise sur la terre ; bien plus, ils disparurent au siècle suivant. La raison de ce conservatisme serait à rechercher dans la nature rurale du capitalisme anglais qui fit de la *gentry* une classe partagée : de nombreux gentilshommes étaient, avant 1640, activement engagés dans l'élevage du mouton, l'industrie drapière ou l'exploitation minière. Si, d'autre part, la Révolution anglaise vit, avec les *Niveleurs*, l'apparition de théories politiques fondées sur les droits de l'homme qui, à travers Locke, furent transmises aux révolutionnaires d'Amérique et de France, elle se garda cependant finalement de proclamer l'universalité et l'égalité des droits comme devait le faire, et avec quel éclat, la Révolution française.

La Révolution anglaise aboutit en effet, à la suite de son rebondissement « respectable » de 1688, à un compromis social et politique qui associa au pouvoir bourgeoisie et aristocratie : cet épisode serait comparable, tout retour à l'Ancien Régime étant maintenant impossible, aux journées françaises de juillet 1830. De ce compromis, les origines doivent être recherchées dans les caractères spécifiques de la société et dans les précédents de l'histoire anglaise. En Angleterre, l'aristocratie présentait des caractères tout autres que sur le continent. Elle avait peu de privilèges, payant en particulier l'impôt comme tout le monde ; seuls, les *lords* formaient un ordre légalement distinct, leur dignité passait aux fils aînés, les cadets n'étant que *commoners* comme la *gentry* et les *squires*. Le caractère militaire de cette aristocratie s'était grandement atténué, d'autant plus que, décimée par les massacres de la guerre des Deux-Roses, elle avait été reconstituée par les Tudors : son origine bourgeoise était proche. Ajoutons que le

(27) *Ibid.*, p. 32.

préjugé de dérogeance n'existait pas en Angleterre, que la loi ni les mœurs n'empêchaient le noble de s'occuper d'affaires, que rien n'entravait l'ascension sociale : l'argent était finalement le principal critère de distinction sociale. L'essor maritime et colonial, la lutte contre l'Espagne et la France avaient encore renforcé cette solidarité entre l'aristocratie foncière et la bourgeoisie capitaliste. Le despotisme royal une fois éliminé, elles s'associèrent tout naturellement au pouvoir : la bourgeoisie n'avait eu nul besoin d'invoquer l'égalité des droits. Le compromis politique de 1688 - 1689 établit le gouvernement constitutionnel du roi, les lords et la Chambre des communes où la petite noblesse siégeait aux côtés de la bourgeoisie, le système censitaire étant tellement désordonné et corrompu que le pouvoir de l'argent y était absolu. L'établissement de la liberté politique n'avait entraîné aucune atteinte à la hiérarchie sociale.

Locke justifia la Révolution de 1688 par le droit naturel : la société, fondée pour sauvegarder la liberté de l'individu, repose sur le libre contrat des citoyens ; de même, l'autorité du gouvernement sur un contrat entre le peuple souverain et son mandataire, qui ne doit user de son pouvoir que pour faire respecter les droits imprescriptibles conférés à l'individu par l'Être suprême. On ne saurait trop souligner l'influence des ouvrages de Locke sur les philosophes du continent durant tout le XVIII^e siècle. Pourtant l'oligarchie *whig* installée au pouvoir cessa vite d'y rechercher sa justification : la théorie du contrat pouvait servir d'argument à un mouvement démocratique qui eût menacé sa prépondérance. C'est par l'histoire que furent justifiées les libertés anglaises : depuis la Grande Charte, elle fournissait en effet assez de précédents contre le despotisme royal. La coutume et la tradition constituent donc le fondement des libertés anglaises, non la spéculation philosophique. « Vous avez remarqué, écrit Burke dans ses *Réflexions sur la Révolution française* parues en 1790, que depuis la Grande Charte jusqu'à la Déclaration des droits [de 1689], ç'a toujours été la politique de notre constitution de réclamer et de revendiquer nos libertés comme un *héritage*, un *legs*, que nous avons hérité de nos ancêtres et que nous devons transmettre à notre postérité ; comme un bien appartenant en propre au peuple de ce royaume, sans aucune espèce de renvoi à quelque autre droit plus général ou plus ancien [...]. Nous avons une Couronne héréditaire, une Pairie héréditaire, une Chambre des Communes et un peuple tenant par l'héritage d'une longue suite d'ancêtres leurs privilèges, leurs franchises et leurs libertés »⁽²⁸⁾. La Constitution britannique reconnaissait non les droits de l'homme, mais ceux des Anglais : l'universalisme manquait aux libertés anglaises.



(28) *Réflexions sur la Révolution française* traduites... par J. d'ANGLEJEAN, Paris, 1912, p. 52. Cet ouvrage devint l'évangile de la contre-révolution. Burke assignait un terme à l'évolution sociale : la hiérarchie des classes est d'ordre divin ; la Révolution française, ruinant l'aristocratie, est destructive de tout ordre social. Burke discernait ainsi, dès 1790, la part essentielle de l'œuvre de la Révolution.

La Révolution américaine comme sa devancière, mais à un moindre degré, fut marquée par l'empirisme. Révolution bourgeoise elle aussi, dans le cadre d'une guerre d'indépendance, elle invoqua en de solennelles Déclarations le droit naturel. Il était demeuré vivace parmi les communautés puritaines qui avaient fui l'Angleterre sous les deux premiers Stuarts, pour échapper au despotisme monarchique et à l'intolérance anglicane. Aussi quand les colonies d'Amérique rompirent avec la métropole, c'est au nom de la théorie du libre contact qu'elles justifièrent leur sécession et leurs Déclarations proclamèrent les droits de l'homme, et non ceux des seuls Américains : l'universalisme du droit naturel apparaissait dans le droit public. On ne peut celer cependant les flagrantes contradictions qui marquèrent l'application des principes solennellement proclamés. La liberté ni l'égalité ne furent totalement reconnues. Les Noirs demeurèrent esclaves. Et si l'égalité des droits fut admise entre Blancs, la hiérarchie sociale fondée sur la richesse n'en subit aucune atteinte. Bien plus, les Etats demeurant maîtres de leur système électoral, leurs premières Constitutions maintinrent des régimes censitaires. Les noms de Washington et de Franklin symbolisent ce compromis social et politique qui domina la vie de l'Union pendant les premières décennies de son histoire : aristocratie de propriétaires fonciers, issus de la gentry britannique, en particulier grands planteurs des Etats du Sud, — haute bourgeoisie de financiers, de marchands, d'armateurs et de manufacturiers des Etats de Nouvelle-Angleterre⁽²⁹⁾. Sans doute Franklin, ancien ouvrier typographe, était-il d'extraction modeste ; mais il ne dédaignait pas le gain, et par le commerce il s'était élevé dans l'échelle sociale. Dans cette société, plus nettement encore que dans le vieux monde, la richesse constituant le critère de la hiérarchie, l'argent le facteur de la mobilité, l'égalité des droits ne fut point invoquée ; sans doute les dirigeants estimaient qu'elle allait de soi dans un pays qui ne connaissait pas de privilèges légaux, mais aussi parce que ce principe pouvait servir de justification aux revendications des masses populaires. La liberté demeura donc le principe essentiel de la Constitution des Etats-Unis, « non pas la liberté aristocratique de leur mère patrie, précise Tocqueville, mais la liberté bourgeoise et démocratique dont l'histoire du monde ne présentait point encore de complet modèle »⁽³⁰⁾. Telle fut « la démocratie en Amérique » : le gouvernement de la nation par elle-même certes, mais selon des modalités qui n'en favorisaient pas moins les notables de l'argent.



Les Révolutions de Hollande, d'Angleterre et d'Amérique prirent valeur d'exemple : révolutions de la bourgeoisie certes, mais débou-

(29) Du point de vue qui nous occupe ici, voir Ch. A. BEARD, *Economic interpretation of the Constitution*, New-York, 1913 ; 2^e éd., 1923 ; F. JAMESON, *The American Revolution considered as a social movement*, Princeton, 1926 ; 2^e éd., 1940.

(30) *De la démocratie en Amérique* (1836-1839).

chant sur un compromis conservateur qui sous le couvert de la « liberté bourgeoise », sauvegardait la prépondérance de la richesse. L'aristocratie ayant accepté l'ordre bourgeois, l'égalité des droits ne fut pas revendiquée. Il en alla tout autrement de la Révolution française.

III.

Si la Révolution française fut la plus éclatante des révolutions bourgeoises, éclipsant par le caractère dramatique de ses luttes de classes les révolutions qui l'avaient précédée, elle le dut sans doute à l'obstination de l'aristocratie ancrée sur ses privilèges féodaux, se refusant à toute concession, et à l'acharnement contraire des masses populaires. La bourgeoisie n'avait pas souhaité la ruine de l'aristocratie ; le refus du compromis et la contre-révolution l'obligèrent à poursuivre la destruction de l'ordre ancien. Mais elle n'y parvint qu'en s'alliant aux masses rurales et urbaines, à qui il fallut bien donner satisfaction : la révolution populaire et la terreur firent place nette, la féodalité fut irrémédiablement détruite, la démocratie instaurée.

Du féodalisme au capitalisme, la Révolution française emprunta donc « la voie réellement révolutionnaire ». En faisant table rase de toutes les survivances féodales, en affranchissant les paysans des droits seigneuriaux et des dîmes ecclésiastiques, dans une certaine mesure aussi des contraintes communautaires, en détruisant les monopoles corporatifs, en unifiant le marché national, la Révolution française marqua une étape décisive dans la voie du capitalisme. Supprimant la propriété foncière féodale, elle a par-là même libéré les petits producteurs directs et rendu possible la différenciation de la masse paysanne et sa polarisation entre le capital et le travail salarié. De là des relations de production entièrement nouvelles, le capital une fois soustrait à la sujétion féodale ayant rendu mercantiles les forces de travail. Ainsi a été assurée finalement l'autonomie de la production capitaliste, et cela aussi bien dans le domaine agricole que dans le secteur industriel. De ce passage à la société capitaliste, et à la lumière de la Révolution française, deux conditions apparaissent nécessaires : la désagrégation de la propriété foncière féodale et l'affranchissement des paysans. La question agraire occupe « une position axiale » dans la révolution bourgeoise.

L'aile marchante de cette révolution fut moins la bourgeoisie commerçante (dans la mesure où elle demeurerait uniquement commerçante et intermédiaire, elle s'accommodait de l'ancienne société : de 1789 à 1793, des Monarchiens aux Feuillants, puis aux Girondins, elle tendit généralement au compromis), que la masse des petits producteurs directs dont l'aristocratie féodale accaparait le surtravail ou le surproduit, en s'appuyant sur l'appareil juridique et les moyens de contrainte de l'Etat d'ancien régime. L'instrument politique de la mutation fut la dictature jacobine de la petite et moyenne bourgeoisie,

appuyée sur les masses populaires : catégories sociales dont l'idéal était une démocratie de petits producteurs autonomes, paysans et artisans indépendants, travaillant et échangeant librement. La révolution paysanne et populaire était au cœur de la révolution bourgeoise et la poussait en avant ⁽³¹⁾.

La victoire sur la féodalité et l'Ancien Régime n'a pas cependant signifié l'apparition simultanée de nouveaux rapports sociaux. Le passage au capitalisme ne constitue pas un processus simple par lequel les éléments capitalistes se développent au sein de l'ancienne société jusqu'au moment où ils sont assez forts pour en briser les cadres. Il faudra longtemps encore pour que le capitalisme s'affirme définitivement en France : ses progrès furent lents pendant la période révolutionnaire, la dimension des entreprises demeurant souvent modeste, le capital commercial prépondérant ⁽³²⁾. La ruine de la propriété foncière féodale et du système corporatif et réglementaire, en assurant l'autonomie du mode de production capitaliste, n'en avait pas moins frayé sans compromis la voie aux rapports bourgeois de production et de circulation : transformation par excellence révolutionnaire.

Bouleversant les structures économiques et sociales, la Révolution française brisait en même temps l'armature étatique de l'Ancien Régime, balayant les vestiges des anciennes autonomies, détruisant les privilèges locaux et les particularismes provinciaux. Elle rendit ainsi possible, du Directoire à l'Empire, l'instauration d'un Etat moderne répondant aux intérêts et aux exigences de la bourgeoisie moderne.

De ce double point de vue, la Révolution française fut loin de constituer un mythe comme on l'a prétendu ⁽³³⁾. Sans doute la *féodalité* au sens médiéval du mot ne répondait plus à rien en 1789 : mais pour les contemporains, bourgeois et plus encore paysans, ce terme abstrait recouvrait une réalité qu'ils connaissaient fort bien (droits féodaux, autorité seigneuriale) et qui fut finalement balayée. Que d'autre part les Assemblées révolutionnaires aient été peuplées essentiellement d'hommes des professions libérales et de fonctionnaires publics, non de chefs d'entreprises (dans la Constituante, les deux tiers des députés appartenaient aux professions libérales, 13 % seulement au monde des affaires, marchands, banquiers, manufacturiers, capitalistes petits et grands ; des 1539 membres de la Constituante et de la Convention, 629 détenaient des fonctions publiques, parmi lesquels 289 possé-

(31) Sur les aspects théoriques de ces problèmes, voir M. DOBB, *Studies in the development of capitalism*, Londres, 1946 ; H. K. TAKAHASHI, *SHIMIN KAKUMEI-NO KOZO* [Structure de la révolution bourgeoise], Tokyo, 1951, compte rendu par Ch. HAGUENAUER, *Revue historique* n° 434, 1955, p. 345.

(32) Il faut cependant souligner les progrès de l'économie au cours de la période napoléonienne qui se soude si étroitement à la période révolutionnaire. Voir E. LABROUSSE, *Le bilan du monde en 1815. Eléments d'un bilan économique : La croissance dans la guerre*, dans Comité international des sciences historiques, XII^e Congrès, Vienne, 1965, *Rapports, I. Grands thèmes*, p. 473.

(33) A. COBBAN, *The myth of the French Revolution*, Londres 1955. Du même auteur et du même point de vue, *The social interpretation of the French Revolution*, Cambridge, 1964. Voir G. LEFEBVRE, *Le mythe de la Révolution française*, dans *Annales historiques de la Révolution française*, 1956, p. 337.

daient des offices avant la Révolution), on n'en peut tirer argument contre l'importance de la Révolution française dans l'instauration de l'ordre capitaliste : outre que manufacturiers, financiers et négociants étaient représentés par une petite minorité fort active, outre l'importance des groupes de pression (députés du commerce, club Massiac défenseur des intérêts des planteurs, des armateurs et des raffineurs) ⁽³⁴⁾, le fait essentiel est que l'ancien système de production et d'échange fut détruit et que la Révolution française proclama sans restriction aucune la liberté d'entreprise et de profit, ouvrant par-là la voie au capitalisme. L'histoire du XIX^e siècle, en particulier celle de la classe ouvrière, démontre que ce ne fut pas là un mythe.



Etape nécessaire de la transition générale du féodalisme au capitalisme, la Révolution française n'en conserve pas moins, au regard des diverses révolutions similaires, ses caractères propres qui tiennent à la structure spécifique de la société française à la fin de l'Ancien Régime.

Ces caractères ont été niés. La Révolution française n'aurait été « qu'un aspect d'une révolution occidentale, ou plus exactement atlantique, qui a commencé dans les colonies anglaises d'Amériques, peu après 1763, s'est prolongée par les révolutions de Suisse, des Pays-Bas, d'Irlande, avant d'atteindre la France entre 1787 et 1789. De France, elle a rebondi aux Pays-Bas, a gagné l'Allemagne rhénane, la Suisse, l'Italie »... ⁽³⁵⁾. La Révolution française s'intégrerait dans « la grande révolution atlantique ». Sans doute on ne peut sous-estimer l'importance de l'Océan dans la rénovation de l'économie et dans l'exploitation des pays coloniaux par l'Occident. Mais là n'est pas le propos de nos auteurs, ni de montrer que la Révolution française ne fut qu'un épisode du mouvement général de l'histoire qui, après les Révolutions néerlandaise, anglaise et américaine, contribua à associer ou à porter la bourgeoisie au pouvoir. La Révolution française ne marque d'ailleurs pas le terme géographique de cette transformation, comme les qualificatifs ambigus d'*atlantique* ou d'*occidental* le don-

(34) Voir essentiellement J. LETACONNOUX, *Le Comité des députés extraordinaires des manufactures et du commerce et l'œuvre de la Constituante*, dans *Annales révolutionnaires*, 1913, p. 149-208 ; G. DEBIEN, *Les colons de Saint-Domingue et la Révolution. Essai sur le club Massiac. Août 1789 - août 1792*, Paris, 1953.

(35) J. GODECHOT, *La grande Nation. L'expansion révolutionnaire de la France dans le monde. 1789-1799*, Paris, 1956, 2 vol., t. I, p. 11. Cette conception d'une révolution « occidentale » ou « atlantique » a d'abord été avancée par R. R. PALMER, *The world Revolution of the west*, dans *Political science quarterly*, 1954. Elle a été reprise et développée par J. GODECHOT et R. R. PALMER, *Le problème de l'Atlantique du XVIII^e au XX^e siècle*, dans *X Congresso internazionale di Scienze storiche. Relazioni* (Florence, 1955), t. V, p. 175-239 ; R. R. PALMER, *The Age of the Democratic Revolution. A political history of Europe and America. 1760-1800*, t. I : *The Challenge*, Princeton, 1959 ; J. GODECHOT, *Les Révolutions. 1770-1799*, Paris, 1963, coll. « Nouvelle Clio ». Exposé d'ensemble par J. GODECHOT et R. R. PALMER, *Révolution française, occidentale ou atlantique*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire moderne*, juillet 1960. Bibliographie dans J. GODECHOT, *Révolution française ou révolution occidentale*, dans *Information historique*, 1960, p. 6. Cette conception a été critiquée par G. LEFEBVRE, *Annales historiques de la Révolution française*, 1957, p. 272.

nent à entendre : au XIX^e siècle, partout où s'est installée l'économie capitaliste, l'ascension de la bourgeoisie a marché de pair ; la révolution bourgeoise fut de portée universelle. D'autre part, à mettre sur le même plan la Révolution française et « les révolutions de Suisse, des Pays-Bas et d'Irlande »..., on minimise étrangement la profondeur, les dimensions de la première et la mutation brusque qu'elle constitua. Cette conception en vidant la Révolution française de tout contenu spécifique, économique (anti-féodal et capitaliste), social (anti-aristocratique et bourgeois) et national (un et indivisible), tiendrait pour nul un demi-siècle de l'historiographie révolutionnaire, de Jean Jaurès à Georges Lefebvre.

Tocqueville avait cependant ouvert la voie à la réflexion, lorsqu'il demandait « pourquoi des principes analogues et des théories politiques semblables n'ont mené les Etats-Unis qu'à un changement de gouvernement et la France à une subversion totale de la société ». Poser le problème en ces termes, c'est dépasser l'aspect superficiel d'une histoire politique et institutionnelle, pour s'efforcer d'atteindre les réalités économiques et sociales dans leur spécificité nationale.

La Révolution française s'assigna finalement une place singulière dans l'histoire du monde contemporain.

Révolution de la liberté, elle se plaça, comme la Révolution américaine, sous l'invocation du droit naturel et conféra à son œuvre un caractère universaliste qu'avait négligé la Révolution anglaise. Mais qui pourrait nier que la Déclaration de 1789 affirma ce caractère avec bien plus de force que les Déclarations américaines ? Ajoutons qu'elle alla plus loin dans la voie de la liberté. Elle affirma la liberté de conscience et admit les protestants et les juifs dans la cité : mais en créant l'état civil, le 20 septembre 1792, elle reconnaissait au citoyen le droit de n'adhérer à aucune religion. Elle libéra l'homme blanc : mais, par la loi du 16 pluviôse an II (4 février 1794), elle abolit « l'esclavage des nègres dans toutes les colonies ».

Révolution de l'égalité, la Révolution française dépassa singulièrement les révolutions qui l'avaient précédée. En Angleterre ni aux Etats-Unis, l'accent n'avait porté sur l'égalité, l'aristocratie et la bourgeoisie s'étant associées au pouvoir. La résistance de l'aristocratie, la contre-révolution et la guerre contraignirent la bourgeoisie française à pousser l'égalité des droits au premier plan. Ainsi put-elle rallier le peuple et vaincre. Mais ainsi s'esquissa en l'an II un régime de démocratie sociale caractérisé par un compromis entre les conceptions bourgeoises et les aspirations populaires. Les masses populaires se rendaient compte du sort qui les attendait : c'est pourquoi elles se montrèrent hostiles à la liberté économique qui ouvrait la voie à la concentration et au capitalisme. Leur idéal, à la fin du XVIII^e siècle, était que chaque paysan fût propriétaire, chaque artisan indépendant, que le salarié fût protégé contre la toute-puissance du riche.

Après le 10 août 1792 et le renversement du trône, la bourgeoisie révolutionnaire ayant institué le suffrage universel et scellé son alliance avec les sans-culottes, il fallut bien dépasser l'égalité théorique des droits et progresser vers cette « égalité des jouissances qu'ils réclamaient ». De là, la direction de l'économie pour mettre les prix en harmonie avec les salaires et assurer à tous le pain quotidien : la taxation et la réglementation furent instituées par la loi du maximum général du 29 septembre 1793, les fabrications de guerre et le commerce extérieur furent nationalisés. De là, la tentative d'un enseignement public accessible à tous par la loi du 29 frimaire an II (19 décembre 1793). De là, l'esquisse d'une sécurité sociale par la loi de *bienfaisance nationale* du 22 floréal, an II (11 mai 1794). Cette république égalitaire de l'an II remplit la bourgeoisie possédante d'indignation et d'effroi ; après le 9 thermidor, elle parut bannie à jamais. Mais demeura dès lors, dans la conscience des hommes, cette conviction que la liberté sans l'égalité n'est que le privilège de quelques-uns, que la liberté et l'égalité sont inséparables, que l'égalité politique elle-même peut n'être qu'une apparence quand s'affirme l'inégalité sociale. « La liberté n'est qu'un vain fantôme quand une classe d'hommes peut affamer l'autre impunément, avait déclaré l'*enragé* Jacques Roux, le 25 juin 1793, à la tribune de la Convention. L'égalité n'est qu'un vain fantôme quand le riche, par le monopole exerce le droit de vie et de mort sur son semblable » ⁽³⁶⁾.

Révolution de l'unité, la Révolution française acheva la nation devenue une et indivisible ⁽³⁷⁾. Sans doute, la monarchie capétienne avait constitué le cadre territorial et administratif de la nation, mais sans pousser cette tâche jusqu'au bout : en 1789, l'unité nationale demeurait imparfaite. La nation apparaissait sectionnée territorialement par l'incohérence des divisions administratives et la persistance du « morcellement féodal » ; la diversité des poids et mesures, les douanes intérieures s'opposaient à la constitution d'un marché national. Bien plus, la nation était sectionnée socialement : la société d'ancien régime était hiérarchisée et en partie corporative ; or, selon la remarque de Georges Lefebvre, qui dit « corps » implique « privilèges » ; partout régnait l'inégalité. Et cela, alors que la nation, déjà créée par l'unité de gouvernement, avait vu au XVIII^e siècle sa cohésion renforcée par les multiples liens qu'avaient tissés le progrès matériel, l'expansion du français, l'essor de la culture et l'éclat des lumières.

Les ordres, états, corps et corporations abolis, les Français sont libres et égaux en droits, ils constituent la nation une et indivisible. La rationalisation des institutions par l'Assemblée constituante, le

(36) Adresse présentée à la Convention nationale au nom de la section des Gravilliers... par J. ROUX... (A. N., W 20, d. 1073, imp. in - 8°, 12 p.).

(37) Sur l'ensemble de ce problème, A. SOBOUL. *De l'Ancien Régime à l'Empire : problème national et réalités sociales*, dans *L'Information historique*, 1960, p. 59-64 et p. 96 - 104.

retour à la centralisation par le Gouvernement révolutionnaire, l'effort administratif du Directoire, la reconstruction de l'Etat par Napoléon, achevèrent l'œuvre de la monarchie d'ancien régime par la destruction des autonomies et des particularismes, par la mise en place de l'armature institutionnelle d'un Etat unifié. En même temps, par l'égalité civile, par le mouvement des fédérations en 1790, par le développement du réseau des sociétés affiliées aux Jacobins, par l'anti-fédéralisme et les congrès ou *réunions centrales* de sociétés populaires en 1793, s'éveillait et se fortifiait la conscience d'une nation une et indivisible. Les progrès de la langue française allèrent dans le même sens. Des liens économiques nouveaux renforçaient la conscience nationale. Le morcellement féodal détruit, les péages et les douanes intérieures abolis, le « reculement des barrières » jusqu'à la frontière politique tendaient à l'unification du marché national, par ailleurs protégé de la concurrence étrangère par un tarif protectionniste. La Révolution française donnait à la souveraineté nationale une force et une efficacité qu'elle n'avait pas jusque-là.

Un nouveau droit public international s'affirmait cependant. Cherchant à en dégager les principes, à propos de l'affaire des princes allemands possessionnés en Alsace, Merlin de Douai opposa, en effet, le 28 octobre 1790, à l'Etat dynastique la nation conçue comme association volontaire. « Il n'y a entre vous et vos frères d'Alsace d'autre titre légitime d'union que le pacte social formé l'année dernière entre tous les Français anciens et modernes dans cette Assemblée » : allusion à la décision du Tiers Etat, le 17 juin 1789, de se proclamer Assemblée nationale, et à celle de l'Assemblée qui, le 9 juillet suivant, se déclarait constituante ; allusion aussi au *pacte fédératif* du 14 juillet 1790. Une seule question « infiniment simple » se pose : celle de savoir « si c'est à des parchemins diplomatiques que le peuple alsacien doit l'avantage d'être français »... « Qu'importent au peuple d'Alsace, qu'importent au peuple français les conventions qui, dans les temps du despotisme, ont eu pour objet d'unir le premier au second ? Le peuple alsacien s'est uni au peuple français, parce qu'il l'a voulu ; c'est donc sa volonté seule et non pas le traité de Münster qui a légitimé l'union » ⁽³⁸⁾. Cette volonté, l'Alsace l'avait manifestée en participant à la Fédération du 14 juillet 1790. Le droit public international était révolutionné comme le droit public intérieur : les nations avaient désormais le droit de se libérer et de disposer d'elles-mêmes.



Après dix années de péripéties révolutionnaires, la réalité française apparaissait fondamentalement transformée. L'aristocratie d'an-

(38) *Moniteur*, VI, 239.

cien régime a été détruite dans ses privilèges et sa prépondérance sociale, la féodalité abolie. On ne saurait cependant forcer ce trait : bien des nobles n'émigrèrent pas et réussirent à sauvegarder leur patrimoine foncier, la consolidation napoléonienne restaura leur prestige social, le châtelain remplaça le seigneur. La fusion de cette aristocratie foncière et la haute bourgeoisie constitua la classe dominante de la nouvelle société.

A l'autre extrémité de l'échelle sociale, les classes populaires urbaines n'avaient retiré aucun avantage positif de la Révolution. En fait, en proclamant la liberté économique, en interdisant la coalition et la grève par la loi Le Chapelier du 14 juin 1791, véritable loi constitutive du capitalisme de la libre concurrence (l'interdiction persista jusqu'en 1864 pour le droit de grève, jusqu'en 1884 pour le droit syndical), la révolution bourgeoise livrait sans défense les classes populaires urbaines à l'économie nouvelle. Le libéralisme, fondé sur l'abstraction d'un individualisme social égalitaire profitait aux plus forts. La liberté économique accéléra la concentration des entreprises, transformant les conditions matérielles de la vie sociale, mais altérant en même temps la structure des classes populaires traditionnelles : pour un artisan qui s'éleva à l'industrie, combien furent, par la concentration capitaliste, réduits au rang de prolétaires ?

La paysannerie achevait cependant de se dissocier. L'abolition de la dîme et des droits féodaux réels avait profité aux seuls paysans propriétaires, fermiers et métayers ne tirant avantage que de l'abolition du servage et des droits personnels. Par les modalités de la vente des biens nationaux, la propriété paysanne a été renforcée au profit de ceux qui étaient déjà propriétaires, *les laboureurs*, ou de gros exploitants, fermiers des pays de grande culture : dans le département du Nord, leur part de 1789 à 1802 passe de 30 à 42 % (celle de la bourgeoisie de 16 à 28 %, tandis que le pourcentage de la noblesse recule de 22 à 12, celui du clergé de 20 à 0). Désormais, une puissante minorité de paysans propriétaires, attachés à l'ordre nouveau, rallia la bourgeoisie dans ses options conservatrices. Ainsi se mesure l'œuvre sociale de la Révolution française dans les campagnes. Elle s'éclaire encore par comparaison. Tandis que le paysan français augmentait sa part de terre, le paysan anglais, libéré du servage et des droits féodaux dès le début des temps modernes, était exproprié au cours du vaste mouvement de remembrement et de clôture, et réduit au rang de journalier salarié, libre certes, mais sans terre. En Europe centrale et orientale, le servage persistait ; les grands propriétaires nobles exploitaient leurs terres au moyen de corvées que leur devaient les paysans. Le servage ne fut aboli qu'en 1807 en Prusse, en 1848 en Bohême et Hongrie, en 1861 en Russie. Mais le paysan libéré ne reçut pas de terre, l'aristocratie maintint son privilège foncier jusqu'aux révolutions du XX^e siècle. S'agissant de la société issue de la Révolution française, et par comparaison, Jaurès a pu parler de « démocratie rurale ».

S'emparant du pouvoir en brumaire, an VIII, « la Révolution est finie » déclarait Bonaparte. Il assignait ainsi un terme à l'œuvre de démolition de l'Ancien Régime. Mais il n'était pas au pouvoir d'un homme, si génial fût-il, de modifier les traits de la société nouvelle qui s'esquissaient déjà avec netteté : l'action du premier consul, puis de l'empereur, quelle qu'ait été son évolution, s'inscrit essentiellement dans la ligne de l'héritage révolutionnaire. Le désir d'ordre des possédants, anciens et nouveaux, facilita la stabilisation consulaire. La hiérarchie sociale fut rétablie, l'administration réorganisée suivant les vœux des « notables » ; mais le gouvernement leur échappa. En 1814, la Charte permit de croire qu'ils s'y verraient associer : mais la réaction aristocratique, une fois encore, le leur contesta. En ce sens, la restauration représente l'épilogue du drame. La Révolution de 1789 ne s'acheva vraiment qu'en 1830, lorsque ayant porté au pouvoir un roi qui acceptait ses principes, la bourgeoisie prit définitivement possession de la France ⁽³⁹⁾.



Les traits que nous venons d'esquisser, rendent compte du retentissement de la Révolution française et de sa valeur d'exemple dans l'évolution du monde contemporain. Sans doute, dans les pays d'Europe qu'elles occupèrent, ce furent les armées de la République, puis celle de Napoléon, qui, plus que la force des idées, abattirent l'Ancien Régime. En abolissant le servage, en libérant les paysans des redevances seigneuriales et des dîmes ecclésiastiques, en remettant dans la circulation des biens de mainmorte, la conquête française fit place nette pour le développement du capitalisme. S'il ne resta rien de l'empire continental que Napoléon avait eu l'ambition de fonder, il anéantit pourtant l'Ancien Régime partout où il en eut le temps. En ce sens, son règne prolonge la Révolution, et il en fut bien le soldat, comme les souverains d'ancien régime ne cessèrent de le lui reprocher ⁽⁴⁰⁾.

Après Napoléon, le prestige de la Révolution ne s'évanouit pas. Avec le recul du temps, elle apparaît à la fois comme fille de raison et fille de l'enthousiasme. Une puissante force d'émotion s'attache à son souvenir, la prise de la Bastille demeurant le symbole de l'insurrection populaire, la Marseillaise le chant des guerres pour la liberté et l'indépendance. En ce sens, la Révolution française a bien valeur de mythe,

(39) Voir plus haut pour la comparaison qui doit être instaurée entre la Révolution française de 1830 et la « respectable » Révolution anglaise de 1688. L'une et l'autre aboutirent à remplacer un roi par un autre, sans que la structure sociale subît aucune atteinte. En juillet 1830, il s'agit en quelque sorte d'une insurrection légale qui punit la violation de la charte. Mais différence fondamentale à laquelle les Anglo-Saxons sont particulièrement sensibles : alors que la Révolution de 1688 fut « respectable » parce que suscitée par les chefs de la hiérarchie sociale et exécutée sans l'intervention des masses populaires, en France Charles X fut chassé non par un Guillaume d'Orange, mais par le peuple de Paris en armes derrière ses barricades. Voir en ce sens le compte rendu par G. LEFEBVRE dans les *Annales historiques de la Révolution française*, 1955, p. 176, du livre de L. PINKHAM, *William III and the respectable Revolution*, Cambridge, Mass., 1954.

(40) Voir A. SOBOUL, *Le bilan du monde en 1815. Esquisse d'un bilan social*, dans *Comité international des sciences historiques, XII^e Congrès, Vienne, 1965. Rapports, 1 grands thèmes*, p. 517.

au sens où Georges Sorel l'entendait : elle séduit l'imagination et les cœurs ; annonciatrice de temps meilleurs, elle excite à l'action. Par-delà ce romantisme révolutionnaire, son attrait idéologique n'est pas moins puissant, la Révolution française s'affirmant comme un immense effort pour asseoir la société sur des fondements rationnels.

Reprenons, une fois encore Tocqueville : « On l'a vue [la Révolution française] rapprocher ou diviser les hommes en dépit des lois, des traditions, des caractères, de la langue, rendant parfois ennemis des compatriotes et frères des étrangers ; ou plutôt elle a formé au-dessus de toutes les nationalités particulières, une patrie intellectuelle commune dont les hommes de toutes les nations ont pu devenir citoyens »⁽⁴¹⁾.

Si grands qu'aient été le retentissement de la Révolution française et sa valeur exemplaire, il n'en reste pas moins que c'est par l'expansion même du capitalisme, conquérant par nature, que les principes nouveaux et l'ordre bourgeois, s'emparèrent du monde, imposant partout les mêmes transformations.

La diversité des structures nationales, l'inégalité du rythme de développement entraînèrent naturellement d'un pays à l'autre bien des modalités dans la formation de la société moderne capitaliste. En particulier, lorsque l'évolution vers les méthodes capitalistes de production furent imposées *d'en haut*, le processus de passage fut arrêté à mi-chemin, l'ancien mode de production et la société traditionnelle sauvegardés plutôt que détruits : voie de compromis dont l'histoire du XIX^e siècle offre d'éclatants exemples. Le caractère irréductible de la Révolution française n'en paraît, par comparaison, que plus net.

Les mouvements d'unification nationale que connut l'Europe au XIX^e siècle doivent, à plus d'un titre, être considérés comme révolutions bourgeoises. Quelle que soit en effet l'importance du facteur national dans le *Risorgimento* ou l'*Unité allemande*, les forces nationales n'auraient pas pu aboutir à la création d'une société moderne et d'un Etat unitaire, si l'évolution économique interne n'avait tendu au même but. Toutes les difficultés rencontrées dans l'analyse historique, et qui ont entraîné bien des confusions, tiennent à ce que ces mouvements constituent, à la différence de la Révolution française, des mouvements de type mixte, à la fois national et social.



(41) *L'Ancien Régime et la Révolution*, livre premier, chap. III, Comment la Révolution française a été une révolution politique qui a procédé à la manière des révolutions religieuses, et pourquoi (éd. citée, p. 87).

Dans l'un de ses plans de travail, en prison, Gramsci notait ce thème de réflexion et de recherche : « l'absence de jacobinisme dans le *Risorgimento* »⁽⁴²⁾. C'était, sous une autre forme, poser cette question : pourquoi le *Risorgimento*, révolution bourgeoise italienne, n'a-t-il pas été une révolution aussi radicale que, grâce aux Jacobins, la Révolution française ? C'était encore poser le problème du contenu économique et social de l'une et de l'autre. Pour Gramsci, le jacobinisme se caractérise essentiellement par « l'alliance révolutionnaire entre la ville et la campagne », entendons l'alliance entre la bourgeoisie révolutionnaire et les masses paysannes. Dans la mesure où le *Risorgimento* a manqué sa révolution populaire et particulièrement paysanne, dans cette mesure il s'éloigne de la révolution bourgeoise classique dont la Révolution française offre le modèle.

Ce refus de la bourgeoisie italienne, à l'époque de l'unification, de s'allier avec la paysannerie, alliance révolutionnaire par excellence, le compromis qui par suite l'emporta dans la réalisation de l'unité nationale, entre aristocratie féodale et bourgeoisie capitaliste, il faut sans doute en rechercher les origines un demi-siècle auparavant, dans les solutions alors apportées au problème agraire. Par les réformes qui, à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, particulièrement sous l'occupation française, mais de manière diverse suivant les régions, précédèrent l'*Unité italienne*, le régime féodal fut aboli, mais n'en subsista pas moins dans la société italienne moderne, une grande propriété foncière aristocratique⁽⁴³⁾.

A considérer la féodalité et les droits seigneuriaux, s'ils furent détruits, sans indemnité dans l'Italie du Nord, ils furent déclarés rachetables dans le royaume de Naples par la loi de 1806. Si le terrain fut donc déblayé pour la formation d'un Etat moderne unifié, grâce à l'abolition des pouvoirs administratifs et judiciaires des seigneurs, l'obligation du rachat des redevances n'allégea guère la charge qui pesait sur la paysannerie et entraîna la persistance des anciens rapports sociaux. Supportant après la réforme de 1806, une

(42) Sur l'aspect théorique des problèmes historiques du *Risorgimento*, voir les pages concernant le *Risorgimento*, dans A. GRAMSCI, *Œuvres choisies*, Paris, 1959 ; R. ZANGHERI, *La mancata rivoluzione agraria nel Risorgimento e i problemi economici dell'Unità*, dans *Studi gramsciani*, Rome, 1958, A. SOBOUL, *Risorgimento e rivoluzione borghese : schema di una direttiva di ricerca*, dans *Problemi dell'Unità d'Italia. Atti del II Convegno di Studi gramsciani*, Rome, 1962, p. 801.

(43) Sur les problèmes agraires, particulièrement sur la répartition de la propriété foncière à l'époque qui nous intéresse ici :

Italie du Nord. H. MARCELLI, *La crisi economica e sociale di Bologna nel 1796. Le prime vendite dei beni ecclesiastici. 1797-1800*, dans *Atti e memorie della Deputazione di storia patria per le province di Romagna*, 1953 et 1954 ; du même auteur, *La vendita dei beni ecclesiastici a Bologne e nelle Romagne. 1797-1815*, Bologne, 1961 ; du même auteur, *La vendita dei beni nazionali nella Repubblica cisalpina*, Bologne, 1967 ; R. ZANGHERI, *Prime ricerche sulla distribuzione della proprietà fondiaria nella pianura bolognese, 1789-1835*, Bologne, 1957 ; du même auteur, *La proprietà terriera e le origini del Risorgimento nel Bolognese. T. I., 1789-1804*, Bologne, 1961 ; M. BERENGO, *L'agricoltura veneta della caduta Repubblica all'Unità*, Milan, 1963 ; G. POROSINI, *La proprietà terriera nel comune di Ravenna dalla metà del secolo XVI ai giorni nostri*, Milan, 1963.

Etats pontificaux. R. DE FELICE, *La vendita dei beni nazionali nella Repubblica romana del 1798-1799*, Rome, 1960.

Royaume de Naples. P. VILLANI, *Mezzogiorno tra riforme e rivoluzione*, Bari, 1962 ; du même auteur, *La vendita dei beni dello stato nel regno di Napoli. 1806 - 1815*, Milan, 1964 ; du même auteur, *Féodalité, réformes, capitalismo agrario*, Bari, 1968.

charge sensiblement égale à celle des redevances seigneuriales et ecclésiastiques, le paysan de l'Italie méridionale n'était pas devenu, comme le paysan français, véritablement libre et indépendant.

Quant à la répartition de la propriété foncière, en ce domaine encore, les nuances régionales et des évolutions différentes accentuèrent le déséquilibre entre le Nord et le Sud de la péninsule, sans toutefois que la destruction de la propriété de type féodal et le transfert qui en résulta aient revêtu dans l'Italie du Nord le même caractère radical qu'en France. Dans le royaume de Naples, la réforme agraire avorta : elle profita surtout à l'aristocratie des *barons* dont elle fortifia le privilège foncier : lorsque, sous le règne de Murat, des biens domaniaux furent mis en vente, le groupe des gros acquéreurs (154, soit 7 % de l'ensemble) concentra environ 65 % des biens vendus. Rien ne fut changé aux structures sociales traditionnelles dans les campagnes. S'il en alla différemment dans l'Italie du Nord, ce ne fut pas au bénéfice des paysans. A reprendre les résultats de recherches concernant quinze communes de la plaine de Bologne, il apparaît clairement que l'aristocratie terrienne, de 1789 à 1835, dut partager son monopole foncier avec la bourgeoisie qui allait prendre la tête du mouvement national. Tandis que la part de la propriété aristocratique recule de 79 % en 1789 à 67 % en 1804, puis à 51 % en 1835, la propriété bourgeoise progresse entre ces mêmes dates de 17 % à 30 %, puis à 48 %. Le partage du monopole foncier prélude au partage de la suprématie politique. Que ce transfert de propriété de l'aristocratie à la bourgeoisie ne modifie pas la structure sociale traditionnelle des campagnes, on en a une preuve supplémentaire dans la permanence écrasante de la grande propriété foncière : 72,01 % en 1835 pour 72,77 % en 1789. A quelques exceptions près, la grande propriété aristocratique de type ancien, cultivée par métayers, continua d'imprimer sa marque aux rapports sociaux dans les campagnes, les conceptions pré-capitalistes de la rente foncière s'imposant aux propriétaires bourgeois eux-mêmes.

Les masses paysannes italiennes, loin de se dissocier comme en France par suite de la Révolution, furent donc maintenues, pour l'essentiel, dans la condition du travailleur agricole attaché à la terre ou du métayer traditionnel : les anciens liens de dépendance persistèrent. Loin de soutenir la lutte de la paysannerie contre la féodalité, la bourgeoisie capitaliste fit bloc avec l'aristocratie foncière. L'unité italienne maintint cette subordination de la masse paysanne au système oligarchique des grands propriétaires et de la haute bourgeoisie, sur la base d'une propriété foncière de type aristocratique : Il ne pouvait être question pour les libéraux modérés, artisans de cette unité, et Cavour le tout premier dont le nom seul symbolise cette communauté d'intérêts, de suivre la voie révolutionnaire française : le soulèvement des masses paysannes eût mis en péril leur prépondérance sociale et leur domination politique.

Les conséquences en furent lourdes dans la formation de la société moderne et du capitalisme italiens. Il ne s'est pas formé en Italie, à

la différence de la France, une large couche de propriétaires libres et indépendants, produisant pour le marché ; la rente en nature continua à prévaloir et persista la dépendance de la production par rapport au marché et au gain commercial. Ainsi se caractérisa la voie italienne du passage au capitalisme : voie de transaction qui maintint à l'origine la subordination du capital industriel au capital commercial, voie de compromis qui aboutit à un capitalisme oligarchique à tendances monopolites, et qui devait mener aux péripéties contemporaines que l'on sait.



Un processus semblable caractérisa, sous des modalités différentes, l'unification allemande : ce fut « la voie prussienne » du passage du féodalisme au capitalisme. Le soulèvement national de 1813 contre la domination napoléonienne fut finalement détourné au profit de l'aristocratie foncière et de la monarchie prussienne. Le mouvement de 1848 échoua par suite de la faiblesse de la bourgeoisie. Ce furent les guerres de 1864, de 1866 et de 1870 qui apportèrent une solution à la fois à la question nationale, au problème du renouvellement de l'Etat et à celui de la modernisation de la société, mais selon la voie du compromis : entendons que si la bourgeoisie capitaliste vit reconnaître sa suprématie économique et sa participation au pouvoir, l'aristocratie féodale maintint sa prépondérance foncière et sa primauté politique, avec de vastes privilèges dans l'armée et l'administration. Il n'y eut pas destruction, mais au contraire maintien et sauvegarde des anciennes structures prussiennes comme condition même de la société moderne allemande.

Telle fut encore la voie de développement des pays de l'Europe centrale et orientale : le passage à la société moderne capitaliste, fut marqué par la survivance, puissante, de structures féodales qui ne disparurent finalement qu'avec la chute du régime capitaliste lui-même, en plein XX^e siècle.

A considérer le cas de la Pologne ⁽⁴⁴⁾, il faut souligner le décalage, dans le duché de Varsovie sous domination napoléonienne de 1807 à 1813, entre le domaine du droit et la réalité économique et sociale. Aux formes juridiques bourgeoises pré-fabriquées, introduites d'en haut par une législation d'inspiration française ne correspondait pas un développement économique et social parallèle, condition pourtant d'une

(44) Sur l'ensemble des problèmes abordés ici à propos de la Pologne : T. MENCEL, *L'introduction du Code Napoléon dans le duché de Varsovie*, dans *Annales d'histoire du droit*, Poznan, 1949, en français ; l'ensemble des articles publiés dans le numéro spécial des *Annales historiques de la Révolution française* 1964, n° 3, consacré à « La Pologne de l'époque des Lumières au duché de Varsovie » ; essentiellement, J. JADŁICKI et W. SOBOCINSKI, *Bilan social du duché de Varsovie. 1807-1813*, dans *Acta Poloniae historica*, t. XIV, 1966, en français. D'un point de vue théorique et comparatif, W. KULA, *L'origine de l'alliance entre la bourgeoisie et les propriétaires fonciers dans la première moitié du XIX^e siècle*, dans *La Pologne au X^e Congrès des Sciences historiques à Rome*, Rome, 1955, p. 217 ; S. KIENIEWICZ, *La question agraire et la lutte pour la libération nationale en Pologne et en Italie, à l'époque du Printemps des peuples*, dans *Ibid.*, p. 235 ; W. KULA, *Secteurs et régions arriérées dans l'économie du capitalisme naissant*, dans *Problemi dell'Unità d'Italia. Atti del II Convegno di studi gramscini*, Rome, 1962, p. 685.

évolution bourgeoise des diverses structures que les dispositions juridiques ne sauraient à elles seules modifier d'une manière sensible. C'est pourquoi le nouveau droit français ne trouva dans le duché qu'un champ restreint d'application : dans la mesure seulement où il convenait aux intérêts de l'aristocratie foncière et de la minorité bourgeoise. Les masses paysannes furent subordonnées au système oligarchique de la grande propriété foncière : le servage fut aboli en 1807, mais la corvée maintenue jusqu'en 1861.

C'est dans ces conditions que se noua l'alliance de l'aristocratie et de la bourgeoisie. Dans la Pologne de la première moitié du XIX^e siècle, l'ancien seigneur pouvait se transformer en capitaliste, tandis que le capitaliste devenait souvent propriétaire foncier et jouissait donc des mêmes privilèges, en particulier des prestations des paysans en travail gratuit, c'est-à-dire de la corvée. L'ensemble de la production industrielle demeura fondé sur la propriété foncière, que son détenteur fût noble ou bourgeois, il pouvait être encore profitable, comme au XVIII^e siècle, pour monter une fabrique, d'acheter un domaine, avec ses réserves de matières premières et de main-d'œuvre astreinte à un travail obligatoire. Cependant, l'existence en Pologne de 1807 à 1861, de la corvée sans servage, alors qu'en Russie persistait la corvée avec servage, entraîna, par la mobilité sociale et géographique des paysans évincés de leur tenure, la formation d'un marché libre du travail, employant une vraie main-d'œuvre salariée. Si bien que la masse des travailleurs paraît divisée : une partie travaille sur la terre du seigneur, comme le faisaient ses ancêtres serfs ; l'autre vend sa force de travail à l'entrepreneur capitaliste, comme le feront ses fils et ses petits-fils. Les deux classes dominantes, mais non égales entre elles, aristocratie et bourgeoisie, avaient chacune leur zone réservée d'exploitation, mais complémentaires et solidaires.

Cependant les institutions juridiques implantées à l'époque de la domination française et révolutionnaires par origine, demeuraient en vigueur dans le royaume de Pologne rattaché à la Russie en 1815 : elles favorisèrent, dans cette région centrale, un développement social et national plus rapide que dans les provinces polonaises annexées à l'Autriche et à la Prusse. De là, des disparités régionales. C'est sur la base de ces institutions que fut assise la réforme des années Soixante qui donna finalement à la paysannerie polonaise la propriété du sol, réforme tardive, mais plus radicale que celle entreprise en Russie ou dans les régions sous domination autrichienne ou prussienne. Les éléments du droit bourgeois introduits en Pologne à l'époque de Napoléon, et maintenus après 1815, servirent en quelque sorte d'éducateur et de soutien pour les forces de transformation de la société, en facilitant en particulier l'essor économique de la bourgeoisie polonaise.

Voie lente et tardive, voie de compromis sans aucun doute, dans la transition de l'ancienne société féodale à la société moderne capita-

liste. Evolution freinée encore par la division politique du pays et l'absence d'un état national polonais.



Pour prendre maintenant un exemple hors d'Europe, la Restauration de Meiji constitue elle aussi, pour le Japon, le point de départ de la formation de la société capitaliste, se situant par-là dans la ligne fondamentale de la Révolution française. Commencée en 1867, elle aboutit après une dizaine d'années de troubles, à la dissolution de l'ancien régime féodal et seigneurial et à la modernisation de l'Etat. Les forces extérieures n'auraient pu moderniser la société japonaise, si l'évolution interne n'avait tendu au même résultat : le système de production capitaliste était déjà en gestation dans l'économie féodale du Japon. La spécialité de la Restauration de Meiji tient en particulier à cette convergence d'une évolution interne et de pressions extérieures. Sans doute, pour analyser ce processus historique, serait-il nécessaire de caractériser d'abord la féodalité de Tokugawa et la crise structurelle qu'elle connaissait depuis le XVIII^e siècle. A la veille de la Restauration s'affirmait de plus en plus nettement l'opposition de la paysannerie, surtout moyenne, et des petits et moyens fabricants, contre le système monopoliste des grands négociants et financiers alliés des pouvoirs seigneuriaux et des grands paysans propriétaires non exploitants (*jinushi*) qui percevaient la rente en nature. L'« ouverture » du pays sous la pression des Etats-Unis et de l'Europe précipita l'évolution, mais sans qu'aient eu le temps de mûrir de manière autonome et suffisante les conditions internes, économiques et sociales, nécessaires à la révolution bourgeoise.

Reconnaissons ici, que les interprétations du *Meiji*, par comparaison à la Révolution française considérée comme type classique de révolution bourgeoise, diffèrent selon les historiens japonais : restauration ou révolution ? ⁽⁴⁵⁾.

Pour l'école de Kôza, l'abolition de la propriété féodale et la réforme agraire constituent la clef de la révolution bourgeoise. Dans ces conditions, la dictature jacobine forme l'étape essentielle de la Révolution française, par la destruction radicale de la féodalité. Or, la *réforme du Meiji*, caractérisée par un compromis, constitua comme fondement de la société la classe des propriétaires fonciers semi-féodaux tenant sous leur coupe une paysannerie « semi-serve » : elle n'a pas affranchi les paysans, elle n'a pas aboli les rapports féodaux de production dans l'agriculture. Le capitalisme japonais s'est développé sur ce terrain. L'Etat issu du *Meiji*, loin d'être de type moderne occidental, appartient

(45) Voir A. SOBOUL, *Notes sur les études concernant la Révolution française au Japon*, dans *Annales historiques de la Révolution française*, 1968, n° 2 (avec une bibliographie des études en français par des historiens japonais, sur le thème qui nous occupe ici).

à la catégorie de l'absolutisme, forme d'Etat semi-féodal existant en Europe avant les révolutions bourgeoises.

Pour l'école de *Rôno* au contraire, qui a de la révolution bourgeoise une conception moins stricte, la Terreur et le Jacobinisme ne constituent pas la clef de la Révolution française : le *Meiji* marque bien le point de départ de la formation de la société moderne japonaise, expression spécifique du capitalisme.

Le problème agraire et la question paysanne sont donc, encore une fois, au cœur du problème : c'est eux qu'il convient d'examiner ⁽⁴⁶⁾. L'abolition du régime seigneurial par la réforme agraire de 1873 (*chiso-kaisei*) fut réalisée sous forme d'un compromis : les droits féodaux, contrairement au cas de la Révolution française, furent supprimés avec indemnité ; la charge retomba finalement sur les paysans assujettis aux nouveaux impôts fonciers en argent (*chiso*). Les paysans propriétaires (*hon-byakusho*) furent libérés des liens féodaux de dépendance ; mais ils demeurèrent contribuables de ces nouveaux impôts, charge à peu près identique à celle des anciennes redevances seigneuriales en nature. Ils n'eurent d'autre part aucune occasion d'acquérir des terres, comme les paysans français par la vente des biens nationaux. Les campagnes japonaises ne connurent ni les *laboureurs à cabriolet*, ni les paysans aisés du type *kulak*. Quant à la masse des paysans, journaliers agricoles, mais aussi petits fermiers, leur affranchissement fut une opération blanche : une fois les grands paysans propriétaires non exploitants (*jinushi*) devenus, grâce à la réforme agraire, véritablement propriétaires de leurs terres et contribuables de l'impôt foncier en argent, — les cultivateurs immédiats (*hosaku*), loin d'être affranchis, continuèrent à payer aux *jinushi* la rente annuelle en nature. Ainsi se maintinrent les rapports traditionnels de dépendance et l'exploitation du surtravail des *kosaku*, sous la garantie de l'Etat et de ses moyens de contrainte.

Les paysans propriétaires et exploitants « affranchis » par la réforme de *Meiji*, ne peuvent donc se comparer aux paysans propriétaires libres et indépendants, issus en Europe occidentale de la décomposition de la propriété foncière féodale. Il n'y eut au Japon ni *yeomanry* comme en Angleterre, ni paysannerie moyenne comme en France, ni non plus *junker* comme en Prusse. La paysannerie japonaise fut subordonnée au système oligarchique de la grande bourgeoisie privilégiée et des propriétaires *jinushiens* de type semi-féodal : la nouvelle société capitaliste sauvegarda l'essentiel des anciens rapports de production. Ainsi s'explique, les circonstances de l'ouverture du pays sous la pression étrangère aidant, que la *Restauration de Meiji* ait abouti à la formation d'une monarchie absolutiste et oligarchique : à la différence de la Révolution

(46) Nous suivons ici essentiellement les analyses de H. K. TAKAHASHI, *La place de la Révolution de Meiji dans l'histoire agraire du Japon*, *Revue historique*, octobre-décembre 1953, p. 229-270. Voir aussi S. TOYAMA, *MEIJI ISHIN* (Restauration de Meiji), Tokyo, 1951.

française qui détruisit l'Etat absolutiste et permit l'instauration d'une société libérale bourgeoise. Malgré le développement du capitalisme moderne, ces vestiges persistèrent jusqu'à la réforme agraire de 1945 (*nôchi kaikaku*), qui se donna précisément pour tâche l'affranchissement « des paysans japonais opprimés depuis plusieurs siècles sous les charges féodales ». Ce qui prouve après coup, écrit H. K. Takahashi que « la *Restauration de Meiji* et ses réformes agraires n'avaient pas accompli la tâche historique de la révolution bourgeoise de supprimer les rapports économiques et sociaux féodaux » ⁽⁴⁷⁾.

V.

Etape nécessaire dans la transition du féodalisme au capitalisme, la Révolution française, par les solutions qu'elle a su successivement apporter au problème de l'égalité des droits, s'est encore imposée à l'histoire contemporaine. La transformation de l'économie par le capitalisme, en concentrant les entreprises, en multipliant et en agglomérant les salariés, en éveillant et précisant leur conscience de classe, a placé à nouveau au premier plan des préoccupations des hommes, le principe de l'égalité des droits. Si bien que ce principe essentiel que la bourgeoisie de 1789 avait posé avec éclat pour justifier l'abolition du privilège nobiliaire fondé sur la naissance, manifesta des conséquences que les Constituants n'avaient pas prévues, malgré les avertissements malveillants de certains adversaires clairvoyants. « Les nègres de nos colonies et les domestiques dans nos maisons, écrivit Rivarol dans le *Journal politique national*, peuvent, la Déclaration des droits à la main, nous chasser de nos héritages. Comment une assemblée de législateurs a-t-elle feint d'ignorer que le droit de nature ne peut exister un instant à côté de la propriété ? » ⁽⁴⁸⁾. C'était poser le problème du contenu des droits : égalité théorique ou égalité réelle ? A Vergniaud affirmant le 13 mars 1793 : « L'égalité pour l'homme social n'est que celle des droits », répondent le 20 août suivant Félix Lepeletier : « Faire disparaître l'inégalité des jouissances », et en l'an IV Babeuf préconisant « la communauté des biens et des travaux », pour atteindre enfin à « l'égalité parfaite ». La Révolution française ouvrait les trois voies dans lesquelles s'engagea successivement l'histoire du monde contemporain.



Pour le libéralisme bourgeois, celui des Constituants de Quatre-vingt-neuf comme celui des Anglo-Saxons, l'égalité n'est qu'une égalité

(47) Article cité à la note précédente, p. 270.

(48) *Journal politique national*, n° 19 (fin août 1789). Les Constituants « déclarèrent donc, à la face de l'univers, que tous les hommes naissent et demeurent libres, qu'un homme ne saurait être plus qu'un autre homme, et cent autres découvertes de cette nature, qu'ils se félicitaient d'avoir révélées les premiers du monde, se moquant bien philosophiquement de l'Angleterre qui n'avait pas su débiter comme eux, lorsqu'elle se donna une Constitution en 1688 ».

des droits. Tous les citoyens sont libres d'en user, mais tous n'en ont pas les moyens. Si dans la Déclaration, l'égalité a été associée à la liberté, il s'agissait d'une affirmation de principe qui légitimait l'abaissement de l'aristocratie et l'abolition du privilège nobiliaire, plus qu'elle n'autorisait les espérances populaires. En plaçant au rang des droits naturels imprescriptibles celui de propriété, les Constituants introduisirent dans leur œuvre une contradiction qu'ils ne purent surmonter : le maintien de l'esclavage et l'organisation censitaire du suffrage la portèrent au grand jour. L'exercice du droit de vote fut dosé suivant le paiement d'une contribution déterminée, c'est-à-dire suivant le degré d'aisance et de richesse. Ainsi les droits que la bourgeoisie constituante avait reconnus à l'homme et au citoyen n'étaient que ceux de l'*homme bourgeois* ; ils demeuraient abstraits et théoriques pour la masse des citoyens passifs.

La bourgeoisie révolutionnaire s'en tint toujours là, affirmant nettement ses principes chaque fois que le mouvement populaire menaçait l'édifice nouveau. « Allons-nous terminer la Révolution, allons-nous la recommencer ? interroge Barnave, après la fuite à Varennes, le 15 juillet 1791, dans un discours véhément. Vous avez rendu tous les hommes égaux devant la loi ; vous avez consacré l'égalité civile et politique... Un pas de plus serait un acte funeste et coupable, un pas de plus dans la ligne de liberté serait la destruction de la royauté ; dans la ligne de l'égalité, la destruction de la propriété. Si l'on voulait encore détruire, quant tout ce qu'il fallait détruire n'existe plus ; si l'on croyait n'avoir pas tout fait pour l'égalité, quand l'égalité de tous les hommes est assurée, trouverait-on encore une aristocratie à anéantir, si ce n'est celle des propriétés ? » ⁽⁴⁹⁾. Dans cette même ligne, Vergniaud dans son discours à la Convention, le 13 mars 1793, au moment où s'affirme la poussée sectionnaire parisienne : « l'égalité pour l'homme social n'est que celle des droits. Elle n'est pas plus celle des fortunes que celles des tailles, celles des forces, de l'esprit, de l'activité, de l'industrie et du travail » ⁽⁵⁰⁾. Après Thermidor, la bourgeoisie se raidit. Elle ne cache plus que les droits de l'homme sont ceux du propriétaire. « Vous devez garantir enfin la propriété du riche, déclare Boissy d'Anglas dans son discours préliminaire au projet de constitution. L'égalité civile, voilà tout ce que l'homme raisonnable peut exiger... Nous devons être gouvernés par les meilleurs : les meilleurs sont les plus instruits et les plus intéressés au maintien des lois ; or à bien peu d'exception près, vous ne trouverez de pareils hommes que parmi ceux qui, possédant une propriété, sont attachés au pays qui la contient, aux lois qui la protègent, à la tranquillité qui la conserve, et qui doivent à cette propriété et à l'aisance qu'elle donne... [etc...]. Un pays gouverné par les propriétaires est dans l'ordre social, celui où les

(49) *Moniteur*, IX, 143.

(50) *Moniteur*, XV, 705.

non-propriétaires gouvernent est dans l'état de nature » ⁽⁵¹⁾. Propriété héréditaire, si bien que subsiste en un certain sens le privilège de la naissance.

La voie du libéralisme bourgeois s'affirma avec éclat au XIX^e siècle. Par son compromis conservateur rassurant, elle n'a rien perdu de sa valeur.



Pour les tenants de la démocratie sociale, telle qu'elle s'est esquissée en l'an II, le droit à l'existence prime le droit de propriété, l'égalité doit être celle « des jouissances ». Dans son discours du 2 décembre 1792 sur les troubles frumentaires d'Eure-et-Loir, Robespierre, subordonnant le droit de propriété au droit à l'existence, pose le fondement théorique d'une nation égalitaire. « Les auteurs de la théorie n'ont considéré les denrées les plus nécessaires à la vie que comme une marchandise ordinaire ; ils n'ont mis aucune différence entre le commerce du blé et celui de l'indigo ; ils ont plus disserté sur le commerce des grains que sur la subsistance du peuple... Ils ont compté pour beaucoup les profits des négociants ou des propriétaires, la vie des hommes à peu près pour rien... Le premier des droits est celui d'exister ; tous les autres sont subordonnés à celui-là » ⁽⁵²⁾. Robespierre en vint, dans son discours du 24 avril 1793, à une nouvelle formulation du droit de propriété : « La propriété est le droit qu'a chaque citoyen de jouir et de disposer de la portion des biens qui lui est garantie par la loi ». Ce n'était donc plus un droit naturel imprescriptible, antérieur à toute organisation sociale, comme l'avait affirmé la *Déclaration de 1789* ; il s'inscrivait dorénavant dans des cadres sociaux et historiques, il se définissait par la loi.

C'est bien ainsi que l'entendaient aussi les masses populaires. Elles s'étaient toujours montrées hostiles à la liberté économique qui ouvrait la voie au capitalisme et à la concentration des entreprises, donc à leur prolétarianisation : outre que pour elles les droits de l'homme et du citoyen demeuraient illusoires, la propriété privée de la terre et des ateliers les plaçait sous la dépendance de ceux qui, en fait, avaient seuls le privilège d'en jouir. Elles invoquèrent donc le droit à l'existence et mirent en avant, à l'encontre de la bourgeoisie propriétaire, le principe de « l'égalité des jouissances ». Après le 10 août 1792, la bourgeoisie

(51) *Moniteur*, XXV, 92, « L'égalité absolue est une chimère poursuit Boissy d'Anglas ; pour qu'elle pût exister, il faudrait qu'il existât une égalité entière dans l'esprit, la vertu, la force physique, l'éducation, la fortune de tous les hommes ». Singulière continuité de vues des Girondins aux Thermidiens.

(52) *Moniteur*, XIV, 637. Voir G. LEFEBVRE, *Sur la pensée politique de Robespierre*, dans *Etudes sur la Révolution française* (2^e éd.), p. 144, extrait d'un des deux discours prononcés, le 15 octobre 1933, à l'occasion de l'inauguration du buste de Robespierre dans l'hôtel de ville d'Arras, publiés dans *Annales historiques de la Révolution française*, 1933, p. 484 et p. 492.

(53) Parlant au nom des commissaires des assemblées primaires, Felix LEPELETIER déclare à la Convention, le 20 août 1793 : « Il ne suffit pas que la République française soit fondée sur l'égalité ; il faut encore que les lois, que les mœurs de ses citoyens tendent, par un heureux accord, à faire disparaître l'inégalité des jouissances ; il faut qu'une existence heureuse soit assurée à tous les Français » (*Journal de la Montagne*, 21 août 1793).

révolutionnaire se résolut, pour l'emporter, à l'alliance populaire : le suffrage universel fut institué, une république démocratique et sociale esquissée. La communauté nationale, investie du droit de contrôle sur la propriété privée, intervient pour maintenir une égalité relative par la reconstitution de la petite propriété, à mesure que l'évolution économique tend à la détruire, afin de prévenir la reconstitution du monopole de la richesse comme la formation d'un prolétariat dépendant. De là, les lois montagnardes pour multiplier les petits propriétaires, la direction de l'économie pour mettre en harmonie les prix et les salaires, un système d'enseignement ouvert à tous, « la bienfaisance nationale » enfin. Ainsi se réaliserait le but assigné à la société par la *Déclaration des droits* du 24 juin 1793 : « le bonheur commun ». Ainsi s'inscrirait dans les faits cet idéal d'une société égalitaire que Saint-Just précisait dans ses *Institutions républicaines* : « donner à tous les Français les moyens d'obtenir les premières nécessités de la vie, sans dépendre d'autre chose que des lois et sans dépendance mutuelle dans l'état civil ». Ou encore : « Il faut que l'homme vive indépendant ».

La tentative de démocratie sociale de l'an II, si elle remplit d'effroi la bourgeoisie, n'en prit pas moins valeur d'exemple après 1830, quand reparut le parti républicain, et surtout après 1848, quand le suffrage universel rétabli conféra à ses principes une force multipliée. La tentative de l'an II a nourri la pensée sociale du XIX^e siècle, son souvenir a pesé fortement sur ses luttes politiques. Les esquisses montagnardes se sont lentement précisées sous la troisième République ; et d'abord cette instruction publique accessible à tous, vainement réclamée par les sans-culottes comme l'une des conditions nécessaires de la démocratie sociale.

Mais dans le même temps la liberté économique et la concentration capitaliste accroissant les écarts sociaux et renforçant les antagonismes, « l'égalité des jouissances » s'éloignait de plus en plus, hors de portée. Cramponnés à leur condition, artisans et boutiquiers, descendants des sans-culottes de Quatre-vingt-treize, toujours attachés à la petite propriété fondée sur le travail personnel, oscillaient de l'utopie à la révolte. La même contradiction entre les exigences de l'égalité des droits proclamée en principe et les conséquences du droit de propriété et de la liberté économique, et la même impuissance pesèrent sur les tentatives de démocratie sociale : la tragédie de juin 1848 en témoigna, pour ne pas parler des péripéties de la troisième République. « Temps des anticipations », a dit E. Labrousse de l'an II. Ne serait-il pas le temps des utopies ? Au quatrième fragment des *Institutions républicaines*, Saint-Just écrit : « Il ne faut ni riches ni pauvres ». Mais il note en même temps sur son agenda : « Ne pas admettre le partage des

(54) Voir, à ce sujet, J. BELIN, *La logique d'une idée-force. L'idée d'utilité sociale pendant la Révolution française. 1789-1792*, Paris, 1933, et les observations à ce propos de G. LEFEBVRE, *Annales historiques de la Révolution française*, 1947, p. 381.

propriétés ». La république égalitaire de l'an II demeure bien du domaine des anticipations, l'aridité jamais atteinte, mais toujours poursuivie.



Babeuf cependant, dès le temps de la Révolution, avait dénoué la contradiction, ouvrant à l'avenir une troisième voie, conférant au principe de l'égalité des droits une extension d'une ampleur et un ressort d'une force extraordinaire ⁽⁵⁵⁾. Comme les sans-culottes, comme les Jacobins, Babeuf proclame que le but de la société est « le bonheur commun », la Révolution doit assurer à tous les citoyens « l'égalité des jouissances ». Mais la propriété privée introduisant nécessairement l'inégalité et « la loi agraire », c'est-à-dire le partage égal des propriétés, ne pouvant « durer qu'un jour » (« dès le lendemain de son établissement, l'inégalité se remontrerait »), le seul moyen d'arriver à « l'égalité de fait » et d'« assurer à chacun et à sa postérité, telle nombreuse qu'elle soit, la suffisance, mais rien que la suffisance », est « d'établir l'administration commune, de supprimer la propriété particulière, d'attacher chaque homme au talent, à l'industrie qu'il connaît, de l'obliger à en déposer le fruit en nature au magasin commun, et d'établir une simple administration de distribution, une administration des subsistances, qui, tenant registre de tous les individus et de toutes les choses, fera répartir ces dernières dans la plus scrupuleuse égalité ».

Ce programme exposé dans le *Manifeste des plébéiens* publié par le *Tribun du peuple* du 9 frimaire an IV (30 novembre 1795), constituait par rapport aux idéologies sans-culotte et jacobine caractérisées l'une et l'autre par l'attachement à la propriété privée fondée sur le travail personnel, un renouvellement profond ou plus exactement une brusque mutation : « la communauté des biens et des travaux » prônée par Babeuf fut la première forme de l'idéologie révolutionnaire de la nouvelle société issue de la Révolution elle-même. Autrement dit, Babeuf présentait l'abolition de la propriété privée des moyens de production et l'instauration d'une démocratie communiste, comme seules capables de réaliser pleinement l'égalité des droits. Par le Babouvisme, le communisme, jusque-là rêverie utopique, était érigé en un système idéologique finalement cohérent ; par la *Conjuration des Egaux*, il entraînait dans l'histoire des luttes sociales et politiques.

L'importance de la *Conjuration* et du *Babouvisme* ne peut se mesurer qu'à l'échelle du XIX^e siècle : dans l'histoire de la Révolution et du Directoire, ils ne constituent qu'un simple épisode qui modifia

(55) Le point des études babouvistes est fait par Babeuf (1760-1797). Buonarrotti (1761-1837). Pour le deuxième centenaire de leur naissance, publication de la Société des Etudes robespierristes, Nancy, 1961 ; Cl. MAZAURIC, *Babeuf et la conspiration pour l'égalité*, Paris, 1962 ; *Babeuf et les problèmes du babouvisme*, recueil collectif sous la direction d'A. SOBOUL, Paris, 1963 ; V. M. DALINE, *Gracchus Babeuf avant et pendant la Révolution française. 1785-1794*, Moscou, 1963, en russe ; compte rendu par A. SOBOUL, *Revue d'histoire moderne*, 1966, p. 166 ; V. DALINE, A. SAÏTTA, A. SOBOUL, *Inventory des manuscrits et imprimés de Babeuf*, Paris, 1966.

sans doute l'équilibre politique du moment, mais qui n'eut pas de résonance profonde. Dans sa lettre du 26 messidor an IV (14 juillet 1796), véritable testament politique, Babeuf recommandait à Félix Lepelletier de rassembler tous ses « projets, notes et ébauches d'écrits démocratiques et révolutionnaires, tous conséquents au vaste but », entendons l'égalité parfaite, le bonheur commun. « Lorsqu'on en sera venu à songer de nouveau au moyen de procurer au genre humain le bonheur que nous lui proposons, tu pourras rechercher dans ces chiffons et présenter à tous les disciples de l'Egalité... ce que les corrompus d'aujourd'hui appellent mes rêves ».

Répondant à ce vœu, Buonarroti publia à Bruxelles en 1828, l'histoire de la *Conspiration pour l'égalité, dite de Babeuf* ⁽⁵⁶⁾. Cet ouvrage exerça une profonde influence sur la génération de 1830 ; grâce à lui, le *Babouvisme* s'inscrivit comme un chaînon de la pensée communiste. Ainsi étaient nées de la Révolution française, des idées qui menaient, selon l'expression de Marx, « au-delà des idées de l'ancien état de chose » : celles d'un ordre social nouveau qui ne serait pas l'ordre bourgeois.



La Révolution française se situe dès lors au cœur même de l'histoire du monde contemporain, au carrefour des divers courants sociaux et politiques qui ont partagé les nations et les partagent encore. Révolution bourgeoise classique, elle constitue par l'abolition sans compromis de la féodalité et du régime seigneurial, le point de départ de la société capitaliste et du système libéral représentatif dans l'histoire de la France. Révolution paysanne et populaire, elle tendit par deux fois à dépasser ses limites bourgeoises : en l'an II, tentative qui, malgré l'échec nécessaire, conserva longtemps valeur prophétique d'exemple, et lors de la *Conspiration pour l'égalité*, épisode qui se situe à l'origine féconde de la pensée et de l'action révolutionnaires contemporaines. Ainsi s'expliquent sans doute ces vains efforts pour dénier à la Révolution française, précédant dangereux, sa réalité historique ou sa spécificité sociale et nationale. Mais ainsi s'expliquent aussi le tressaillement qu'a ressenti le monde et le retentissement de la Révolution française dans la conscience des hommes de notre siècle. Ce souvenir à lui seul est révolutionnaire : il nous exalte encore.

Albert SOBOUL,
professeur à la Sorbonne.

(56) Dernière édition, Paris, 1957, avec une préface de G. LEFEBVRE.

FASCISME ET ANTI-FASCISME DANS LE CINEMA ITALIEN

DE 1935 A 1945

L'Histoire du Cinéma peut enrichir notre connaissance de l'histoire générale si tant est que l'on veuille bien envisager la première sous un angle approprié. En effet, par de nombreux côtés, l'histoire du cinéma s'apparente davantage à l'histoire de la presse qu'à l'histoire du théâtre, le film est infiniment plus sensible à l'ambiance générale d'une époque que ne l'est le théâtre, mais à l'inverse du journal, il prétend à l'appellation de 7^e art, contradiction fondamentale qui écartèle toute tentative d'approche entre l'analyse de l'opinion et l'étude d'un mode d'expression artistique dans une phase de son évolution. L'histoire du cinéma doit donc se tenir entre ces deux pôles, ne négligeant ni ce qui appartient au meilleur d'une production artistique à une époque donnée, ni ce qui relève du document sociologique, le film étant toujours, même dans ses aspects les plus romanesques, un étonnant témoin de son temps. Le cinéma peut apporter au dossier de l'histoire des mœurs, des mentalités, des psychologies collectives ou, à l'opposé, aux études de civilisation matérielle, des pièces irremplaçables. Bien que le recul nous manque, la production cinématographique doit être considérée dans sa totalité comme une voie d'approche, une voie privilégiée même, de l'histoire des civilisations contemporaines.

Sur le plan pratique, la difficulté réside dans le fait que le chercheur se trouve quelque peu démuní, obligé de se contenter de documents pas toujours très maniables. Ainsi, les films anciens ne peuvent se voir qu'avec grand-peine en dehors des circuits commerciaux ou des ciné-clubs. La Cinémathèque française, dont les collections sont très complètes, n'est pas encore à la disposition des chercheurs ; même dans un but scientifique, les projections à la demande n'existent pratiquement pas. Il faut d'ailleurs souligner que les équipements nécessaires manquent, puisque l'étude des films ne peut se faire qu'avec un matériel approprié, des *moviolas*, sorte de tables de lecture permettant de visionner le film, de l'arrêter en cours de défilement, de revenir éventuellement en arrière. On comprend, que dans ces conditions, beaucoup de films soient impossibles à analyser et qu'il faille, pour connaître leur contenu, se rapporter aux publications ayant accompagné leur « sortie ». D'abord le matériel publicitaire, photos, scénarios, fiches de renseignements malheureusement toujours hagiographiques, puis journaux, quo-

tiens ou hebdomadaires, contenant des critiques à utiliser avec précaution, revues corporatives pleines d'intérêt pour certains aspects du cinéma, enfin revues indépendantes et notamment revues spécialisées qui sont le plus souvent irremplaçables tant par leurs articles généraux que par la tribune qu'elles offrent aux réalisateurs. Des catalogues, des annuaires, des index existent également, mais ils ne sont utilisables que pour des études quantitatives. L'ensemble de ce matériel, parfois très volumineux, ainsi que les films, se comptant par centaines, même pour une période limitée, posent le délicat problème du travail en équipe.

Ainsi, malgré l'existence de travaux partiels, une véritable histoire du cinéma, intégrant les éclairages politiques, économiques et sociaux pour une contribution à l'histoire générale, reste encore à écrire. Ce qui suit n'est qu'une modeste tentative sur un point particulier.



Arrivé au pouvoir en 1922, le régime fasciste ne va longtemps s'intéresser au cinéma que de manière limitée, se contentant de contrôler les actualités cinématographiques hebdomadaires. A cet effet, a été créé en 1925 l'Institut National L.U.C.E. (*L'Unione per la Cinematografia Educativa*), entreprise gouvernementale « pour la propagande et la culture au moyen du cinéma ». L'Institut, d'abord relativement libéral, devient à partir de 1930 de plus en plus servile à l'égard du régime, le « cinegiornale » ne présentant plus que des informations étroitement filtrées à des fins de propagande et des reportages flatteurs sur les hommes et les entreprises du régime. De plus, l'Institut LUCE se met à produire une abondante série de documentaires destinés à servir de tribune aux réalisations et aux « batailles » dans lesquelles Mussolini engageait son prestige.

Toutefois, à partir de 1935, le régime va durcir son attitude à l'égard du cinéma. La consolidation politique autorise l'adoption de mesures plus strictes et l'exemple allemand est là pour inciter les dirigeants fascistes à faire du cinéma italien un instrument au service de l'idéologie nouvelle. Ainsi, en 1935, est créée au sein du Ministère de la Culture Populaire, une *Direction Générale pour la Cinématographie* dont le but est de contrôler et de guider toute activité en ce domaine. En quelques années, le nouveau service va mettre à la disposition de l'Etat, un important secteur du cinéma italien allant des sociétés de production jusqu'aux salles d'exploitation. L'I.R.I. (*Istituto Ricostruzione Industriale*) s'empare de circuits de distribution appartenant à des sociétés privées et les regroupe dans un office créé à cette occasion, l'E.N.I.C. (*Ente Nazionale Industrie Cinematografiche*). De vieux studios de réalisation sont rénovés tandis qu'est commencée la construction de Cinecittà ; les nouveaux locaux seront inaugurés en grande pompe en 1937. Enfin, reprenant une affaire en mauvais état financier, une entreprise gouvernementale de production est créée, c'est la *Cines*, société financée et

surveillée par l'ENIC et Cinecittà. Dans le domaine du crédit, les banques d'Etat mettent sur pied une section cinématographique, c'est le cas de la *Banque Commerciale Italienne* et surtout, en 1937, de la *Banque Nationale du Travail* délibérant directement sous le contrôle de la *Direction Générale pour la Cinématographie*. Parallèlement, pour plier le cinéma à l'autarcie régnante, pour satisfaire les producteurs italiens, aussi bien ceux qui dépendaient du régime que ceux qui n'étaient pas directement sous sa coupe, pour ouvrir aux réalisations nationales de nouvelles possibilités et pour lutter contre l'importation des films en provenance des démocraties occidentales, est créé un monopole d'Etat sur les film étrangers, l'E.N.I.P.E. (*Ente Nazionale Importazione Pellicole Estere*) qui allait appliquer de strictes règles de contingentement. Ainsi la *Direction Générale pour la Cinématographie* s'est montrée d'une grande efficacité, le régime possède désormais un important circuit de salles, dispose de vastes studios, gère une grosse maison de production et contrôle l'essentiel du crédit cinématographique. Il est toutefois intéressant de constater que malgré toutes ces initiatives, le fascisme n'a pas eu le courage d'instituer un véritable cinéma d'Etat à la manière du système nazi. De surcroît, cette façade gouvernementale ne doit pas faire illusion, comme dans d'autres domaines la mainmise mussolinienne fut plus apparente que réelle ; la meilleure preuve réside dans le fait que la législation nouvelle eut surtout des effets négatifs, vidant le cinéma italien de tout contenu politique, économique ou social, et ne provoquant la réalisation que d'un tout petit nombre d'œuvres véritablement apologétiques comme « *Vieille Garde* » de Alessandro Blasetti ou « *Chemise Noire* » de Gioacchino Forzano.

Pour ne rien négliger, le régime s'intéresse même à la formation des futurs réalisateurs, acteurs, scénaristes et techniciens. En 1935, est créée une école gouvernementale, vaguement inspirée du « *Kinotecnium* » de Moscou, le *Centre Expérimental de Cinématographie*. Pour cet établissement modèle, le régime n'hésite pas à prévoir un gros budget, installant dans des constructions luxueuses une série de laboratoires ultra-modernes, deux studios de grande dimension et tous les locaux appropriés, et il multiplie les bourses d'études. En fait, malgré les moyens matériels largement mobilisés, le Centre Expérimental de Rome ne donna que peu de résultats sur le plan artistique ; sa trop grande dépendance à l'égard du fascisme en faisant davantage une école d'orthodoxie qu'un libre séminaire ouvert à toutes les expériences. Le seul aspect positif du Centre résida dans les efforts de son directeur, Luigi Chiarini, pour développer la réflexion théorique dans une collection d'ouvrages sur le cinéma et la méditation critique dans la revue du Centre *BIANCO E NERO*. (1). Enfin, pour « préparer les futures levées de cinéastes » et accroître les effets de l'école romaine, le régime crée dans chaque université, à partir des Groupes Universitaires Fas-

(1) Les meilleurs articles de *BIANCO E NERO*, écrits théoriques, écrits historiques et critiques, extraits de découpages et scénarios, ont été réunis en quatre volumes : Mario VERDONE et Leonardo AUTERA, *Antologia di Bianco e Nero 1937-1943*, Rome, 1964.

cistes existants, des « Cine-Guf ». Les adhérents de ces organismes recevaient une caméra de format réduit et de la pellicule pour réaliser de petits films. A quelques exceptions près, comme Pasinetti ou Cerchio qui devinrent de bons documentaristes, les étudiants des « Cine-Guf », sans moyens financiers, ne dépassèrent pas le stade de l'amateurisme et l'institution donna peu de résultats pratiques.

Le cinéma fasciste de juin 1940 à juillet 1943

A l'approche de la guerre, le régime va se faire plus attentif à l'emploi du cinéma comme moyen de propagande. Le 7^e art doit devenir, selon les paroles de Pavolini, ministre de la culture populaire, « un grand ami quotidien du peuple italien, un instrument de rayonnement de l'Italie fasciste, une arme pure et passionnée au service de la « Révolution ». Lorsque le 10 juin 1940, l'Italie entre en guerre, la revue corporative *IL FILM* ⁽²⁾ publie un éditorial particulièrement explicite : « *Parmi les nouveautés de la guerre, il y a la MOBILISATION INTEGRALE, matérielle et spirituelle du cinématographe... Comme le cinéma français a dénoncé la catastrophique décadence de son peuple, le cinéma italien doit démontrer notre irrésistible ascension, voilà le moyen d'apporter une contribution véritable à la victoire.* » De fait, les premières années de guerre sont marquées par un accroissement sensible de la production ; alors qu'il ne se réalisait que 12 films en 1931, 20 en 1935, 32 en 1937, 78 en 1939, l'effort de guerre amène le cinéma italien à produire 81 films en 1940, 89 films en 1941 et 120 films, chiffre record, en 1942. Les réalisateurs reçoivent de véritables commandes de l'Etat pour tourner des œuvres de circonstances dédiées à la propagande. Déjà, en mai 1940, Pavolini invitait dans la revue *IL FILM*, les artistes à célébrer la vie de l'Empire, « *L'Empire est un grand horizon vers lequel le cinéma italien doit se tourner encore plus* », et les incitait, sans grand succès il est vrai, à partir en Afrique. Après l'entrée en guerre, les appels se font encore plus directs, on parle en toute modestie de créer « *un film fasciste* » qui raconterait le conflit avec le même élan épique que celui avec lequel Eisenstein avait chanté la révolution soviétique dans « *Le cuirassé Potemkine* ». Ernesto Valentino écrit dans *IL FILM* (juillet 1940) : « *Pourquoi le Fascisme ne devrait-il pas avoir le grand film de son histoire, qui porterait à travers les générations mussoliniennes la passionnante et exaltante histoire de ses grandes journées de victoire ?* »

L'année suivante, en juin 1941, Pavolini présente à Cinecittà un rapport sur le cinéma italien, qui reprend de façon toujours plus claire et pressante les consignes gouvernementales : « *Nos ambitions les plus chères vont à un cinéma qui soit le miroir de la société actuelle, de la vie italienne présente. Un cinéma réaliste ? Certes, mais sans l'équivoque d'un réalisme qui ne doive réfléchir que les aspects intérieurs*

(2) Analogue à *LA CINEMATOGRAFIE FRANÇAISE*, *IL FILM* est la revue corporative du cinéma italien. Il publie, entre autres, les textes officiels relatifs à la cinématographie ; sa parution est hebdomadaire.

d'une société. La société que le cinéma italien est appelé à exprimer ne ressemble pas à celle qui fut décrite par le cinéma français d'hier et qui montrait une délinquance en augmentation, une progression de l'alcoolisme, une dénatalité croissante. La nôtre, au contraire, est une société dans laquelle la dénatalité a été stoppée, la délinquance y est en rapide diminution, les valeurs éthiques y sont tenues fermes... Notre exigence fondamentale est que la vie italienne soit réfléchie dans son mal partiel mais surtout dans son bien global qui prévaut nettement » (3). Il s'agit, comme on le constate, d'une déclaration cherchant à travestir la réalité sociale ; à cet égard, on peut rappeler les propos du critique cinématographique Mario Gromo : « Le délinquant est éliminé de l'écran parce que dans l'Italie fasciste, la délinquance n'existe pas ; toute pauvreté est éliminée parce que dans l'Italie fasciste, la misère n'existe pas ; la satire est éliminée parce qu'il n'y a rien à critiquer ; mécontents et rebelles sont éliminés parce qu'il n'y a ni mécontents ni rebelles dans l'Italie fasciste ». (4)

Au cours des mois suivants, les efforts du régime ne se relâchent point, preuve sans doute de ce que les résultats ne sont pas à la hauteur des objectifs. Pavolini ne cesse de se répandre en déclarations grandiloquentes ; ainsi, en juin 1942, cette phrase extraite de *IL FILM* : « Tout a été réalisé grâce au Duce, au Duce qui a voulu que le cinématographe, arme de guerre et d'après-guerre, continuât et intensifiât son développement ». En 1943, pour obtenir de meilleurs résultats, on crée même un « Comité pour les films de guerre et politiques » qui a pour objet de produire et de contrôler les films de propagande et de les signaler à l'attention du public.

Il semble donc que le cinéma ne donne que des motifs de satisfaction aux hommes qui détiennent le pouvoir, inconscients qu'ils sont de la situation réelle ou cherchant à tenir le peuple italien dans l'illusion la plus totale. Ainsi, Vittorio Mussolini écrit dans l'éditorial du 10 janvier 1943 de la revue *CINEMA* (5), tirant le bilan de la période : « Le cinéma italien entre presque en triomphateur dans l'année 1943. De fait, il a donné de grandes preuves de sa valeur pendant l'année écoulée : il a amélioré de façon sensible son niveau artistique, il a consolidé les cadres de la production et élargi les cadres techniques, il a exporté ses films avec succès et en a augmenté les revenus, il a grâce à une législation adéquate réglé sa position dans l'Etat corporatif, il a mis de l'ordre dans la difficile branche du crédit, il a enfin pris d'énergiques précautions pour faire face à l'actuelle difficulté de travail consécutive aux bombardements ». Or, quelques mois plus tard, le 24 juillet 1943, Mussolini était démis de ses fonctions, emportant avec lui tous les thuriféraires du régime.

(3) Le rapport est reproduit dans sa totalité dans le numéro du 7 juin 1941 de *IL FILM*.

(4) Mario GROMO, *Cinema Italiano (1903-1953)*, Milan, 1954, p. 76.

(5) *CINEMA* est l'organe officiel du syndicat fasciste du spectacle. De parution bi-mensuelle, la revue est dirigée par le propre fils du Duce, Vittorio Mussolini. De larges extraits en ont été publiés dans le livre de Orio CALDIRON, *Antologia di CINEMA 1936-1943*, Padova, 1965.

Si on analyse maintenant les films italiens ayant un rapport plus ou moins direct avec la situation politique du pays pendant les premières années du conflit, on découvre une grande pauvreté de thèmes et une médiocrité esthétique presque constante. L'aspect le plus frappant du cinéma de propagande est constitué par l'épopée africaine ; en effet, l'euphorie due à la conquête de l'Ethiopie provoqua une averse de films « africains » où les actions spectaculaires et les mouvements de masse compensèrent la maigre sincérité de l'inspiration. Le premier signe fut donné en 1936 par Auguste Genina, un des grands serviteurs du régime avec Goffredo Alessandrini et Carmine Gallone, qui réalisa « *L'escadron blanc* », adaptation du livre de Joseph Peyré, tournée dans la colonie italienne de Libye. La même année, Mario Camerini sacrifia à la mode en vigueur avec « *Le grand appel* ». En 1937, Romolo Marcelini mit en scène « *Sentinelle de bronze* », film où sont décrites les coutumes indigènes en Somalie et la vie des troupes italiennes pendant la période qui précéda la guerre d'Ethiopie. En 1938, deux autres films appartiennent à cette catégorie, « *Sous la croix du sud* » de Guido Brignone et surtout « *Luciano Serra, pilote* » de Alessandrini. L'œuvre, toute de propagande à l'égard de la guerre de conquête qui venait de se terminer, fut tournée en Ethiopie, au Sud-Est du lac Ascianghi ; plusieurs milliers de cavaliers Galla participèrent aux scènes d'assaut. Le film, très ambitieux, fut réalisé à la gloire des aviateurs italiens et fut directement supervisé par Vittorio Mussolini. L'année suivante, Goffredo Alessandrini présenta au Festival de Venise une seconde œuvre « africaine », « *L'apôtre du désert* »⁽⁶⁾ ; le film mélange volontairement l'esprit évangélique et la présence impérialiste en décrivant les bienfaits d'un prêtre italien missionnaire auprès des peuplades éthiopiennes au siècle dernier. Après le début du conflit, les œuvres se firent plus mensongères encore. Le même Alessandrini tourna, en 1942, « *Djaraboub* », film évoquant la bravoure des soldats italiens encerclés par les troupes anglaises pendant la campagne de Libye. Toujours en 1942, Auguste Genina célébra dans « *Bengasi* » les victoires italiennes en Libye au moment où les troupes fascistes y connaissaient la défaite. D'autres lieux de combat furent évoqués dans quelques rares productions. « *Il cavaliere di Kruja* » (1940), de Carlo Campogalliani, montre les italiens en Albanie ; « *Gente dell'aria* » (1942), de Esodo Pratelli, décrit les exploits de l'aviation fasciste à Malte ; enfin, « *Quelli della montagna* » (1942), de Aldo Vergano, « *Un pilota ritorna* » (1942), de Roberto Rossellini, et « *I trecento della Settima* », de A. Baffico (1943), racontent à leur manière la désastreuse campagne de Grèce.

Les œuvres anti-communistes constituent un autre thème de la propagande fasciste. Ainsi, en 1940, Auguste Genina attira l'attention sur

(6) L'Exposition Internationale d'Art Cinématographique de Venise fut fondée en 1932. Elle devint rapidement une manifestation de prestige pour le régime fasciste qui n'y présentait que des œuvres soigneusement sélectionnées selon les critères de l'idéologie régnante ; ainsi, « *L'Apôtre du désert* », chaleureusement accueilli, obtint le prix du meilleur film de l'année. Sur le Festival, on peut consulter *Vingt Ans de Cinéma à Venise*, Rome 1952, ouvrage collectif édité par les soins de la direction et Giulio Cesare CASTELLO et Claudio BERTIERI, Venezia 1932-1939, Rome, 1959.

lui en présentant un film à la gloire de Franco et de ses cadets « *Le siège de l'Alcazar* », accueilli, malgré son emphase, son ton faussement épique et son contenu politique, comme un des films les plus importants de la production mondiale ; Antonioni, alors critique, n'hésita pas à écrire dans *CINEMA* de septembre 1940 : « *C'est un film dur, un film de guerre, robuste et nullement raffiné, un film qui a ses racines scrupuleusement enfoncées dans l'histoire, dans une histoire récente* ». Sur un sujet voisin, il faut signaler l'existence du très mauvais film de Neville « *Carmen parmi les rouges* », tourné presque au même moment. En 1942, deux productions reprirent le thème de l'anti-bolchevisme, « *Adieu Kira* » de Alessandrini et « *Odessa en flammes* » de Carmine Gallone, récit de la prise du port russe par les troupes allemandes. L'année suivante, Rossellini réalisa, sur la commande du « *Comité pour les films de guerre et politiques* », « *L'homme de la croix* ». Le film, où l'on voit un aumônier italien qui sur le front russe est un des plus ardents à combattre aux côtés des chemises noires contre les communistes, fut présenté à Rome en juin 1943 et fut retiré des écrans quelques jours plus tard en raison de la situation militaire catastrophique sur le front soviétique.

Dans un autre domaine, la propagande fasciste essaya de se faire plus insidieuse par des films à caractère documentaire mettant en scène des faits apparemment saisis sur le vif. Le chef de file de cette tendance fut l'officier de marine Francesco De Robertis, chef du Service Cinématographique du Ministère de la Marine. Après un documentaire (7), « *Mines en vue* », De Robertis réalisa en 1940 « *S.O.S. 103* », œuvre didactique, selon les propres paroles de l'auteur, visant à montrer au public les qualités des sous-marins italiens, notamment leur technique de sauvetage ; le film est l'histoire d'un sous-marin, le A. 103, qui coule lors d'une collision avec un navire d'escorte et dont l'équipage est sauvé grâce à l'efficacité des systèmes de sécurité. La guerre n'intervient pas directement parce que la conception du scénario était antérieure au début du conflit, mais après juin 1940, le film fut largement présenté à des fins de propagande. En 1942, puis en 1943, De Robertis réalisa deux autres films consacrés aux combattants de la mer ; « *Alfa Tau* » se veut un grand document historique cherchant à exprimer la valeur et l'esprit de sacrifice des sous-marins, quant à « *Marins sans étoiles* », il reprend les mêmes idées. Enfin, en 1943, De Robertis met en scène les officiers et les soldats de l'aéronautique italienne avec « *Hommes dans le ciel* », production emphatique visant à faire des aviateurs des sortes de surhommes plongés dans la plus exaltante des aventures ; à l'image de l'esprit du temps et conforme à l'idéologie mussolinienne.

(7) Les guerres du fascisme furent célébrées par de nombreux documentaires produits le plus souvent par l'Institut National LUCE. Parmi les meilleurs, on peut citer en 1936 « *Le chemin des héros* » de Corrado d'Errico, montage des journaux d'actualités tournés pendant les opérations militaires en Ethiopie, ou, en 1941, « *Moisson entre deux batailles* » de Romolo MARCELLINI, film montrant le travail des colons italiens en Cyrénaïque pendant la seconde guerre mondiale.

Au travers des films de De Robertis, on découvre un thème supplémentaire de la propagande fasciste, la mise en valeur du matériel de guerre italien, de l'armement naval et aérien ; ce thème se retrouve dans le premier film de Roberto Rossellini. Rossellini avait participé au scénario de « S.O.S. 103 », en 1941, il passa à la mise en scène grâce à un film du Service Cinématographique du Ministère de la Marine, écrit et produit par De Robertis, c'est « *Le navire blanc* », le premier des neuf sujets de guerre qui devaient être réalisés, selon les directives gouvernementales, en 1941. Le résultat est inégal, la partie documentaire, montrant l'organisation sanitaire de la marine italienne, ainsi que le courage des hommes blessés au combat, est la plus réussie ; par contre, la partie romanesque est de peu d'intérêt. Rossellini poursuit ses réalisations au service de la propagande fasciste en tournant deux nouveaux films qui témoignent toujours d'une certaine rigueur documentaire, héritage de De Robertis. « *Un pilote revient* » (1942), sur un sujet de Vittorio Mussolini, est l'histoire d'un jeune aviateur qui se jette en parachute sur le sol grec et qui est fait prisonnier ; après avoir séjourné dans des camps, il s'enfuit et accomplit un dramatique retour en Italie. Quant à « *L'homme de la croix* » (1943), il se rattache au courant des films anti-communistes.

Au total, les films de De Robertis et de Rossellini contiennent un effort louable de réalisme ; tournés presque entièrement d'après nature, sans acteurs professionnels, ils dépeignent la vie quotidienne des combattants et leur sacrifice sous forme de chronique dépouillée de tout ornement. Mais du point de vue idéologique, ils ne valent guère mieux que ceux de Alessandrini ou de Genina, puisqu'ils reposent sur l'exaltation de la guerre et l'apologie du régime. Leur précision documentaire, faisant souvent appel à une objectivité truquée⁽⁸⁾, n'est en fin de compte qu'un aspect plus sournois de la propagande fasciste.

Le cinéma fasciste de la République de Salò

(Septembre 1943 - avril 1945)

Quand, après la libération de Mussolini et la création de la République Sociale, l'Italie fut divisée, les fascistes essayèrent, dans le territoire qui était demeuré en leur pouvoir, de relancer une industrie cinématographique. Les objectifs étaient clairement définis : créer un instrument efficace de propagande pour la bataille politique. Deux hommes s'occupèrent de cette « renaissance », Mezzasoma, Ministre de la Culture Populaire dans le gouvernement de Salò, et Venturini, Directeur Général du Spectacle. A première vue, les conditions n'étaient pas particulièrement favorables ; les installations de Cinecittà, gravement endommagées par les bombardements anglo-américains, ne se trouvaient pas dans la zone directement contrôlée par le nouvel état. Toute-

(8) Ainsi pour « *L'Homme de la croix* », Rossellini prétendit avoir terminé son film en Ukraine avec les combattants eux-mêmes, alors qu'en réalité l'œuvre était réalisée en Italie avec des acteurs et une figuration italiens.

fois, les responsables fascistes du spectacle réussirent à transférer à Venise un important matériel et même à faire venir un certain nombre de techniciens ; de plus, ils disposaient des vastes locaux de l'Exposition Internationale d'Art Cinématographique qui se tenait dans la ville depuis 1932. Les travaux pour aménager les nouveaux studios, commencèrent dans les premiers jours de janvier 1944 et furent poursuivis à un rythme accéléré. Poala Ojetti, égérie du régime, pouvait écrire dans un long article de la revue *IL FILM* : « *Aujourd'hui, on n'est plus au temps des révérences et des oriflammes ; aujourd'hui, on travaille. Il est l'heure de construire, non de rester à regarder. Il est l'heure de servir, non d'être servi. Une seule divinité doit rester sur l'autel, la Patrie... Quand le premier noyau cinématographique est parti de Rome pour Venise, il n'y avait pas un seul habitué de Cinecittà pour croire dans le cinéma vénitien, pour admettre la volonté de travail de cette belle endormie dans les eaux. Pourtant, déjà de nombreux wagons de matériel sont arrivés à la gare maritime ; Baffico, Ballerini, Cerio ont déjà présenté au Ministère leurs projets de réalisation... Après une pause de six mois, la cinématographie italienne renaît ; elle renaît plus pure et plus digne de sa renommée* ». ⁽⁹⁾

Au prix de gros efforts, l'inauguration des établissements de la Giudecca et des Giardini put avoir lieu dès le 22 février. Les discours officiels rappelèrent la valeur du cinéma comme « *arme de propagande pour la Patrie en guerre* ». Le Directeur Général du Spectacle, Venturini, déclara en s'adressant à Mezzasoma : « *Nous avons obéi à la consigne que vous nous aviez donnée, faire renaître la cinématographie italienne avant trois mois... Il y avait ici le désert, nous vous présentons une oasis. Nous avons transporté les tentes de l'Urbis sur la lagune. Bien sûr, ce que vous voyez n'est pas Cinecittà, appelons-le Cinevillaggio. Même Rome dans sa grandeur naquit d'un petit sillon carré* ». Ainsi prit naissance le cinéma officiel de la République de Salò ; les Studios des Giardini gardèrent le nom de Cinevillaggio et l'on commença à tourner dès le jour de l'inauguration. Onze maisons de production, dont le gouvernementale Cines, obtinrent de l'Etat le permis de tourner, l'ensemble étant contrôlé par l'*ENIC* également transférée à Venise. Les journaux, enthousiastes, annoncèrent que les nouveaux établissements étaient en mesure de produire plus de vingt films par an et firent état de projets concernant la création de studios à Florence, Gênes, Turin, Milan. La présence en Italie du Nord de nombreux metteurs en scène et artistes repliés, donnait du poids à toutes ces affirmations prophétiques. D'ailleurs, félicité par Mezzasoma et Pavolini, Giorgio Venturini écrivait six mois plus tard, pleinement satisfait : « *Aujourd'hui, à moins d'un an de la terre brûlée, l'industrie cinématographique est née une seconde fois* » ⁽¹⁰⁾. Les films réalisés furent surtout des comédies et des drames sentimentaux semblant tout ignorer de la situation politique et

(9) *IL FILM*, nouvelle série, N° 1, 29 janvier 1944. A partir de cette date, la revue corporative du cinéma italien n'est plus publiée à Rome mais à Venise.

(10) *IL FILM*, nouvelle série, N° 31, 26 août 1944.

de la guerre ; on ne peut signaler qu'une seule exception, « *Le porteur de la présente* » de Orio Vergani, histoire d'un soldat démobilisé qui apporte aux familles des nouvelles de ses compagnons d'armes. D'autres films furent entrepris à Turin, à Milan, à Budrio en Emilie, à Montecatini en Toscane. C'est dans cette dernière ville que fut réalisé l'unique film de propagande fasciste qu'ait donné le cinéma de Salò, « *Aéroport* » de Piero Costa. Le scénario retrace la vie d'un aéroport, de la prise de Pantelleria par les alliés, chute « expliquée » par la trahison des défenseurs de la ville, jusqu'à l'armistice « honteux » du 8 septembre 1943.

Au total, le chiffre de vingt films par an ne fut jamais atteint ; toutes les œuvres commencées ne furent pas terminées, leur sortie au printemps 1945 fut interrompue par la Libération. Le cinéma de Salò connaissait la même fin lamentable que la République Sociale, les déclarations emphatiques de Venturini trouvaient leur inévitable conclusion. Ainsi, les fascistes accrochés à l'Italie du Nord, ne surent pas faire de leur cinéma un instrument efficace de propagande en faveur du régime. Ils ne surent même pas imiter leurs films de la période précédente, « *Djaraboub* », « *Bengasi* », « *Adieu Kira* » ou « *Odessa en flammes* ». Tout au plus, songèrent-ils à réaliser une œuvre à la gloire des brigades noires, mais cela resta à l'état de projet. Comme l'écrit Guido Gerosa : « *Les tirades rhétoriques et les soliloques sur la trahison, sur la lutte « républicaine », sur le baptême du sang, ne se portèrent jamais sur l'écran ; le cinéma de Salò ne fut qu'une médiocre continuation des « téléphones blancs », des comédies brillantes ou des drames pathétiques. Ce cinéma eut ce qu'il méritait : il tomba dans l'oubli le plus profond et l'on n'en sut plus rien. Il ne pouvait en aller autrement alors que naissait un art qui de la lutte contre le fascisme et de la conscience du sacrifice, tirait la plénitude de ses significations et sa profonde, sa religieuse affirmation de liberté* » ⁽¹¹⁾.

Les courants anti-fascistes aux origines du néo-réalisme

Du long étouffement de vingt années d'ère fasciste, allait naître un cinéma nouveau, idéologiquement et esthétiquement révolutionnaire. Alors que tout le cinéma officiel, aussi bien celui de Cinecittà que celui de Salò, n'avait que dédain pour la réalité sociale italienne, s'élaborait peu à peu ce que Umberto Barbaro appelait, dès 1943, le néo-réalisme. L'opposition au régime naquit avant tout d'une prise de conscience en face d'une action politique toute de démagogie, où les mensonges de la rhétorique tenaient lieu de pensée véritable. Dans un pays où la présence mussolinienne avait tout envahi, ce furent les organes fascistes qui se mirent à abriter une opposition d'abord très prudente, puis de plus en plus courageuse. Les « Ciné-Guf » devinrent le refuge de l'agitation en milieu universitaire et notamment de l'agitation organisée par les communistes. Le *Centre Expérimental de Cinématographie* prit sou-

(11) Guido GEROSA, *Da Giarabub a Salò, il cinema italiano durante la guerra*, Milano, 1963, p. 73.

vent position contre le régime, en particulier dans sa revue *BIANCO E NERO*. Paradoxalement, la revue *CINEMA*, organe officiel du syndicat fasciste du spectacle, passa en fait aux mains des critiques de l'opposition, Lizzani, De Santis, Pietrangeli, Visconti, Casiraghi, Alicata, Antonioni, Aristarco, Franchina, Pasinetti, Puccini, Purificato, ces deux derniers dirigeant en fait la revue. Pour écrire encore plus librement, fut fondée en février 1942 la revue indépendante *SI GIRA*, appelée à rechercher, selon les paroles de Lizzani, « un élargissement de l'attention critique au panorama plus vaste des mœurs d'une époque » ⁽¹²⁾. Dans ses numéros mensuels, cette publication prit position contre la médiocrité des réalisations du régime et lutta avec les autres revues pour un renouveau du cinéma italien. On peut d'ailleurs se demander si le régime fut vraiment dupe et s'il ne laissa pas se développer, dans quelques secteurs jugés peu importants, une opposition sans grands échos, hors des cercles d'initiés.

A un moment où l'organisation du cinéma italien était devenue telle que la réalisation des films était l'apanage d'hommes donnant toutes les garanties d'orthodoxie politique, l'élan créateur des opposants se reconvertit dans la réflexion théorique, prélude aux grandes entreprises de l'après-guerre. Ainsi, à partir de 1941, l'anti-fascisme conduisit les revues italiennes de cinéma à publier une série d'articles dont l'esprit de revendication témoigne d'une volonté nouvelle directement aux sources du néo-réalisme. Pour en donner quelques exemples, le 10 juin 1941, dans *CINEMA*, Luchino Visconti publie un article dédié aux responsables officiels de la cinématographie et intitulé de manière explicite « Cadavres » : « Que les jeunes d'aujourd'hui, qui sont si nombreux et qui grandissent en ne se nourrissant, pour l'instant, que de sainte espérance, impatients pourtant de dire tout ce qu'ils ont à dire, doivent trouver, comme des bâtons dans les roues, ces trop nombreux cadavres, hostiles et méfiants, est une chose bien triste... Leur temps est fini et eux sont restés ; et on ne sait pas pourquoi. Qu'ils acceptent donc d'être mis en vitrine et nous nous inclinerons tous tant que nous sommes. Mais comment ne pas déplorer qu'aujourd'hui encore on accorde à trop d'entre eux d'avoir en main les cordons de la bourse et de faire la pluie et le beau temps ? Verra-t-on jamais ce jour espéré, où on permettra aux jeunes forces de notre cinéma de dire clair et net : Les cadavres au cimetière ? Vous verrez comme nous accourrons tous pour presser quelque retardataire impudent et l'aider avec tous les égards à mettre aussi l'autre pied dans la tombe ». En mars 1942, dans le numéro deux de *SI GIRA*, Umberto Barbaro profite de la critique du film « Phares dans le brouillard » de Franciolini, pour dire quel est le cinéma qu'il appelle de tous ses vœux : « C'est un sujet intelligent et difficile parce qu'il entreprend de montrer une humanité dont les conditions de vie sont déterminées en premier lieu par le travail, et pour laquelle le travail n'est ni comme le veulent les chrétiens, un châtiment de Dieu,

(12) Carlo LIZZANI, *Le cinéma italien*, trad. Armand Monjo, Paris, 1955, p. 127.

ni, comme le prétend la rhétorique, une joie, mais simplement le seul moyen des hommes pour vivre. Le sujet était difficile, parce que ces hommes-là sont méfiants et peu faciles à approcher pour les gens de cinéma. Mais c'était un sujet d'autant plus attirant, car certainement le film italien atteindra le sommet de son art lorsqu'il saura exprimer les angoisses et les attentes, les joies et les douleurs de ces hommes-là ». *BIANCO E NERO* d'août 1942 contient un texte de Antonio Pietrangeli, intitulé « Vers un cinéma italien » où le critique donne son point de vue sans ambiguïté : « De jeunes réalisateurs commencent à avoir une orientation nette qui se révèle au premier coup d'œil au milieu de l'inertie générale. Ils ont compris d'instinct que le salut et l'origine naturelle du cinéma ne peuvent être que dans la réalité, à tous ses degrés, jusqu'au plus pénétrant, au plus sensible, qui est celui de la vérité... Aujourd'hui, nous avons besoin d'énergies nouvelles, de jeunes gens qui croient dans le cinéma comme à une vocation, qui portent en eux le levain du monde qui peut déjà s'expliquer de façon claire, des jeunes gens qui aiment une réalité éloignée de tout stylisme conventionnel et de toute rhétorique du paysage ». Enfin, prenant prétexte d'une déclaration du nouveau ministre de la Culture Populaire, Polverelli, *CINEMA* de février 1943, publie un texte virulent, véritable manifeste néo-réaliste où la rédaction tout entière clame son besoin, loin de toute contrainte, d'aborder les problèmes concrets du peuple italien : « Se plonger dans notre temps, est-ce qu'on peut faire aujourd'hui de plus sain et de plus constructif. Nous ne revendiquerons pas des droits de priorité, mais *CINEMA* s'est toujours battu, surtout dans ces derniers temps, pour que nos films reflètent l'âme et les mœurs de notre peuple. Nous avons toujours répété et souligné la nécessité pour notre cinéma d'interpréter la vie italienne, notre civilisation, notre sensibilité, les caractères et le génie de notre nation... A bas la conventionalité naïve et maniérée qui forme la majeure partie de notre production. A bas les fabrications fantastiques ou grotesques d'où sont exclus les points de vue et les problèmes humains. A bas toute froide reconstitution des faits historiques ou adaptations de romans, quand une rigoureuse nécessité politique ne nécessite pas un tel recours. A bas toute rhétorique, présentant tous les Italiens comme pétris de la même pâte humaine, enflammés tous ensemble par les mêmes nobles sentiments et pareillement conscients des problèmes de la vie... »

Ainsi, dans le cinéma italien, quelque chose était en train de changer. Les misères de la guerre et l'espoir des lendemains meilleurs avaient alimenté les courants anti-fascistes. La preuve en est que sans attendre la fin des hostilités et la chute de Mussolini, échappant à la censure pourtant sévère, quelques films ont réussi à porter un témoignage sur la réalité italienne : d'abord, le premier cri de liberté, « *Ossessione* » de Luchino Visconti, en 1942, puis « *Quatre pas dans les nuages* » de Alessandro Blasetti et « *Les enfants nous regardent* » de Vittorio de Sica, en 1943; enfin, alors même que les fascistes tenaient encore le nord de la péninsule, tourné à la sauvette de l'été 1944 au

printemps 1945 par un transfuge du régime mourant, « *Rome ville ouverte* » de Roberto Rossellini, premier chef-d'œuvre de la nouvelle école. Ainsi, une simple condition était nécessaire à la renaissance du cinéma italien, la fin de la guerre et la chute du régime mussolinien. Comme l'écrit Georges Sadoul : « *L'avènement du néo-réalisme était lié aux combats héroïques des maquis en 1943-1945, à la renaissance des libertés italiennes, à la parole à nouveau prise par le peuple italien pour dire par le film ses souffrances, ses luttes, ses revendications. Grâce à ce peuple, grâce à ses combats pour l'indépendance nationale, grâce aussi aux bases théoriques jetées en pleine clandestinité par les anti-fascistes militants, le néo-réalisme put surgir tout armé en Italie dès la fin de la guerre* » (13).

Au terme de cinq années de guerre, le cinéma italien sort d'une période bien troublée de son histoire. Le cinéma fasciste a finalement échoué dans ses objectifs, car il ne parvint jamais à donner au film de propagande la même ampleur que son homologue allemand. Bien sûr, l'action de l'Italie dans la guerre, réduite au rôle de comparse, n'offrait pas tellement de matière à la réalisation d'œuvres dithyrambiques ; mais surtout, l'intérêt du régime pour la cinématographie ne fut que tardif ; au début de la guerre, beaucoup restait à faire pour un contrôle total de la production. De surcroît, à l'inverse du cinéma nazi, il ne se trouva que fort peu d'artistes pour être sincèrement asservis : Visconti ou Antonioni, pour ne citer qu'eux, luttèrent dans les rangs de l'opposition... Ainsi, la « *mobilisation intégrale* » dont parlait la revue *IL FILM* en juin 1940 n'avait été qu'un leurre, qu'un thème de propagande dans une guerre qui, en fait de panache et de victoire, n'avait apporté que ravage, désolation et mort. Pourtant tout n'était pas perdu puisque des luttes entre fascistes et anti-fascistes, la résistance allait l'emporter, puisque le silence et l'oppression avaient préparé le terrain de la réflexion, le lent mûrissement d'une école nouvelle, puisqu'au plus profond de la tourmente se préparait une renaissance qui allait faire de l'Italie le plus grand pays cinématographique des lendemains de guerre.

Jean A. GILI,
Université de Nice.

(13) Georges SADOUL, *Histoire générale du cinéma*, Tome VI, 1re partie, *Le cinéma pendant la guerre 1939-1945*, Paris, 1954, p. 121.

INFORMATION PEDAGOGIQUE

INTERET POUR L'HISTOIRE ET COMPREHENSION DE LA CAUSALITE HISTORIQUE CHEZ L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

L'enseignement de l'histoire souffre encore d'un préjugé défavorable que des parents ou des éducateurs ne sont pas seuls à partager. La hiérarchie maintenue entre les disciplines scolaires par certains auteurs contribue à renforcer ce préjugé. C'est ainsi que Jean PIAGET établit, dans un ouvrage récent ⁽¹⁾, une distinction entre, d'une part, les matières telles que l'orthographe et l'histoire, dont le contenu serait élaboré ou inventé par l'adulte, dont les règles ou les « vérités » relèveraient en partie d'opinions collectives et, d'autre part, les matières telles que les mathématiques ou les sciences, dont les « vérités » ne procéderaient pas des contingences de la société adulte, mais d'une construction rationnelle, accessible à tous, ou d'un processus expérimental. L'enseignement des premières disciplines consisterait en une simple transmission d'informations, tandis que, pour les secondes, il faudrait envisager une reconstruction, une redécouverte de la part de l'élève.

Une telle distinction est, bien entendu, récusée par les professeurs d'histoire. Pour tenter de libérer leur enseignement du statut mineur qui lui est imposé, ils invoquent tantôt la diversité de ses finalités, tantôt l'originalité de ses méthodes. Ils prennent également en considération les réactions effectives des élèves aux prises avec la matière historique. L'analyse de ces réactions devrait, en outre, permettre de préciser le contenu et la forme d'enseignement qui conviennent à chaque âge ou à chaque situation scolaire.

Parmi les comportements envisagés, certains, comme la motivation ou l'intérêt, concernent toutes les disciplines scolaires. D'autres intéressent plus directement l'enseignement de l'histoire. Il s'agit notamment des processus d'assimilation d'un vocabulaire particulier, de l'acquisition du sens du passé et de la compréhension de la causalité historique.

Ces quatre types de comportements ont fait l'objet, en 1964, d'une enquête psychopédagogique, réalisée par l'équipe du Laboratoire de

(1) J. PIAGET. *Education et instruction depuis 1935*, Paris, Larousse, 1965.

Pédagogie de la Sorbonne, sous la direction de Monsieur M. DEBESSE. A cet effet, quatre questionnaires ont été appliqués, selon un plan d'expérience en « carré latin », à 1000 élèves (garçons et filles) appartenant, soit à des classes de cours moyen 2^e année (11 ans), soit à des classes de 1^{ère} année de collège d'enseignement technique (15 ans). Les résultats de l'enquête ont été publiés dans le numéro spécial de 1966 du *Bulletin du Laboratoire de Pédagogie de la Sorbonne* ⁽¹⁾.

Faute de pouvoir reprendre ici la totalité des résultats, on se bornera à présenter quelques éléments d'information et de réflexion concernant deux ordres de réactions. Tout d'abord, un comportement affectif : l'intérêt pour les formes scolaires et extra-scolaires de la culture historique. Ensuite, un comportement intellectuel : la compréhension de la causalité historique.

1. - Intérêt pour les formes scolaires et extra-scolaires de la culture historique.

On connaît le puissant attrait qu'exercent sur les enfants les objets anciens, les documents originaux ou les reproductions. Les élèves interrogés souhaitent-ils pour autant suivre davantage de cours d'histoire ? Les réponses affirmatives à cette question se distribuent de la manière suivante.

Elèves	C.M.2. (G.)	C.M.2. (F.)	C.M.2. (total)	C.E.T. (G.)	C.E.T. (F.)	C.E.T. (total)
Pourcentage de réponses positives	89	92	91	56	66	60

L'intérêt pour l'enseignement de l'histoire décroît lorsqu'on passe, d'une part, des classes de cours moyen 2^e année (C.M.2) aux classes du collège d'enseignement technique (C.E.T.), d'autre part, du groupe de filles (F) au groupe de garçons (G.). Cette chute de l'intérêt ne paraît pas imputable au fait que les adolescents reçoivent une formation technique ; on l'observe aussi chez les lycéens des sections classiques et modernes. Pour l'expliquer, on devrait invoquer, entre autres, l'influence d'un facteur proprement scolaire : la hiérarchisation progressivement opérée parmi les disciplines. Le statut mineur de l'histoire, renforcé par le jeu des coefficients appliqués aux divers examens, se reflète dans les réponses des adolescents.

L'évolution quantitative des intérêts s'accompagne de variations qualitatives qui tiennent à l'âge et au sexe. Tandis que les garçons, notamment les plus jeunes, s'intéressent aux périodes fertiles en actions et en combats, les filles marquent leur préférence pour tout ce qui

(1) Ce numéro a été rédigé par : M. DEBESSE, J. CONTOU, A. LEON, GI RIOUX et J. VIAL.

évoque les tâches paisibles, le luxe et le prestige. Par ailleurs, les filles souhaitent, plus que les garçons, vivre pendant l'une des périodes révolues. Dans l'ensemble, les élèves établissent une distinction entre l'intérêt pour l'histoire, considérée comme objet d'étude, et l'adhésion aux valeurs caractéristiques des périodes envisagées.

L'attrait exercé par certaines de ces périodes (Renaissance, Siècle de Louis XIV) ou par certains personnages (Napoléon Ier) ne découle pas nécessairement du contenu du programme suivi au moment où l'enquête s'est déroulée. Les réponses des élèves dépendent, en grande partie, de la nature des thèmes privilégiés depuis les débuts de la scolarité primaire. L'influence de la formation initiale se manifeste notamment dans le fait que les enfants et les adolescents choisissent surtout des personnages politiques lorsqu'on leur pose la question suivante : « Parmi les grands personnages dont le portrait illustre vos livres d'histoire, citez-en quatre dont la vie ou l'œuvre vous a particulièrement intéressé ». Les 17 personnages cités par plus de 2 % de l'ensemble des élèves, se répartissent ainsi : 9 monarques ou chefs d'Etat (Napoléon Ier, Louis XIV et Henri IV viennent en tête) ; 2 hommes politiques, 2 héros de l'histoire militaire, 4 représentants des arts, des lettres et des sciences. Dans l'esprit des élèves, l'histoire politique paraît l'emporter sur les autres séries historiques. D'autres rubriques du questionnaire révèlent cependant l'intérêt suscité par des thèmes économiques, sociaux et culturels.

La formation reçue durant l'enquête est loin de jouer un rôle négligeable. Elle semble commander le choix, par les élèves de C.E.T., des livres « lus pour se distraire ». On note, en particulier, un nombre relativement important de livres se rapportant à la Préhistoire et à l'Antiquité. L'enseignement de l'histoire revêt ainsi une valeur culturelle qui s'affirmerait sans doute plus nettement si l'on s'efforçait de répondre à l'intérêt manifesté pour l'histoire des pays étrangers. La question « aimez-vous étudier l'histoire des pays étrangers ? » donne, en effet, lieu aux réponses suivantes :

Elèves	C.M.2. (G.)	C.M.2. (F.)	C.M.2. (total)	C.E.T. (G.)	C.E.T. (F.)	C.E.T. (total)
Pourcentage de réponses positives	88	88	88	78	91	84

Comme on le voit, les différences relevées dans le premier tableau tendent à disparaître lorsqu'on envisage de s'écarter des programmes habituels.

La prise en considération des intérêts, et surtout de leur évolution, se trouve au cœur des préoccupations des artisans de l'éducation nouvelle. Selon R. COUSINET, l'intérêt que l'enfant porte aux objets, « il

ne faut pas que l'enfant soit informé mais s'informe de l'histoire des choses ». D'une manière plus précise, « l'intérêt ne naît pas de l'information puisqu'il est constitué par un désir d'information » ⁽¹⁾. Une telle affirmation appelle quelques réserves. On peut, en effet, se demander si l'information n'est pas en mesure d'orienter, voire de susciter des intérêts qui, à leur tour, stimulent la recherche d'informations nouvelles. Faute de tenir compte de la liaison dialectique qui unit l'information à l'intérêt, on ne peut comprendre les raisons pour lesquelles des enfants issus de milieux socio-culturels différents s'intéressent à des thèmes historiques différents. Une enquête complémentaire conduite dans des sections classiques et modernes du second degré a permis de préciser la nature et d'évaluer l'importance de ces différences.

Les déterminismes socio-culturels manifestent également leur présence lorsqu'on envisage les aspects intellectuels de l'apprentissage de l'histoire.

2. - La compréhension de la causalité historique.

La compréhension de la causalité historique procède, tout d'abord, de l'acquisition du sens du passé ou, si l'on préfère, de la capacité d'ordonner les événements dans le temps et de comparer les durées. Une partie de l'enquête a été consacrée à ce thème essentiel.

A ce propos, rappelons, avec M. REINHARD, que « le synchronisme à lui seul n'est pas plus une explication que la seule succession dans le temps n'est nécessairement causale » ⁽¹⁾. En plus de la mise en ordre d'événements, de personnes ou d'objets sur un axe temporel, la compréhension de l'histoire comporte différentes composantes dont certaines peuvent faire l'objet de contrôles précis.

Quelques-unes des questions posées ont trait aux causes ou aux conséquences d'un événement ou d'un phénomène important : « Pourquoi voyage-t-on aujourd'hui beaucoup plus qu'autrefois ? » ; « Quelles sont les conséquences de la découverte de l'Amérique ? ». On demande aussi aux élèves d'expliciter les changements qui affectent une même activité, celle-ci étant considérée à des époques différentes : « Le paysan ne cultive plus la terre comme autrefois. Citez quelques différences ». Une autre technique de contrôle porte sur la constitution d'ensembles de personnages, de fonctions et d'objets se rapportant à la même époque. On demande, par exemple, aux élèves de remettre en ordre les mots contenus dans le tableau suivant :

(1) R. COUSINET, *L'enseignement de l'histoire et l'éducation nouvelle*, Les Presses de l'Île de France, Paris, 1950.

(1) M. REINHARD, *L'enseignement de l'histoire et ses problèmes*, P.U.F., Paris, 1957.

Jules César	Saint-Louis	Louis XIV	Napoléon 1er	IIIe République
Sainte-Chapelle	Tour Eiffel	Eglise de la Madeleine	Château de Versailles	Aqueduc
Courtisan	Gladiateur	Citoyen	Croisé	Grognard

Résumons les principaux résultats de l'enquête concernant la compréhension de la causalité historique. D'une façon générale, les réponses sont d'autant plus satisfaisantes que les faits envisagés sont plus concrets et plus vivants. Ainsi, les conséquences économiques et sociales de la découverte de l'Amérique sont mieux perçues que ses conséquences politiques et culturelles. Par ailleurs, la notion de cause est mieux saisie que celle de conséquence. Mais il s'agit d'une causalité immédiate où les facteurs psychologiques, les intentions, tiennent une plus grande place que les déterminismes économiques ou sociaux.

L'enquête réalisée par le Laboratoire psychopédagogique de Saint-Cloud nous apporte des précisions complémentaires sur l'évolution de la causalité historique chez l'enfant ⁽¹⁾. Tandis que les élèves du C.M.1. (10 ans), tendent à expliquer les événements par les fins, ceux du C.M.2. (11 ans) invoquent surtout les raisons. Considérons, par exemple, les réponses à la question suivante : « Le 14 juillet 1789, les Parisiens prirent d'assaut la Bastille. Pourquoi ? » Chez les élèves du C.M.1, elles revêtent le plus souvent une forme intentionnelle : « C'est *pour* prendre les armes qui y étaient cachées ». Les élèves du C.M.2 adoptent plus volontiers une forme motivante : « C'est *parce que* le roi et la reine gaspillaient l'argent ».

Si l'on considère un autre aspect de la causalité historique, l'aptitude à effectuer des synthèses, à rassembler correctement des objets et des personnages appartenant à la même époque, cette capacité s'accroît sensiblement lorsqu'on passe des classes de C.M.2 à celles de C.E.T.

En liaison avec l'âge, le sexe exerce une influence certaine sur les modalités de la compréhension de l'histoire. Ainsi, lorsque les questions portent sur des thèmes de science-fiction, d'astronautique ou, plus généralement, de technique, les garçons manifestent une nette supériorité par rapport aux filles. Mais celles-ci les rattrapent ou les dépassent lorsque l'événement revêt un caractère pathétique ou tragique.

En confrontant de telles observations avec celles qui concernent les intérêts des garçons et des filles, on s'aperçoit combien il est difficile de séparer la compréhension d'un thème donné, de la motivation à l'étude de ce thème.

(1) J. HENRIOT et autres, *L'enfant devant l'histoire*, Laboratoire de Psychopédagogie de l'E.N.S. de Saint-Cloud, Paris, 1958.

L'étroite parenté qui unit les aspects intellectuels et les composantes affectives de l'apprentissage de l'histoire, conduit à admettre l'existence de plusieurs niveaux ou formes de compréhension historique. L'enfant peut sympathiser avec les personnages du passé, saisir intuitivement leurs sentiments et les mobiles de leurs actions, sans pour autant soupçonner le poids des déterminismes économiques et politiques dans l'évolution de l'humanité. A vrai dire, ces deux formes de la compréhension historique ne s'excluent pas. Elles coexistent à des degrés divers chez l'adolescent et l'adulte. Elles répondent aussi à la diversité des buts éducatifs et des moyens pédagogiques. Si l'on s'attache à la valeur affective, morale, sociale de l'enseignement historique, on est naturellement conduit à réserver une large place au récit, à faire appel à l'imagination, au goût du merveilleux, aux sentiments. Si l'on a surtout en vue les finalités intellectuelles de la formation historique, on peut, grâce à l'utilisation judicieuse de séries de documents, développer l'esprit critique des élèves ou leur aptitude à observer et à comparer. Il va sans dire que ces deux ordres de fins et de moyens ne sauraient s'exclure.

3. - Portée des enquêtes psychopédagogiques.

Si les enquêtes psychopédagogiques peuvent éclairer les rapports entre fins, moyens et comportements des élèves, elles ne sont pas en mesure d'apporter une réponse claire, précise, à la question de savoir à partir de quel moment l'enfant est mûr pour l'enseignement de l'histoire.

De toute façon, il ne semble pas qu'une telle question soit correctement posée. En effet, quel que soit le thème envisagé — les remarques précédentes pourraient être généralisées à l'assimilation du vocabulaire historique et à la maîtrise du temps — les réponses des élèves ne procèdent jamais d'une psychologie du « tout ou rien ». On découvre, pour chaque notion, des degrés différents d'assimilation, des réactions variables selon l'âge, le sexe ou les conditions de vie.

De tels résultats ne sauraient déconcerter l'éducateur. Dans la mesure où la diversité des réactions est, au moins en partie, imputable aux modalités de l'action éducative, elle justifie pleinement l'optimisme pédagogique et les initiatives les plus audacieuses des artisans de la pédagogie nouvelle. L'enseignant ne peut, en effet, se contenter de modeler son action sur des normes psychologiques établies dans des conditions sociales et scolaires déterminées. Il contribue lui-même à réviser ces normes en révélant les possibilités insoupçonnées de certaines méthodes ou de certaines techniques. La psychopédagogie se fixe alors pour tâche le contrôle des effets psychologiques découlant de l'emploi de ces méthodes et de ces techniques.

Antoine LEON,
(Laboratoire de pédagogie de la Sorbonne).

LEÇONS TYPES

LA PUBLICITE COMMERCIALE DANS LA PRESSE ET A LA RADIO

Classe de 3e technique A3

BIBLIOGRAPHIE.

- DE PLAS Bernard et VERDIER Henri, *La Publicité*, Coll. « Que sais-je ? », Paris, P.U.F., 1964.
- DURANDIN G., *Propagande et Publicité*, dans *Le Maniement humain*, livre 5e du *Traité de Psychologie appliquée*, p. 1161 sv., Paris, P.U.F., 1956.
- JOANNIS H., *De l'Etude de motivation à la création publicitaire et à la promotion des ventes*, Paris, Dunod, 1965.
- RAVENNE Catherine, *La publicité pour le meilleur ou pour le pire ?*, Paris, Hachette, 1965.
- COLLEY Russel H., *La publicité se définit et se mesure*, Paris, P.U.F., 1964.
- PACKARD Vance, *La persuasion clandestine*, Paris, Calmann-Lévy, 1958.
- PACKARD Vance, *L'art du gaspillage*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.
- BAUDHUIN Fernand, *Principes d'Economie contemporaine*, t. 4, p. 186 sv., Verviers, Editions Gérard, 1966.
- GUERIN Robert, *Les Français n'aiment pas la publicité*, Perrin, 1957.
- TERROU Fernand, *L'Information*, coll. « Que sais-je ? », Paris, P.U.F., 1962.
- KAYSER Jacques, *Qu'est-ce qu'un journal*, coll. « Textes et Documents », Paris, 1962.
- LALOIRE Marcel, *Précis théorique et technique de la publicité*, Bibliothèque générale des Sciences économiques, Bruxelles.
- SIEGFRIED André, *Aspects du XX^e siècle*, p. 75 sv., Paris, Hachette, 1955.
- CALVET Henri, *La presse contemporaine*, Paris, Nathan, 1958.
- GALBRAITH J.-K., *L'Ere de l'opulence*, Paris, Calmann-Lévy, 1961.

JUSTIFICATION DE L'INTITULE DE LA LEÇON.

1. Les activités apparentées à la publicité commerciale, à savoir : publicité d'Etat, propagande, relations publiques, seront écartées des préoccupations de cette leçon en raison de leurs motivations particulières. Il n'est pas possible de traiter l'ensemble de ces matières dans le cadre d'une leçon donnée dans des conditions normales (périodes de 50 minutes). Enfin, l'étude de la publicité commerciale, pour laquelle les élèves de la section technique sont très motivés, est particulièrement indiquée pour mettre en évidence les mécanismes publicitaires de base. La propagande, sujet d'étude de la leçon suivante, sera mieux comprise dans ses buts et ses moyens d'action après l'étude du phénomène publicitaire dans ses généralités.

Il s'agit donc bien d'une *leçon d'histoire*, — et non de morale, — puisque d'une part on se propose d'étudier un phénomène important du monde contemporain et que, d'autre part, on prépare le terrain pour l'étude de faits à caractère nettement historique.

Cette leçon comporte des jugements de valeur, certes, mais l'histoire se doit, selon nous, de prendre position, même lorsqu'elle étudie des faits contemporains.

2. La presse et la radio sont les supports de choix de la publicité commerciale. L'affiche aurait pu cependant fournir le sujet d'une excellente leçon de départ.

OBJECTIFS FIXES.

1. Faire prendre conscience par les élèves des aspects variés de la publicité,
2. Mettre en évidence les avantages et les dangers de la publicité pour l'individu et pour la collectivité,
3. Montrer comment, par la publicité, le commerçant recherche un public, l'attire, l'accroche, le domine,
4. Analyser les mécanismes de base utilisés par tous ceux qui se proposent d'exercer une action intéressée sur le psychisme humain.

PROLONGEMENTS EVENTUELS.

Dans le cadre des activités complémentaires, des leçons peuvent être consacrées à l'étude des *relations publiques*, de la *vente à crédit*, etc...

Dans le cadre du cours d'histoire proprement dit, une leçon sera nécessairement consacrée à la *propagande*.

DOCUMENTS UTILISES AU COURS DE LA LEÇON.

Il s'agit d'*extraits* cités dans l'ordre d'utilisation.

1. *Interview enregistrée* d'un garagiste montois sur le caractère saisonnier de la publicité (1967)
2. *Lettre-réponse* d'un poêlier de la région au sujet de la publicité hors saison (1967)
3. *Interview enregistrée* du garagiste cité en 1 sur la question de savoir si l'acheteur participe aux frais publicitaires (1967)
4. *Interview enregistrée* d'un autre garagiste sur le même sujet (1967)
5. *Tarif* de la publicité dans *Jeudi-Soir* (1967)
6. *Tarif* de la publicité à *Europe 1* (1967)
7. *Tableau* représentatif de la surface occupée par la publicité dans les quotidiens de Paris (1961)
8. *Tableau* représentatif des recettes de quelques quotidiens français (1961)
9. *Tarif* de la publicité dans *Paris-Match* (1966)
10. *Tarif* de la publicité dans *Le Soir* (1967)

11. *Interview enregistrée* d'un garagiste montois sur la question de savoir si la publicité fait naître des besoins (1967)
12. *Interview enregistrée* du garagiste cité en 4. sur le sujet de la vente à crédit (1967).

DEROULEMENT DE LA LEÇON.

Pendant toute la leçon, chaque élève dispose d'un exemplaire du n° 934 de *Jeudi-Soir*, hebdomadaire publicitaire tiré à 30.000 exemplaires et distribué gratuitement dans de nombreuses communes de la région montoise. La lecture critique de cet exemplaire constituera le *fil conducteur* de la leçon.

PREMIERE PARTIE DE LA LEÇON

I. Les élèves sont invités à comparer le numéro de *Jeudi-Soir* dont ils disposent à un numéro d'un grand quotidien. Une question est soumise à leur appréciation : *cet hebdomadaire est-il intéressant* malgré son caractère exclusivement publicitaire ? La réponse est affirmative : il est agréable de laisser se perdre le regard dans les formes harmonieuses des carrosseries portant la griffe de Pininfarina, il est curieux de constater que les téléviseurs s'élargissent en s'amincissant, il est réconfortant d'apprendre qu'un vélomoteur est maintenant vendu pour le prix d'un vélo. Nous sommes dans une classe de garçons ; l'utile se joint à l'agréable aux rubriques du cinéma, des festivités locales, des petites annonces ; pour peu qu'on les y invite, ils veulent bien concéder que les avis notariaux, les offres d'emplois, les occasions à saisir dans tous les domaines doivent intéresser beaucoup de personnes.

UNE PREMIERE CONCLUSION SE DEGAGE : LA PUBLICITE JOUE UN ROLE D'INFORMATION.

II. La comparaison d'un numéro de *Jeudi-Soir* paru en mai avec un numéro de cet hebdomadaire paru en décembre fait apparaître des ressemblances frappantes : les cinémas occupent toujours la première page ; les titres des films ont changé mais la violence est toujours présente, accompagnée des signes *E.N.A.* suscitant toujours, chez les adolescents, la même impatience de vieillir.

Cependant, quelque chose a changé : les réclames de combustibles, qui alternaient en décembre avec les foires aux cadeaux, ont complètement disparu ; en mai, c'est de tentes qu'il s'agit, de tondeuses à gazon et, surtout, d'automobiles.

La conclusion s'impose : *la publicité est saisonnière.*

Monsieur X, garagiste montois qui a payé 4.200 F à la rédaction de *Jeudi-Soir* pour disposer d'une grande page où il a vanté les mérites d'une petite *Opel Kadett*, a bien voulu nous confirmer cette évidence :

Utilisation du document 1 : interview enregistrée :

« — Faites-vous de la publicité à n'importe quel moment de l'année ?

« — Non, la publicité se fait à certaines périodes de l'année, spécialement dans le commerce automobile, qui est très saisonnier. Aussi les périodes les plus avantageuses sont les périodes de printemps ; les mois de juillet et d'août sont assez creux et la reprise se fait en septembre. »

Et pourtant... dans ce numéro de mai figure une publicité pour un appareil de chauffage au mazout. Nous avons d'abord pensé que ce poëlier déraisonnait, mais sachant que cette annonce lui avait coûté 1.000 F, nous avons abandonné cette hypothèse et nous lui avons rendu visite en quête d'une explication valable. Monsieur X a refusé l'autorisation d'enregistrer sa réponse, prétextant la difficulté pour lui d'improviser, — ce sont des obstacles que l'on rencontre parfois dans la recherche de documents pris sur le vif, — mais il a répondu par écrit, très aimablement :

Utilisation du document 2 : lettre-réponse :

« Votre remarque au sujet de notre série de parutions publicitaires relatives au chauffage de l'habitation à un moment qui, selon vous, ne s'indique pas à priori est très pertinente.

« Vous aurez sans doute remarqué que nous visons essentiellement la promotion de vente d'appareils individuels de chauffage au mazout et au gaz et particulièrement les petites installations de chauffage central au mazout.

« Notre but, dans ces différents cas, est d'inciter le gros public à étaler sur toute l'année, c'est-à-dire même pendant la période dite creuse, l'achat des appareils de chauffage nécessitant une installation adéquate (...)

« Les installations de chauffage central se font essentiellement au printemps et en été, périodes idéales pour le bâtiment, les transformations avant l'hiver et les revisions éventuelles.

« Les installations en morte saison nous permettent donc de tenir le coup pendant la pleine saison, grâce à l'étalement et à une diminution du nombre de demandes en hiver (...) elles favorisent aussi le roulement de travail d'une entreprise comme la nôtre en donnant le plein emploi à tout le personnel ouvrier et en ramenant à zéro les risques toujours regrettables du chômage... »

DEUXIEME CONCLUSION PARTIELLE : LA PUBLICITE REGULARISE LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION ; ELLE FAVORISE AUSSI LE PLEIN EMPLOI.

III. Retour à notre numéro de *Jeudi-Soir*. C'est à la firme commerciale qui s'est payé le luxe d'occuper dix pages de notre petit hebdomadaire, — sur un total de trente, — que nous avons réservé l'honneur

d'exposer l'importance du phénomène publicitaire. Nous comptions réaliser un document de choix ; les questions étaient précises, mûrement réfléchies, la bande d'enregistrement était vierge, prête à recevoir de longues réponses nuancées. La déception fut grande : point de réponse, ni orale, ni écrite ; pour tout dire, point d'interlocuteur valable dans la maison. D'où nécessité pour nous, faute de document, d'exposer aux élèves un schéma rencontré si souvent dans les écrits des publicistes :

La publicité accroît la consommation ; d'où accroissement de la production, diminution du prix de revient, diminution du prix de vente et augmentation du pouvoir d'achat du consommateur.

Voilà donc apparemment prouvé le rôle économique et social de la publicité. La publicité est LE moteur de l'économie.

Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Analyse critique du raisonnement, objections formulées par les élèves :

1. La diminution du prix de revient entraîne-t-elle *toujours* une diminution proportionnelle du prix de vente ? Ou bien gonfle-t-elle singulièrement la marge bénéficiaire ?
2. Des moteurs de rechange existent : les progrès techniques, par exemple, permettent d'accroître la production ; en outre, la multiplication des besoins a pour effet d'augmenter la consommation.

TROISIEME CONCLUSION PARTIELLE : IL EST SOUVENT VERIFIE QUE VENDRE PLUS, C'EST VENDRE MOINS CHER. LA PUBLICITE PEUT CONSTITUER **UN** MOTEUR DE L'ECONOMIE.

PREMIERE SYNTHESE PARTIELLE : L'ESPRIT POSITIF DE LA PUBLICITE : REPRISE ET NOTATION AU TABLEAU DES TROIS CONCLUSIONS ENONCEES CI-DESSUS.

DEUXIEME PARTIE DE LA LEÇON

1. Il est constaté, — retour à *Jeudi-Soir*, — que de nombreuses insertions ont trait à une même catégorie de produits ; que ces produits, parfois de même marque, sont proposés par des firmes différentes.

D'où question à débattre : *Qui va payer la note ? Les frais publicitaires sont-ils lourds ?*

Utilisation du document 3 : interview enregistrée :

« — Revenons à l'insertion que vous avez faite dans *Jeudi-Soir*... Qui va supporter les frais de cette publicité ? vous, le vendeur, ou moi, l'acheteur ? »

« — La publicité qui est faite par les petites firmes qui ne possèdent pas de département publicitaire est entièrement à charge du vendeur (...) mais bien entendu, les frais occasionnés par une publicité

nationale entrent pour une part dans le prix de revient du véhicule. En achetant cette voiture représentée ici, vous payez une quote-part de la publicité nationale qui est faite par le constructeur. »

Voilà un aveu sincère, une confirmation attendue.

Un avis, c'est peu ; écoutons cet autre :

Utilisation du document 4 : interview enregistrée :

« — La publicité que vous faites dans ce numéro de mai, qui va en réalité la payer ? L'acheteur, probablement... »

« — Je ne suis pas du tout de votre avis ; la publicité est nécessaire en l'état actuel des choses et nous faisons régulièrement de la publicité pour rappeler que la R 4 et tous les véhicules de notre gamme se vendent ; il est certain que la publicité n'est pas payée par le client parce que le prix de vente d'un véhicule est fixé dans le catalogue et ce n'est pas parce que nous faisons X milliers de francs de publicité que le produit se vendra plus cher. »

Nous voilà bien perplexes ; mais le bon sens inclinera les élèves à opter pour la première position exprimée ; le second avis est basé sur des arguments tellement faibles que l'hésitation est de courte durée : la note sera bien payée par l'acheteur.

Utilisation du document 5 : Tarif de la publicité dans JEUDI-SOIR :

1/4 de page : 1.300 F.

1/3 de page : 1.700 F.

1/2 page : 2.300 F.

2/3 de page : 3.000 F.

3/4 de page : 3.400 F.

1 page : 4.200 F.

PREMIERE CONCLUSION PARTIELLE : FAIRE DE LA PUBLICITE, POUR DES FIRMES CONCURRENTES, C'EST UNE MANIERE DE DECLARATION DE GUERRE ! ET, COMME LA GUERRE, LA PUBLICITE COUTE CHER. L'ACHETEUR EN SUPPORTE LES FRAIS.

II. Retour à *Jeudi-Soir*... Un calcul très simple nous fait découvrir que la firme précitée, discrète à souhait sur sa tactique publicitaire, a consacré cette semaine un budget de 40.000 F environ à sa publicité dans un hebdomadaire régional. Grâce à cet investissement, elle a monopolisé 1/3 de la publication.

Question à débattre : *cette situation n'est-elle pas abusive ? La concurrence s'organise-t-elle en une lutte loyale ?*

Utilisation du document 6 : Tarif de la publicité à EUROPE 1 :

tranches horaires

prix du message de 30 secondes

6 H 00 - 6 H 30

700 F

6 H 30 - 7 H 00

1.750 F

7 H 00 - 9 H 00

3.500 F

9 H 00 - 12 H 00	2.500 F
12 H 00 - 13 H 15	3.500 F
13 H 15 - 13 H 30	3.000 F
13 H 30 - 14 H 00	2.200 F
14 H 00 - 17 H 00	1.700 F
17 H 00 - 19 H 00	3.000 F
19 H 00 - 20 H 00	3.000 F
20 H 00 - 21 H 00	2.500 F
21 H 00 - 21 H 30	2.000 F
21 H 30 - 22 H 00	1.500 F
22 H 00 - 22 H 30	1.000 F
22 H 30 - 23 H 00	500 F
23 H 00 - 1 H 00	500 F

Tout message placé immédiatement avant, après ou au cours des émissions d'informations, sera majoré de 20 %.

Ceci se passe de commentaires, d'autant plus qu'il s'agit, évidemment de francs lourds !

DEUXIEME CONCLUSION PARTIELLE : LA PUBLICITE, PAR LA PUISSANCE QU'ELLE A ACQUISE A DES DEGRES DIVERS DANS TOUS LES PAYS DU MONDE, PEUT ETRE A L'ORIGINE DE MONOPOLES COMMERCIAUX REGRETTABLES.

III. Pour l'étude des rapports de la publicité et de l'information, le recours à *Jeudi-Soir* est peu utile, puisque cet hebdomadaire ne contient pas d'information à caractère général. Rappel des notions enseignées à la leçon précédente sur le sujet : *Les moyens de diffusion de la pensée.*

Rappel du document 7 : surface moyenne occupée par la publicité dans les quotidiens de Paris :

Paris-Presse	50,2 %
France-Soir	49 %
Le Figaro	44,9 %
Le Parisien libéré	42,1 %
L'Aurore	35 %
Le Monde	27,7 %
Paris-Jour	17 %
L'Humanité	13 %
La Croix	11,3 %
Combat	8,7 %
Libération	5,8 %
Le Populaire	0 %

Constatation : inégalités frappantes.

Rappel du document 8 : provenance des recettes :

journal	vente	publicité
Le Figaro	24 %	76 %
Le Monde	51,5 %	48,5 %
La Dépêche du Midi	52 %	48 %
Le Parisien libéré	54,5 %	43,5 %

(KAYSER Jacques, *Qu'est-ce qu'un Journal ?*, p. 14 sv., coll. « Textes et Documents », n° 12, Paris 1962.)

Constatation : la publicité constitue généralement la recette la plus importante.

Utilisation du document 9 : Tarif de la publicité dans PARIS-MATCH :

genre	page entière
noir	25.000 F
couleur d'accompagnement	33.500 F
quadrichromie (intérieure)	39.500 F
4e couverture	43.000 F, francs lourds...

Constatation : les recettes sont parfois considérables.

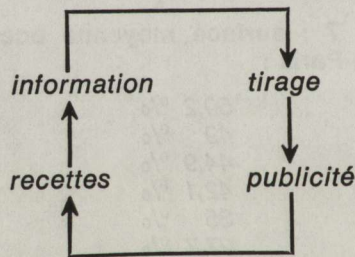
Utilisation du document 10 : Tarif de la publicité dans LE SOIR :

coin inférieur droit, première page,
placard de 45 lignes sur 2 colonnes : 46.000 F.

Constatation : recettes considérables, en Belgique comme en France.

Mise en concordance des quatre documents ci-dessus. Il ressort de la comparaison des tableaux que la publicité, source principale des recettes pour la presse, confère une puissance financière considérable aux publications dans lesquelles elle occupe une place importante.

Analysons le schéma suivant :



Ce mouvement trouve son origine dans l'un des éléments au choix :

- soit les recettes qui peuvent provenir d'une source étrangère au journal ; il existe ainsi de nombreuses publications soutenues financièrement. Recettes d'où information de qualité ou spectaculaire, d'où tirage, d'où recettes supplémentaires...
- soit l'information :
 - scandaleuse, d'où tirage...

- à caractère très spécialisé, technique ou artistique par exemple, d'où tirage réduit, d'où publicité réduite mais alors le prix de vente au numéro est élevé, ce qui importe relativement peu quand on s'adresse à un public spécialisé,
- à caractère politique, d'où tirage important ou réduit selon la nature des idées exprimées, leur faveur auprès du public, d'où publicité abondante ou inexistante, d'où information riche ou pauvre...

De toute façon, dans tous les cas, la publicité joue un rôle déterminant ; elle conditionne l'existence même d'une publication.

Deux faits récents sont à rapprocher de ce qui précède :

1. Un quotidien belge, — *Le Drapeau Rouge*, — a cessé de paraître. Expliquer cette disparition.
2. Le journal *Le Soir*, dans son numéro du 1er mars dernier, communique à ses lecteurs ce qui suit : « La Société Anonyme Rossel et Cie, à qui appartiennent *Le Soir*, *Le Soir Illustré*, et le journal *La Meuse-La Lanterne*, vient d'acquérir une participation majoritaire dans le capital de la S.A. de Presse & d'Editions qui édite *La Nouvelle Gazette*, *La Province* et *Le Progrès*...

Commenter cette situation.

TROISIEME CONCLUSION PARTIELLE : LA PUBLICITE REPRESENTE UN INVESTISSEMENT TELLEMENT CONSIDERABLE QU'ELLE PEUT CREER DES MONOPOLES D'INFORMATION INCOMPATIBLES AVEC LE BON FONCTIONNEMENT D'UN ETAT DEMOCRATIQUE.

IV. Retour à *Jeudi-Soir*, spécialement aux messages publicitaires adressés à la jeunesse : transistors, tentes, etc... Question à débattre : la PUBLICITE bien faite accroche-t-elle son PUBLIC ? (L'occasion est ici donnée, par le rapprochement de ces deux mots, de tenter une définition de la publicité commerciale).

Avis des élèves : les annonceurs de *Jeudi-Soir* créent en eux des besoins, font réellement naître des tentations.

Utilisation du document II : interview enregistrée :

« — On accuse souvent la publicité, donc les annonceurs, de créer des besoins artificiels. Pensez-vous que vos clients ont vraiment besoin d'un véhicule ; ou avez-vous le sentiment que vous avez, grâce à vos annonces répétées, fait naître en eux le désir, voire le besoin, d'acheter une voiture ? »

« — Il est un fait qu'en matière automobile, il est difficile de créer des besoins et de pousser à la consommation. On ne vend pas une voiture comme on vend une boîte de Vim ou une bouteille d'huile ; celui qui achète une automobile, c'est parce qu'il en a besoin pour son commerce ou qu'il estime que ses possibilités lui permettent de faire cet achat ; mais il est très difficile de vendre ou de faire acheter une automobile à celui qui n'en a pas l'envie. »

L'examen critique de cette réponse révèle une argumentation peu convaincante. La tentation est d'autant plus forte que l'acheteur peut emporter le matériel et payer plus tard...

Utilisation du document 12 : interview enregistrée :

« — La vente à crédit, en matière automobile, est-elle fréquente ? »

« — Il est indéniable que la vente à crédit occupe une large place dans la vente automobile : je puis estimer qu'environ 55 à 60 % des voitures sont vendues à crédit. »

Analyse critique : certaines firmes déclarent 70, 75, 90, voire 95 %, ce qui semble plus conforme à la réalité.

QUATRIEME CONCLUSION PARTIELLE : LA PUBLICITE CREE SOUVENT DES BESOINS SUPERFLUS DONT LA SATISFACTION IMMEDIATE EST DONNEE AU CONSOMMATEUR GRACE AU CREDIT.

DEUXIEME SYNTHESE PARTIELLE : L'ASPECT NEGATIF DE LA PUBLICITE : REPRISE DES QUATRE CONCLUSIONS ENONCEES CIDESSUS.

REPRISE DE LA SYNTHESE DANS SA TOTALITE :

A. LA PUBLICITE JOUE UN ROLE D'INFORMATION. ELLE REGULARISE LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION ; ELLE FAVORISE AINSI LE PLEIN EMPLOI. ELLE PEUT CONSTITUER UN MOTEUR DE L'ECONOMIE ET ETRE A L'ORIGINE D'UNE DIMINUTION DES PRIX DE REVIENT ET DE VENTE.

B. LA PUBLICITE APPARAÎT PARFOIS COMME UNE LUTTE ENTRE MARQUES, LUTTE DONT LES FRAIS SONT SUPPORTES PAR LE CONSOMMATEUR.

PAR LA PUISSANCE QU'ELLE A ACQUISE A DES DEGRES DIVERS DANS TOUS LES PAYS DU MONDE, ELLE PEUT ETRE A L'ORIGINE DE MONOPOLES COMMERCIAUX REGRETTABLES.

ELLE REPRESENTE UN INVESTISSEMENT FINANCIER TELLEMENT CONSIDERABLE QU'ELLE RISQUE DE CREER DES MONOPOLES D'INFORMATION INCOMPATIBLES AVEC LE BON FONCTIONNEMENT D'UN ETAT DEMOCRATIQUE.

ELLE CREE NOMBRE DE BESOINS SUPERFLUS, GRACE, NOTAMMENT, A SON ARME DE PREDILECTION : LE CREDIT.

Jean-Mary GILMANT.

LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Classe de 3e Professionnelle A.4

I. Bibliographie

MANUEL :

- VINCENT Pierre, *Sciences naturelles (Classe terminale D)*, librairie Vuibert, Paris, 1967.

OUVRAGES GENERAUX :

- LACOSTE J., *Les pays sous-développés*, éd. P.U.F., dans la coll. « Que sais-je ? », Paris, 1961.
- LESOURD Jean-Alain et GERARD Claude, *Histoire économique, XIXe et XXe siècles*, 2 vol. in-8°, éd. A. Colin, dans la coll. U, Paris, 1963.

OUVRAGES SPECIAUX :

- DUMONT R., *L'Afrique noire est mal partie*, éd. du Seuil, Paris, 1962.
- LERY Fr., *L'alimentation*, éd. du Seuil, Paris, 1965.
- DE CASTRO Josué, *Géopolitique de la faim*, Les éd. ouvrières, Paris, 1952.
- DE CASTRO Josué, *Géographie de la faim (La faim au Brésil)*, Les éd. ouvrières, Paris, 1949.

PUBLICATIONS :

- « *Courrier de l'UNESCO* » : *La lutte contre la faim*, numéro spécial, éd. UNESCO, Paris, juillet-août 1962.
- « *Courrier de l'UNESCO* » : *Chaque seconde naissent deux enfants*, éd. UNESCO, Paris, février 1966.
- « *Courrier de l'UNESCO* » : *La sécheresse, soif des terres, faim des hommes*, éd. UNESCO, Paris, avril 1966.
- « *Revue Générale Belge* » : *Où va l'Amérique latine ?*, numéro spécial, décembre 1967.
- « *Nouvelles FISE-UNICEF* », N° 46, septembre-octobre 1967.
- Brochure de propagande à l'occasion de la Campagne S.O.S. *FAIM ; Si tu étais né en Inde...* (d'après VAN CAUWELAERT A.R. et VAN USSEL J., *Bouwen aan onszelf*, p. 63-65.), éd. par le Centre National de Coopération au Développement, 13, rue du Méridien, à Bruxelles 3.

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES :

fournis gracieusement par :

- le « Centre National de Coopération au Développement », 13, rue du Méridien, à Bruxelles 3.

- « Caritas Catholica », 5, rue Guimard, à Bruxelles 4.
- le « Comité Belge pour l'UNICEF », 20, avenue des Arts, à Bruxelles 4.

II. Matériel didactique

- **CINQ AFFICHES** de propagande (décorant les murs de la classe), illustrant la campagne mondiale actuelle contre la faim, dont :
 - 3 affiches fournies par le Centre National de Coopération au Développement, 13, rue du Méridien, à Bruxelles 3, dans le cadre de sa campagne S.O.S. FAIM.
 - 2 affiches fournies par Caritas Catholica, 5, rue Guimard, à Bruxelles 4, dans le cadre de sa campagne mondiale contre la faim. (dont 1 affiche avec texte rédigé en langue italienne).
- **MAGNETOPHONE.** (2 textes enregistrés sur bande magnétique : paroles prononcées par Mr. Nehru, ancien premier ministre de l'Inde, en octobre 1958 — voir TEXTE N° 1 ci-dessous — et « Si tu étais né comme fils de paysan en Inde... » — voir TEXTE N° 4 ci-dessous —).
- **CARTE MURALE** schématisée montrant la situation actuelle du monde au point de vue alimentation. (Carte réalisée par des élèves, d'après des données fournies par Caritas Catholica, 5, rue Guimard, Bruxelles 4.)
 - en noir : régions sous-alimentées.
 - en gris : régions mal alimentées.
 - en blanc : régions bien alimentées.
- **DIAGRAMME MURAL montrant :**
 - la situation démographique mondiale à 3 époques différentes : 1920 (en bleu), 1961 (en vert), prévisions pour 2000 (en jaune).
 - la situation démographique de l'Asie, l'Europe, l'U.R.S.S., l'Afrique, l'Amérique du Nord et l'Amérique latine aux 3 époques citées ci-dessus (avec utilisation des mêmes couleurs).

N. B. - Ce double graphique permet à l'élève de se rendre compte de l'évolution démographique, sans même consulter le TEXTE N° 5.
- **DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES.** (voir bibliographie).
Ces documents serviront à illustrer la partie de la leçon traitant des différentes formes du sous-développement ; ils illustrent en effet :
 - l'insuffisance de la production et du matériel agricoles, l'inorganisation du monde rural (documents montrant la situation telle qu'elle est et telle qu'elle devrait être).
 - l'insuffisance de l'industrie et de l'équipement industriel, le besoin de promotion économique, le besoin de main-d'œuvre qualifiée

(documents montrant comment se pratique la pêche et comment elle devrait se pratiquer pour devenir rentable).

- le sous-emploi, le besoin de promotion sociale.
- l'analphabétisme, le besoin d'écoles, de maîtres, de techniciens, de cadres, de personnel spécialisé (notamment pour l'enseignement technique), la nécessité d'une promotion culturelle.

— MATERIEL FOURNI AUX ELEVES :

- Carte (format 20 cm/15 cm) imprimée, reproduisant les données de la grande carte murale (cfr ci-dessus) : la faim dans le monde d'aujourd'hui.
- Diagramme imprimé (format 20 cm/15 cm) montrant la répartition des terres disponibles par habitant dans le monde : terres cultivées, terres utilisables, sols incultes, sols trop arides, sols trop montagneux, sols où le climat est trop froid.

N.B. Ces 2 documents, de format identique, peuvent être obtenus au Centre National de Coopération au Développement, 13, rue du Méridien, à Bruxelles 3 ; ils sont destinés à illustrer les cahiers des élèves, de même que les textes dont il sera question ci-dessous.

- Textes : voir ci-dessous.

III. Textes

TEXTE I.

« La véritable division du monde contemporain n'est pas entre pays communistes et pays non communistes, mais bien entre pays industrialisés et pays sous-développés. »

Paroles de Mr. Nehru, ancien premier ministre de l'Inde, prononcées en octobre 1958. (D'après brochure de propagande de S.O.S. FAIM).

TEXTE 2.

La faim dans le monde.

- 60 % de sous-nourris.
- 12 % de mal nourris. = 72 %
- 28 % de bien nourris.

D'après « *Courrier de l'UNESCO* » : *La lutte contre la faim*, numéro spécial, p. 24-25, éd. UNESCO, Paris, Juillet-août 1962.

TEXTE 3.

Lois de la nutrition.

Besoins de l'homme par jour = 2.400 calories, dont :

- 300 calories en protides (ou protéines) = viande, lait, poisson.
- 700 calories en lipides = graisses et matières grasses.
- 1400 calories en glucides = sucre, riz, pommes de terre.

D'après LERY Fr., *L'alimentation*, p. 131, éd. du Seuil, Paris, 1965.

TEXTE 4.

Si tu étais né en Inde, comme fils de paysan...

Que te réserverait l'avenir si tu étais né comme fils de paysan en Inde ? Georges Drouart a travaillé pendant deux longues années dans des camps internationaux en Inde. Il te pose cette question et te donne en même temps la réponse...

« Ta mère t'aurait mis au monde sur un tas de loques, dans un coin de la hutte qui ne comporte qu'une seule pièce ; ce sera ta maison. Le cordon ombilical a été coupé avec un morceau de verre ou un couteau rouillé.

Lorsque tu atteins l'âge de 7 ans, ta mère t'enroule un morceau d'étoffe autour des reins. A ce moment, le temps des jeux insoucients, dans le soleil et la poussière, est fini. Tu es, à cet âge, un petit homme et tu dois garder les chèvres ou aider ton père à cultiver la terre. L'école n'existe pas pour les enfants de paysans en Inde. Tu n'apprendras pas à lire et à écrire. A cette époque, 5 ou 6 de tes petits compagnons de jeu seront morts. Si tu veux encore faire quelque chose de ta vie, tu devras te dépêcher, car très probablement tu n'as devant toi qu'une vingtaine d'années à vivre.

A 15 ans, tu te maries avec une « jeune fille » de 13 ans, et, très rapidement, tu te trouves à la tête de toute une famille. Tu aimes tes enfants et tu en es fier, mais beaucoup d'embûches attendent ces faibles petits êtres. Un jour, un de tes enfants ne se lève pas. Tu es rongé par le chagrin, mais que peux-tu faire ? Il n'y a pas de médecin. Il n'y a pas de médicaments. L'enfant meurt et tu ignores de quoi.

Mais tu continues à vivre. La fièvre des marais mine ta santé. Tu dois te défendre contre les animaux qui vivent dans la forêt. La chaleur et la faim t'assaillent. Mais tu continues, jusqu'à l'extrême limite, de récolter dans ton petit lambeau de terre — pour autant évidemment que tu en possèdes un — de quoi subvenir à tes besoins. Tu continues à habiter ta hutte d'argile. Tu as faim. Tes enfants et ta femme ont faim. Vous aurez tous faim, toujours, aussi longtemps que vous vivrez. Tu constates avec impuissance que ta famille dépérit ; tes enfants sont maigres, au point de ressembler à des squelettes. Et le jour n'est pas lointain où les deux derniers de tes nombreux enfants mourront à leur tour.

Mais cela n'est pas encore tout ! Le riche propriétaire ou son intendant essaiera de t'extorquer de l'argent ou de t'enlever ton petit lopin de terre. Mais ta confiance est inébranlable : tu restes calme et courageux et tu triompheras de toutes ces difficultés. Et tu parviendras à atteindre ton vingt-septième anniversaire.

Vingt-sept ans. C'est la fin ! Affaibli par la dysenterie et d'autres innombrables affections, tu laisses glisser de tes épaules le fardeau, trop lourd pour toi. Et la mort est pour toi un sauveur bienvenu. »

Extrait d'une brochure de propagande, éditée à l'occasion de la Campagne S.O.S. FAIM par le Centre National de Coopération au Développement, 13, rue du Méridien, à Bruxelles 3. (Texte cité d'après VAN CAUWELAERT A.R. et VAN USSEL J., *Bouwen aan onszelf*, p. 63-65.)

TEXTE 5.

La population mondiale (en millions d'habitants).

	1920	1961	2000
MONDE	1810	3070	6390
Asie	960	1720	3720
Europe	330	430	590
U.R.S.S.	160	220	420
Afrique	140	260	590
Amérique N.	120	200	410
Amérique S.	90	220	620

D'après « *Courrier de l'UNESCO* » : *Chaque seconde naissent deux enfants*, p. 4 à 19, éd. UNESCO, Paris, février 1966.

IV. Déroulement de la leçon

1. INTRODUCTION

a) *Point de départ : quelques affiches murales.*

Le professeur demande aux élèves quel grand problème actuel ces affiches de propagande évoquent. Réponse : le problème de la faim dans le monde. Le professeur fait remarquer que ce problème est aujourd'hui envisagé dans tous les pays industrialisés ; à titre d'exemple, il montre une affiche éditée en Italie.

b) *Mais la faim n'est qu'un problème.* Il en existe de nombreux autres, dans les mêmes régions du monde ; nous allons en parler aujourd'hui. L'ensemble de ces problèmes = *le problème du sous-développement*.

c) Pour fixer le problème, écoutons les paroles de Mr. Nehru, ancien premier ministre de l'Inde, prononcées en octobre 1958. *texte l'enregistré*).

d) Comme vous venez de l'entendre, Mr. Nehru distingue dans le monde deux sortes de pays :

— *les pays industrialisés.*

— *les pays sous-équipés* ou sous-alimentés ou sous-développés ou en voie de développement (cette dernière qualification étant fautive, comme nous le verrons tantôt) ; ces pays sont aussi appelés Tiers-Monde (3e partie du monde, par opposition au bloc partisan des Etats-Unis et au bloc partisan de l'U.R.S.S.).

- e) Avant tout, je crois que nous devons localiser sur la carte ces pays sous-développés.

2. LOCALISATION

Utilisation collective de la carte murale schématisée, montrant la situation actuelle du monde au point de vue alimentation (carte de la faim dans le monde d'aujourd'hui) ; le professeur signale aux élèves que la petite carte identique, qu'ils ont devant eux, est destinée à être collée dans leur cahier.

- a) Analyse collective de la carte.

- *en noir (symbole de deuil) : les régions sous-alimentées ; soit : l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Asie du Sud.*
- *en gris : les régions mal alimentées.* Le professeur fait remarquer qu'il s'agit même ici de certaines régions d'Europe, comme le sud de l'Espagne, le Portugal, le sud de l'Italie, la Grèce.
- *en blanc : les régions bien nourries, les pays développés et industrialisés.*

N.B. Ces pays sous-développés, sous-alimentés se situent surtout dans l'hémisphère sud ; ce sont très souvent d'anciennes colonies. Ils représentent les 2/3 de la population mondiale, soit environ 2 milliards de gens.

- b) Pour bien comprendre cette situation, lisons les *textes 2 et 3*.

- Texte 2.

D'après ces données, vous constatez que 72 % des gens sur terre sont mal ou trop peu nourris ; soit les 3/4 environ.

- Texte 3.

Il faut distinguer :

- *les sous-nourris (alimentés) = la dénutrition.*

Ces gens n'ont pas 2400 calories par jour.

- *les mal nourris (alimentés) = la malnutrition.*

Ces gens ont 2400 calories par jour, mais il y a un déséquilibre entre les protides, les lipides et les glucides ; ce qui engendre les maladies. Exemple : pas de protéines du tout dans l'alimentation. Autrement dit : les proportions (voir texte 3) en protides, lipides et glucides (300, 700 et 1400 calories) ne sont pas respectées dans l'alimentation.

- *les bien nourris (alimentés).*

Ils ont 2400 calories (ou plus) par jour et les proportions en protides, lipides et glucides sont respectées.

3. LES FORMES DU SOUS-DEVELOPPEMENT.

- a) Voyons maintenant sous quelles formes se présente ce sous-développement.

Le professeur essaye que les élèves découvrent par eux-mêmes les différentes formes du sous-développement. A cet effet, il leur pré-

sente de multiples photos (voir matériel didactique : documents iconographiques) qui illustrent chacune un aspect particulier du problème. Il passe ainsi en revue les 5 caractéristiques essentielles des pays en voie de développement :

- le problème de la faim (déjà envisagé précédemment).
- l'insuffisance de la production agricole (matériel inexistant ou insuffisant), l'inorganisation du monde rural : documents montrant, d'une part la situation telle qu'elle est et, d'autre part, telle qu'elle devrait être.
- l'insuffisance ou l'inexistence de l'industrie et de l'équipement industriel, le besoin de promotion économique, le besoin de main-d'œuvre qualifiée. (Exemple : document montrant comment se pratique actuellement la pêche en mer et comment elle devrait se pratiquer pour devenir rentable.)
- le manque de travail ou sous-emploi, le besoin de promotion sociale.
- l'analphabétisme, le besoin d'écoles, de maîtres, de techniciens, de cadres, de personnel spécialisé (notamment pour l'enseignement technique), la nécessité d'une promotion culturelle.

L'ensemble de ces besoins engendre la misère des populations.

b) *Dans cette situation, prenons le cas d'un enfant né dans un pays sous-développé et voyons ensemble quelles sont ses chances dans la vie.*

« Que te réserverait l'avenir si tu étais né comme fils de paysan en Inde ? » Georges DROUART a travaillé pendant deux longues années dans des camps internationaux en Inde ; il te pose cette question et te donne en même temps la réponse. (*Texte 4 enregistré*).

Audition du texte 4.

Voilà ce que serait très probablement votre vie si vous étiez nés en Inde, comme fils de paysan. Qu'en pensez-vous ? (Les élèves font des commentaires sur le récit qu'ils viennent d'entendre ; le professeur pose quelques questions ou fournit des explications ; *exemple* : le cordon ombilical est le lien qui unit la mère à l'enfant, qui sert à nourrir ce dernier durant la gestation, et que l'on coupe à la naissance (d'où le nombril) ; enfin le professeur rappelle que c'est le cas des 3/4 de la population mondiale actuelle.)

4. LES CAUSES DU SOUS-DEVELOPPEMENT.

A) *Cause démographique : la surpopulation.*

Le chiffre de population (ou démographie) est le résultat de 2 facteurs :

- les naissances
- les décès

a) *Examinons ensemble le graphique mural.*

Il vous montre la situation démographique à 3 époques différentes :

en 1920 (*en bleu*), en 1961 (*en vert*) et en l'an 2000 (*en jaune*).

Le diagramme du dessus concerne l'ensemble du monde. Celui du dessous vous montre l'évolution démographique des grandes régions du monde : l'Asie, l'Europe, l'U.R.S.S., l'Afrique, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud ou Amérique latine. Je vous signale que tous les chiffres de population indiqués sur ces deux diagrammes sont repris sur la feuille que vous avez devant vous : il s'agit du texte 5. N.B. Le professeur fait remarquer aux élèves que le graphique concernant l'ensemble du monde (celui du dessus) a été réalisé à l'échelle de 1/3 par rapport à l'autre, et ce uniquement pour des raisons de facilité et de place disponible.

b) *Que constatez-vous en examinant ce diagramme ?*

Réponses : que la population mondiale augmente d'année en année dans des proportions considérables ; que la population augmente surtout dans le tiers-monde (en Asie, en Amérique du Sud et en Afrique).

c) Le professeur fait alors remarquer que la population du globe augmente justement dans les régions qui, sur la carte, sont indiquées comme souffrant de dénutrition ou de malnutrition. Il établit un parallèle entre le graphique des chiffres de population et la carte de la faim dans le monde.

d) Le professeur demande aux élèves de réaliser (sur papier millimétré) un graphique montrant l'évolution démographique dans les différentes régions du monde ; ce diagramme devra être fait pour la prochaine leçon d'histoire et collé dans le cahier, tout comme les textes et les deux autres documents dont les élèves disposent. Il rappelle que les chiffres nécessaires à la réalisation du graphique figurent sur la feuille de textes, sous le numéro 5.

e) Comme nous l'avons constaté ensemble, l'accroissement de la population est surtout important dans les pays sous-développés. Les savants se sont demandés pourquoi. D'après une théorie (très vraisemblable d'ailleurs !), *la faim est en rapport direct avec la fécondité*. Je m'explique. Avec la faim (et le manque de protéines surtout) apparaissent des déficiences des fonctions de notre corps, et notamment des déficiences dans le fonctionnement du foie. Or le foie possède justement le pouvoir de neutraliser la folliculine. (La folliculine est une hormone de la femme, l'hormone qui provoque le rut, celle donc qui est la cause des besoins sexuels.) Le foie fonctionnant mal, la folliculine n'est plus régularisée et il en résulte une augmentation de la fécondité.

f) *Exemples.*

— Taux d'accroissement de la population par an :

— 18 % aux Indes.

— 25 % en Asie du S.-E. et en Afrique du Nord.

— 30 % en Amérique centrale.

— Chaque année :

— la Chine a 10 millions d'habitants en plus.

— l'Inde a 5 millions d'habitants en plus (soit 1000 habitants en plus par heure).

— le Brésil a 1,5 million d'habitants en plus.

g) Puisque nous parlons de démographie, et avant de rechercher avec vous une autre cause du sous-développement, je voudrais vous signaler un phénomène actuel très important dans ce domaine.

— Autour de certaines grandes villes des régions sous-développées, dont nous venons de parler, se sont agglomérés des gens, pour la plupart issus des campagnes, et qui vivent là entassés les uns sur les autres, dans des baraques, des taudis, des huttes, des abris délabrés : c'est ce qu'on appelle des *bidonvilles*. (Exemple : les « *favellas* » du Brésil.) Ils ont été attirés par la grande ville et ses avantages.

— Or ce qui est important, c'est que ces gens ne font partie d'aucune société organisée ; en effet, ils n'appartiennent ni à la population rurale, qu'ils ont quittée, ni à la société de la ville, car celle-ci les rejette et refuse de les intégrer. Dès lors, ces gens ne participent pas à la vie d'une société établie et ne jouissent pas des avantages qu'elle procure à ses membres. Ils vivent « *en marge* » de la société ; c'est pourquoi on a appelé ce phénomène *le marginalisme*.

— Dès lors, que se passe-t-il ? Ces gens vivent en marge, au contraire des populations de la campagne (qui elles possèdent leur société propre !), et assistent en spectateurs à l'existence de leurs voisins de la grande ville ; et il naît évidemment en eux un sentiment de frustration et de rébellion. Exemple : les ghettos noirs des Etats-Unis (Harlem...).

— Exemples. En ce qui concerne l'Amérique latine :

— en 1950 : la population rurale représente 61 % du total de la population.

— en 1960 : la population rurale ne représente plus que 54 % du total de la population.

Ceci ne veut évidemment pas dire que la population rurale ne s'accroît pas, puisqu'en chiffres absolus, elle a augmenté en 10 ans (de 1950 à 1960) de 40 millions d'habitants.

— Ce que vous devez retenir de toutes façons, c'est que *le marginalisme*, phénomène démographique et social, constitue une racine importante du sous-développement.

B) *La production augmente moins vite que la population.*

Prenons le cas de l'Afrique.

— Sa production alimentaire augmente de 1,7 % par an.

— Sa population augmente de 2,5 % par an.

Comme vous pouvez le constater, il existe entre ces deux chiffres (qui devraient concorder pour bien faire) un déséquilibre assez important. Ce déséquilibre n'est pas passager ; il se répète chaque année, il augmente d'année en année ; et le fossé se creuse entre le nombre d'habitants et les ressources alimentaires. Nous pouvons

donc dire sans hésiter qu'il n'y a plus sous-développement, mais bien sous-sous-sous...-développement. Et cet état de choses ne fait que s'aggraver d'année en année !

Remarques.

- a) A ce propos, certains spécialistes prétendent pourtant que si toutes les terres arables étaient cultivées de façon intensive, on pourrait nourrir 20 milliards d'êtres humains. Consultez à ce sujet le feuillet imprimé qui se trouve devant vous ; il vous montre la répartition des terres disponibles par habitant dans le monde. (Ce document devra d'ailleurs être collé dans votre cahier, pour illustrer la leçon d'aujourd'hui.)
- b) Je vous signale en outre que, d'après les théories de certains savants américains, on pourrait dans l'avenir obtenir des protéines à partir du pétrole.

5. CONCLUSION.

Nous n'avons pas tout vu. Mais nous avons posé un problème important.

Dans une prochaine leçon, nous verrons ensemble :

- les obstacles qui se présentent pour ceux qui veulent venir en aide aux pays sous-développés.
- les remèdes à apporter aux problèmes dont nous avons parlé aujourd'hui.

En guise de conclusion, je voudrais que vous sachiez que « *misère* » n'est pas synonyme de sous-développement ; en effet, même dans un pays développé et industrialisé comme le nôtre, il subsiste de nombreux cas de misère ; si vous en doutez, allez vous promener un mercredi après-midi dans les ruelles de Molenbeek qui longent le canal.

La misère n'est qu'un aspect important du sous-développement.

V. Aspect du tableau noir

Les pays en voie de développement.

1. LOCALISATION.

voir carte.

2. FORMES DU SOUS-DEVELOPPEMENT.

a) La faim.

b) Insuffisance de la production agricole (matériel inexistant ou insuffisant).

c) Industries inexistantes ou insuffisantes (équipement : idem).

d) Manque de travail (sous-emploi).

e) Analphabétisme (manque de main-d'œuvre qualifiée).

} = le sous-développement

3. CAUSES.

a) Démographie.

La population augmente surtout dans ces pays (voir graphique).

b) La production augmente moins vite que la population.

Ex. : Afrique.

— production alimentaire/an = + 1,7 %	}	déséquilibre
— population/an = + 2,5 %.		

VI. Exercices

Diagrammes à réaliser par les élèves sur papier millimétré (et à coller dans le cahier) :

- diagramme de la faim dans le monde : d'après le texte 2.
- graphique des lois de la nutrition : d'après le texte 3.
- graphique de la population mondiale : d'après le texte 5.

Christian JUSSEN.

CAUSES.

a) Démographie.

La population augmente surtout dans les pays trop graphiques.

b) La production augmente moins vite que la population.

Ex : Afrique.

— production alimentaire = 1,7 %
— population an = 1,8 %

VI. Exercices

Diagrammes à réaliser par les élèves sur papier millimétré (et à colorier dans le cahier) :

— Diagramme de la faim dans le monde : d'après le texte 2.

— Diagramme des fois de la culture : d'après le texte 3.

— Graphique de la population mondiale : d'après le texte 3.

Christian JUSSEN

CHRONIQUE CINEMATOGRAPHIQUE

INHERITANCE, présenté par « The amalgamated clothing workers of America » — AFL — CLO — CLC. Produit par H. MAYER — Animation de la photo L. SILK — Animation : Martel photography. Film noir et blanc — Durée : plus d'une demi-heure, mais on pourrait faire des coupures.

Ce film partant de photos d'époque et d'actualités est réalisé avec des documents authentiques. Il faut cependant remarquer que produite par les Syndicats du Textile, cette œuvre a une certaine finalité. Elle n'en reste pas moins intéressante, nous montrant l'immigration en Amérique, la vie extrêmement difficile des ouvriers arrivant dans ce pays où ils croient trouver la richesse, leur lente évolution, leur travail acharné pour enfin arriver à se grouper en syndicats.

Les photos et les bandes d'actualités nous montrent le début des associations, les grèves, leur répression, et enfin l'organisation syndicale actuelle.

Même si ce film semble un peu long, il est à souhaiter que tous les professeurs d'histoire et de morale puissent le voir et le projeter en tout ou en partie à leurs élèves des classes supérieures.

ACIER — Pologne — Réalisateur J. KONNICKI — 16 mm — Ministère de l'Education Nationale — Couleurs — Sonore — 9 minutes.

Ce film excellent relève de la maîtrise du documentaliste, les tons chauds s'amalgamant aux très belles images. Il lie à la fois l'homme et la technique, et la présence humaine se retrouve à tous les stades.

Film d'un certain lyrisme, le contraste de la fin (les hommes sous la douche après le travail) est un peu simple mais touchant.

Peut convenir à l'enseignement de l'histoire en 5ème et en 1ère des humanités, dans l'enseignement technique. Peut convenir également pour l'enseignement de l'histoire des sciences et des techniques. Peut-être faudrait-il souhaiter qu'un commentaire accompagne ce film afin d'aider le professeur dans certains termes techniques.

LA ROME ANTIQUE — Belgique — G. VERNAILLEN — Ministère de l'Education Nationale — Noir et blanc — 16 mm — 21 minutes.

D'après la maquette qui se trouve au Musée du Cinquantenaire à Bruxelles, le film et le commentaire suivent le plan de Rome. Au début, nous pouvons voir l'évolution de la ville sur une carte et des vues de la Rome contemporaine nous mettent en rapport avec l'actuel. Mais très rapidement, on se perd dans la ville et les monuments nous sont montrés sur le plan dans un ordre qui ne suit pas la chronologie.

Si ce film est très didactique, il est aussi un peu ennuyeux. Il donne de Rome une idée faussée, car le réalisateur ne nous parle pas des quartiers populaires et rien dans le commentaire n'évoque un élément social.

Pourrait être montré à des élèves de 4ème avec beaucoup d'explications supplémentaires.

LA BELGIQUE NEOLITHIQUE — Belgique — A. VAN COPPENOLLE — Ministère de l'Education Nationale — 16 mm — Noir et blanc — 15 minutes.

Ce film part de documents pris dans notre pays et nous donne la description de la deuxième phase de la préhistoire.

Le troc est bien concrétisé ; par contre, l'agriculture n'est pas assez longuement évoquée. On n'établit pas non plus la relation entre l'objet et sa provenance ou son utilisation.

Ce film peut être employé en 4ème et est facilement accessible aux élèves.

L'AFFAIRE DREYFUS — France — Réalisateur Jean VIGNE — 16 mm. Noir et blanc — Durée 18 minutes.

Le film présente l'affaire Dreyfus dans son cadre événementiel et idéologique. Pour chaque grande étape du procès, une brève référence à l'actualité replace les événements dans leur contexte politique et psychologique. Le réalisateur a largement utilisé des gravures, des dessins et des caricatures de l'époque.

Excellent film de motivation qui devrait toutefois être accompagné d'une brochure explicative concernant surtout l'affaire Dreyfus. Peut être montré en 1ère et en 5ème d'Athénée.

LOIN DU VIETNAM — France — Réalisation Alain RESNAIS, Claude LELOUCH, Joris IVEN, William KLEIN, Agnès VARDA, Jean-Luc GODDARD, Chris MARKER et la collaboration de nombreux écrivains, techniciens et journalistes.

Ce film vient nous rappeler que c'est peut-être à des milliers de kilomètres de nos confortables que se joue notre destin. Les efforts et témoignages ont été coordonnés, tandis que se déroule ce que Jean-Paul SARTRE et le tribunal Russel ont parfaitement défini comme un génocide.

Par la variété des témoignages — images prises au Sud Viet-nam et au Nord Viet-nam, aux Etats-Unis, à Cuba, en France, etc.. ce film nous rend sensible le fait que la tragédie vietnamienne concerne tous les hommes de tous les pays.

Il nous montre cette nouvelle alliance que le peuple vietnamien a conclue avec la terre et grâce à laquelle il peut tenir en échec « la plus grande puissance militaire et industrielle de tous les temps », tandis que les Américains s'en remettent intégralement à la machine.

Les actualités vietnamiennes, les images de Joris IVEN, montrent la présence têtue, subtile de ce peuple vietnamien. William KLEIN a rapporté des images de l'arrière : le peuple américain en proie au mal vietnamien. La façon dont le drame vietnamien est vécu en France me semble la partie la plus faible du film.

Nous sommes ici au-delà du politique et de l'économique. Ce film devrait être vu par tous les élèves des classes supérieures parce qu'il nous fait sentir, avec peut-être trop de maladresse et de lourdeur, que les Vietnamiens défendent notre destin d'hommes libres.

VINGT HEURES — Origine Hongrie — Réalisation Zoltan FABRY — Scénario Miklos KOLO.

Il s'agit de l'enquête d'un journaliste qui tente d'élucider des faits obscurs survenus en 1956. Ce journaliste exhume d'abord un ramassis de haine et d'amertume. Le fils de l'ancien seigneur du pays, chassé injustement de l'université, le paysan farouchement hostile aux mesures de collectivisation, le délégué de coopérative et d'autres personnages secondaires, vivent repliés sous le souvenir des événements dont ils ont été les témoins, les acteurs ou les victimes. L'attachement à la terre, aux habitudes, attise les jalousies, dans le milieu restreint d'un village.

Cependant, le metteur en scène s'interroge souvent sur l'évolution du socialisme en Hongrie pendant les années 1945-1964. Une critique sévère des excès staliniens est exprimée à travers les confidences ou les accusations ainsi que dans les scènes brutales où le conflit de personnes et de mentalité atteint son paroxysme. Mise en cause et condamnation des erreurs ne signifient pas remise en question du régime. Le passé renvoie au présent dans le chantier toujours ouvert de l'histoire. Quant aux erreurs, elles forgent l'avenir pour ceux qui ne craignent pas la lucidité.

PHARAON — Pologne — 1966 — Réalisation J. KAWALOREWICZ — Scénario et dialogues T. KONWICKI — En couleurs.

Dans ce film, nous retrouvons le souci de perfection plastique, la même rigueur aussi d'information, de mise en situation historique que dans le film du même réalisateur : « MERE JEANNE DES ANGES ». Cependant l'histoire ancienne reste trop floue, trop condamnée à la thèse, à l'hypothèse, pour que nous ne soyons pas gênés de voir lui conférer une matérialité immédiate, une fixité absolue ne tolérant pas le doute.

Il est évident que le réalisateur intente, à propos du pouvoir pharaonique, le procès à intenter au drame du pouvoir, le conflit entre la justice et l'efficacité. PHARAON est très beau, d'un luxe, d'une richesse somptueuse et austère, d'une tenue exemplaire, mais peut-être trop ennuyeux également.

J'AI TUE RASPOUTINE — Film franco-italien — Réalisateur : Robert HOSSEIN - 1967.

HOSSEIN a tenté de bâtir une œuvre nouvelle à partir d'un sujet déjà tellement usé. L'authenticité du film est garantie par le Prince Youssoupopf, auteur d'un ouvrage dont se sont directement inspirés les scénaristes.

Cependant au bout de quelques minutes, tout est dit et le film ne sera jamais au-dessus d'une laide imagerie. Cependant les idées intéressantes y sont nombreuses, comme la décomposition interne du régime tsariste, les préparatifs de la révolution communiste, les idées de cet homme qui, en marge, pense sauver la Russie et se délivrer de ses obsessions, en faisant disparaître le moine imposteur.

Josette DEBACKER.

PHARAON — Pologne — 1966 — Réalisation J. KAWALOROWICZ — Scénario et dialogues J. KONWICKI — Docteur

Dans ce film nous retrouvons le motif de perfection classique, la même figure, aussi d'information, de mise en situation historique que dans le film du même réalisateur, MÈRE JEANNE DES ANGES. Cependant l'historique ancien est ici trop floue, trop conservée à la trace, à l'hygiène, pour que nous ne soyons pas gênés de voir lui compter une météorologie immédiate, une météo éternelle ne faisant pas le doute.

Il est évident que le réalisateur infatigable à propos du pouvoir pharaonique le précède à l'intérieur du thème du pouvoir, le conflit entre la justice et l'efficacité. PHARAON est très beau d'un luxe d'une richesse étonnante et rustique, d'une langue exotique, mais peut-être trop ennuyeux également.

NOTES et glanures

NOTES of JOURNAL

Education et Enseignement

CHATELAIN François et COUSINET Roger, *Initiation à l'éducation nouvelle*, dans L'ECOLE NOUVELLE FRANÇAISE, Paris, Editions les Cahiers de l'Enfance, 11, rue de Clichy, Paris (9e), 1966.

« Faire agir l'enfant », tout est là, et il n'y a pas d'autre moyen de l'aider, car c'est une loi élémentaire de psychologie : « une fonction, une aptitude ne se développent que par l'activité ». « L'enfant, disait déjà Rabelais, n'est pas un vase que l'on emplit, mais un feu qu'on allume ». A contempler le caractère passif de l'enseignement donné à notre jeunesse, il y a lieu de croire que bien peu de ceux qui s'honorent du nom de professeur ont réellement médité sur le problème permanent de l'éducation scolaire et sur les idées des grands précurseurs. On jette le nom de ceux-ci dans la conversation. On émaille ses discours de leurs citations, sans aller au-delà. Ce petit livre, synthèse des étapes de l'éducation nouvelle, vient opportunément nous rappeler que les débordements de notre jeunesse auraient pu être évités si on s'était penché, avec des moyens adéquats, sur les judicieuses suggestions des psycho-pédagogues. Les historiens enseignants pourraient y réfléchir, eux qui sont particulièrement contestés aujourd'hui.

R.V.S.

COULON Marion, *La planification de l'enseignement en Belgique, étude de sociologie de l'éducation*, Bruxelles, Institut Solvay, 1966.

Aucun pédagogue engagé dans l'enseignement belge ne peut ignorer les problèmes qui subsistent au moment où s'achève la période d'application du Pacte scolaire. Avec la pugnacité qui le distingue, l'auteur met en évidence les rétroactes, souligne les lacunes, démasque les équivoques. Il reconnaît les succès remportés par la scolarisation et l'amélioration des réseaux scolaires grâce au Pacte. Il en souhaite la reconduction, mais

il la subordonne à une « planification intégrale » qui cesserait de faire porter sur l'Enseignement de l'Etat les économies que certains gouvernements sont amenés à réaliser, qui rallierait dans le seul département de l'Education toutes les institutions de formation sans distinction, qu'elles relèvent de l'éducation ou de la culture. Il plaide pour une planification prospective efficace et soumet un projet qui pourrait servir de base à une remise en ordre qui n'a que trop tardé. L'idée est datée de février 1966, nous sommes en août 1968.

L'historien sera heureux de trouver ici une substantielle introduction historique à notre système scolaire.

R.V.S.

LE FILM D'ENSEIGNEMENT EN BELGIQUE, *Aspects de son utilisation et perspectives de promotion*, Etude du Centre National de Sociologie du Travail, Section « Loisirs et Culture Moderne », Les éditions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1963, 194 pages, 195 francs.

Bien qu'il semble évident à certains, que le cinéma puisse aider l'enseignement, beaucoup de professeurs ne sont pas encore acquis à cette nouvelle méthode. C'est dans le but de rendre le lecteur conscient de ce moyen moderne de communication, que des groupes d'étude se sont réunis pour exposer les solutions cherchées et les buts fixés, c'est-à-dire intégrer la culture cinématographique dans l'enseignement secondaire, mettre les techniques audio-visuelles, spécialement le cinéma, au service des enseignants.

Des groupes de travail avaient été constitués pour étudier le cinéma d'enseignement, les recherches et les productions expérimentales, et le cinéma adapté aux diverses disciplines.

Concernant le cinéma et l'enseignement de l'histoire, trois pages y sont consacrées, mettant l'accent sur le fait que le cinéma doit être un instrument pédagogique de tous les jours et non un musée

lointain, où, pour une demi-heure utile, il en coûte deux heures de déplacement.

On nous dit où et comment se procurer des films d'histoire, et Madame Marcelle WEILL fait le bilan de son expérience personnelle à travers 3 ou 4 films. Il est certain qu'il faut fixer des critères pour un bon film pédagogique : durée réduite 15 à 30 minutes, observation précise, formation esthétique, contact direct avec le document.

Partant peut-être de cette étude, le Ministère de l'Education Nationale a créé des commissions de choix de films, composées de professeurs d'histoire, qui connaissent à la fois l'histoire et le cinéma. Nous devrions aller plus loin, et mettre au point des méthodes d'investigation telles celles qu'a mises au point le département du cinéma du Centre Audio-visuel de SAINT-CLOUD.

La recherche doit porter sur l'étude de la valeur pédagogique du film, de la rentabilité de l'emploi du film, de l'amélioration progressive de l'efficacité, de la mise au point d'une pédagogie de l'emploi du film et de la mise au point de méthodes de production économique.

Comme le dit un des auteurs de cette étude, il faudra vaincre des difficultés : difficultés de l'équipement 16 millimètres sonore, difficultés de l'utilisation pédagogique : insuffisance ou absence d'exploitation pédagogique, cinéma de type récréatif plus que cinéma d'enseignement, difficultés de distribution.

Comme le film d'enseignement peut être tout simplement le transfert dans une classe d'une réalité éloignée dans l'espace ou et dans le temps, de phénomènes exceptionnels, il peut être aussi l'outil de pénétration dans une réalité non soumise aux lois humaines. Il est grand temps pour tous de prendre conscience de la valeur informative du cinéma et du gain de temps extraordinaire qu'il permet de réaliser.

Nous qui avons ici toujours préconisé l'emploi des films dans l'enseignement, nous souhaitons que cet ensemble d'études soit lu et retenu par les professeurs de tout enseignement, mais spécialement des professeurs d'histoire.

Pour terminer, nous reprendrons la conclusion de Jean BRISMÉE, tout en peut-être la mitigeant un peu : « Le temps du verbe est passé » et nous redirons avec Gance : « Le temps de l'image est venu ». Nous nous permettrons d'ajouter : « Et aussi le temps de l'action ».

J.D.

Ethnologie

DUMONT Louis, *Homo hierarchicus, essai sur le système des castes*, dans *Bibliothèque des sciences humaines*, Paris, NRF, éd. Gallimard, 1966.

Les sciences de l'homme envahissent notre culture de manière de plus en plus évidente. Elles brisent les compartiments d'école. L'historien ne peut que s'en réjouir. Pour éclairer les notions d'égalité et de liberté de notre société occidentale, nous découvrons dans le présent ouvrage une étude ethnologique de la société de caste. Une vision superficielle avait défini ce système par trois principes : séparation, hiérarchie, interdépendance. Ces trois éléments n'en font qu'un et se subordonnent à la distinction fondamentale entre le pur et l'impur, structure de base. L'analyse du pouvoir et du territoire, de la fonction royale, des droits sur le sol, de la justice, de l'administration débouche sur des aspects comparatifs relatifs aux sociétés non hindoues. Il en résulte qu'il existe dans les sociétés individualistes et égalitaires occidentales des résidus de sociétés hiérarchiques : le racisme, le totalitarisme en sont des manifestations, de même que le besoin de plus en plus net constaté aujourd'hui de penser l'individu dans son contexte social. L'homme idéalement autonome de la société bourgeoise « était au plan du fait le plus dépendant qui soit de ses semblables, enserré dans un développement sans précédent de la division du travail ». Il confirme que le domaine politique n'est pas un domaine spécial, mais que la société entière ne peut se passer du langage politique. Mais de grâce, donnez à politique son sens étymologique.

R.V.S.

SIMONIS Yvan, *Claude Lévi-Strauss ou la Passion de l'Inceste, Introduction au structuralisme*, Coll. « Recherches économiques et sociales, Paris, Aubier-Montaigne, 1968.

Pour l'ethnologue, toute manifestation de conscience constitue un phénomène de culture. Claude Lévi-Strauss a recherché la clé du passage de la Nature à la Culture, c'est-à-dire du passage de l'inconscient au conscient. L'étude des lois de l'interdiction de l'inceste lui a fourni le

matériel nécessaire pour établir que ces attitudes constituaient non l'expression juridique d'une constatation biologique fondée sur les phénomènes de consanguinité, mais la concrétisation d'un système de communications : un langage, assurant la coexistence sociale des individus. La femme, objet du désir sexuel devient le signe de l'alliance, donc de la sociabilité. Marx, Freud et la géologie sont les trois sources d'inspiration de la pensée de C. Lévi-Strauss. L'A. étudie les démarches de cette pensée et aide de la sorte à clarifier les cheminements du structuralisme en précisant notamment les termes de vocabulaire et en soulignant les relations. L'ethnologie aide l'homme à découvrir dans les résidus laissés pour compte par les sciences de la culture occidentale les moyens d'un nouvel humanisme en rejetant la supériorité absolue de l'Occident : « Elle peut être la discipline dont naîtra la sagesse des hommes de demain ».

L'histoire constitue pour le structuraliste un outil essentiel. Indépendamment de sa fonction documentaire, il s'intéresse à elle comme explication. Il la désigne comme œuvre de conscience subjective plutôt que comme science objective. L'histoire science est un code, dès que l'historien s'en rend compte, qu'il s'aperçoit de la discontinuité, lui qui croyait à la continuité, il réduit l'histoire à sa méthode : « L'histoire consiste entièrement dans sa méthode, dont l'expérience prouve qu'elle est indispensable pour inventorier l'intégralité des éléments d'une structure humaine ou non humaine ».

Ceci confirme l'irremplaçable valeur formative de l'histoire à condition qu'elle renonce à l'encyclopédisme et à la vanité de la Vérité.

R.V.S.

CAZENEUVE Jean, *L'ethnologie*, dans *Encyclopédie Larousse de poche*, Paris, Larousse, 1967.

Au moment où les dimensions du Monde atteignent toute leur ampleur, alors que notre civilisation se trouve confrontée avec les civilisations étrangères, volontiers qualifiées de primitives et vouées à disparition en raison de l'expansion européenne, les événements rappellent les Occidentaux à plus de modestie. Aussi est-il bon d'alimenter sa réflexion à des sources qui pour paraître étranges n'en

sont pas moins pleines d'enseignement pour l'historien soucieux de comprendre et d'expliquer le monde où il vit. L'ethnologie nous y aide, qui s'efforce, à partir des données de l'ethnographie, d'éclairer les phénomènes de culture ou de civilisation tels qu'ils apparaissent dans les sociétés différentes de la nôtre, pour préparer ainsi la voie à une meilleure compréhension des mœurs, coutumes et institutions de l'humanité en général. Ce petit livre constitue un bon aide-mémoire. Il clarifie et classe les faits, les théories et les conceptions touchant l'étude des peuples archaïques, il analyse les phénomènes de croyance, les rites, les systèmes sociaux, les éléments de la vie matérielle, intellectuelle et esthétique dont les aspects propres à ces peuples peuvent se découvrir dans le patrimoine historique des peuples les plus évolués d'aujourd'hui. Parmi les 250 définitions de la culture, celle-ci : « La culture, c'est ce qui différencie l'homme de l'animal, c'est tout ce qui façonne en lui et pour lui la collectivité dans laquelle il vit ». La technique : « tout acte traditionnel efficace ». A méditer.

R.V.S.

Histoire des Sciences

Mirko Drazen GRMEK, *Prolégomènes à une histoire générale des sciences*, dans *Annales. Sociétés, économies, civilisations*, t. 20, p. 138-146, à Paris, 1965.

A propos de Georges SARTON, savant belge mort en 1956, auquel les U.S.A. accordèrent une audience que la Belgique ne sut lui ménager, l'A. rappelle que : « Face à l'élan impétueux et prodigieux du progrès scientifique, l'homme moderne ressent le désir de jeter un coup d'œil en arrière... Il devient conscient de l'importance pratique de plus en plus nette des réalisations scientifiques, des implications et des conséquences de plus en plus prononcées de la pensée scientifique dans la vie quotidienne. La découverte du courant électrique, de la désintégration radioactive de la matière, ou de la pénicilline transforme la vie individuelle et sociale d'une façon plus profonde et plus durable que les victoires et les défaites sur les champs de bataille ou que la destinée des souverains... L'histoire des sciences devient de plus en plus une discipline militante qui sert à une meilleure connais-

sance et à l'avancement des idées scientifiques, à l'enrichissement de l'Histoire générale et de la Sociologie, à l'appréciation critique des problèmes scientifiques et à l'élaboration de la méthodologie des recherches scientifiques.» Il rappelle encore que G. SARTON estimait nécessaire de faire la synthèse des sciences à des époques données et qu'il était nécessaire d'opérer des simplifications afin d'amener une compréhension plus profonde des problèmes. « L'acceptation générale des idées simples est difficile et rare, disait-il, et c'est seulement quand les idées simples fondamentales ont été acceptées qu'il devient possible de parvenir à un niveau plus élevé. » Il fustige ceux qui estiment que l'histoire des sciences ne concerne que des erreurs qu'il y a lieu d'oublier au plus vite : « Les erreurs scientifiques d'autrefois sont, en effet, la base et font partie intégrante des vérités d'aujourd'hui. La caractéristique essentielle des sciences c'est qu'elles progressent par cumul. Evidemment ce cumul n'est pas une simple addition ; son étude a d'autant plus une grande valeur heuristique. »

R.V.S.

Alexandre KOYRE, *Etudes Galiléennes, Histoire de la Pensée Scientifique*, XV, Hermann, Paris, 1966.

Le livre reprend trois études publiées par le même auteur avant 1934 : A l'aube de la science classique - la loi de la chute des corps : Descartes et Galilée - Galilée et la loi d'inertie. Ces trois études avaient d'ailleurs fait l'objet d'une publication d'ensemble aux Actualités Scientifiques et Industrielles. Des traductions en anglais et en italien sont annoncées.

La première étude résume d'abord largement les principes aristotéliens en vigueur jusqu'à l'époque galiléenne et leur importance prépondérante du moyen âge. L'accent est mis à juste titre sur le concept d'« *impetus* » (ou quantité de mouvement) pour lequel l'auteur développe surtout les travaux de Benedetti.

La seconde étude contient une analyse assez rapide des conceptions cartésiennes et galiléennes et leur influence réciproque.

La troisième étude est beaucoup plus détaillée et montre de manière remarquable l'évolution du concept d'inertie à partir de Copernic, G. Bruno, Kepler jusqu'à Galilée.

Un important paragraphe est consacré à la physique de Galilée. Enfin, l'auteur a ajouté en appendice une étude historique sur « l'élimination de la pesanteur » en opposant les conceptions galiléennes et cartésiennes.

Le livre est très agréablement présenté, des notices historiques et des envois bibliographiques aux textes originaux confirment le sérieux avec lequel le travail a été conçu. Nous regrettons néanmoins que l'auteur n'ait pas plus insisté sur un aspect capital de la physique galiléenne, à savoir que Galilée ait été le premier à introduire de façon nette la méthode expérimentale en physique, l'observation et la mesure des phénomènes pouvant primer l'interprétation des textes scholastiques.

J.D.

GALILEE, *Dialogues et lettres choisies*, Traduction et introduction de Paul-Henri MICHEL. Choix des textes : Giorgio di SANTILLANA. Collection Histoire de la Pensée, XIV, Hermann, Paris, 1966.

Les dialogues repris ici concernent : les discours sur les comètes, un fragment de « L'essayeur », le dialogue sur les grands systèmes et sur les sciences nouvelles. Les lettres choisies, brièvement introduites par G. di Santillana, sont au nombre de vingt-six et d'importance assez inégale, s'adressant tant à des hommes de science (Kepler, Dini) qu'à des protecteurs et princes (Belisario Vita, Julien Médicis Picchena, etc...)

Par les introductions respectives, ces extraits mettent remarquablement en évidence le rôle historique de Galilée en tant que fondateur de la méthode expérimentale et du rationalisme scientifique.

J.D.

Histoire des mentalités

CONFINO Michael, *Histoire et psychologie : à propos de la noblesse russe au XVIII^e siècle*, dans *Annales, économies, sociétés, civilisations*, t. 22, p. 1163-1205, Paris, 1967.

Le Manifeste du 18 février 1762, libérant la noblesse russe du service obligatoire de l'Etat, lui confirmant le pouvoir de posséder des serfs, accentua sa situation anormale au sein de la société russe.

Le repli sur soi qu'il entraîne la coupe tant de la société paysanne que des milieux intellectuels libéraux. Un grand vide caractérise dès lors cette collectivité animée d'une vie bruyante, mais illusoire et sans but. Les « grands mots étrangers » prennent dans ce contexte un sens littéral. Ils deviennent des dogmes absolus très éloignés de leur sens relatif occidental. Ainsi la noblesse perd la capacité de comprendre la réalité russe. Il en résulte une haine à l'égard de cette réalité. Les guerres napoléoniennes changèrent cette attitude. Les fils de ces nobles continuèrent à ne pas connaître la réalité, mais cessèrent de l'ignorer. Cette thèse classique est complétée par l'américain Marc RAEFF qui insiste sur le rôle du service de l'Etat sur la formation du monde conceptuel et les attitudes de la noblesse, ainsi que sur la fonction des idées occidentales dans l'élaboration de la vision du monde et dans le comportement des nobles. Il se demande si le déracinement de la noblesse russe n'explique pas celui de l'intelligentsia au XIXe siècle.

Le noble apparaît comme un isolé. Le service de l'Etat l'isole des réalités du peuple ; la formation d'une bureaucratie professionnelle l'isole de l'Etat ; et les institutions bureaucratiques de l'Etat le prive du contact personnel et immédiat avec le Tsar. La psychologie du noble est influencée par la frustration éprouvée dès l'enfance en raison de la vie anarchique du domaine en l'absence du père. Cette hypothèse est évidemment contestable, car beaucoup de témoignages insistent sur l'attachement du noble russe à la vie paysanne du village. Seule la haute noblesse (3 %) a pu se trouver dans les conditions favorables au déracinement. Le reste vit aux confins de la médiocrité, car les revenus de la petite et moyenne noblesse sont faibles, ce qui explique son endettement. Quant à l'intelligentsia qui devrait être doublement aliénée parce que composée de nobles et d'*intelligenti*, si elle s'isolait idéologiquement, elle était, au contraire, profondément enracinée dans le milieu social du point de vue économique, social et culturel.

Quelques tableaux statistiques et textes intéressants pour le professeur.

R.V.S.

BEC Christian, *Mentalité et vocabulaire des marchands florentins*, dans *Annales*, t. 22, p. 106-1226, Paris, Colin, 1967.

Véhicule de la pensée, le langage de chaque époque en exprime l'esprit, comme il reflète les mentalités des groupes sociaux, il renseigne sur les genres de vie par-là même. Au XVe siècle, dans le milieu de marchand florentin, on a une notion attentive, réfléchie du temps, au contraire de l'aventurier dont le réflexe doit être immédiat, le marchand calcule. L'époque est difficile d'où l'invocation incessante de la *fortuna* : « A dire vrai, le trafic et la conservation de l'argent sont très difficiles et dans les mains de la fortune, rares sont ceux qui savent l'administrer au milieu de toutes les tempêtes (fortuna) contraires, des exils et des catastrophes », écrit le mercator Giovanni Rucellai à ses fils. Le risque, ainsi invoqué, permet de justifier le gain usuraire. La substitution de la notion de fortune à celle de providence résulte de l'apparition d'une vision humaniste des choses.

L'esprit nouveau apparaît aussi dans le souci de la précision dans les usages du commerce, même s'ils sont approximatifs, les chiffres n'en sont pas moins indicatifs de la tendance. On est fier de la cloche de l'horloge qui sonne les heures jour et nuit, mais le temps reste considéré dans sa valeur action : le temps d'un *miserere*, le temps d'un *pater noster* ou d'une pipe. Le proverbe : « Qui a du temps et attend, perd son temps » est significatif. La distance temps devient essentielle. On date ses itinéraires et ses activités. Par la raison, exigence de justice, souci de précision, désir de logique, le monde se trouve humanisé. Nous découvrons là l'aube du positivisme, mais tempéré par la prudente synthèse de savoir, de prévoir et de vouloir.

R.V.S.

PLATELLE Henri, *Journal d'un curé de campagne au XVIIe siècle*, coll. « Chrétiens de tous temps », Paris, Ed. du Cerf, 1965.

A l'histoire vue par les princes, la démocratisation des études substitue de plus en plus l'histoire vue par le peuple, Quoi que relative au plus grand nombre, celle-ci a laissé bien moins de traces que la première. Ceci n'en augmente que la va-

leur de celles qui nous sont parvenues. Le Journal du Curé de Rumignies dans le Tournaisis nous apporte confirmation que, sous le règne de Louis XIV, « le peuple mourait de faim au son des *Te Deum* ». A dire vrai, il n'y en avait plus guère dans les années 1709-1711 où la région connaît les ravages de l'occupation et des opérations militaires : « Le jugement dernier sera-t-il plus effroyable ? » se demande le bon curé constatant qu'en trois mois trois cents de ses paroissiens ont peuplé de leur nom le registre aux décès : « Si je voulais écrire toutes les calamités de l'an 1709, je ne finirais jamais, la pauvreté du peuple si effroyable, que je ne me sens point capable de l'exprimer qu'avec mes larmes ! ». La Table des pauvres fut contrainte d'aliéner ses immeubles : « On doit remarquer que cette terre n'a été vendue que la moitié de ce qu'elle valait. Je crois que dans la suite les souverains casseront tous ces actes et qu'on sera en état d'y rentrer moyennant finance la somme... Je crois que toutes les ventes d'héritage qu'ont faites tous les honnêtes pauvres seront révoquées. Il y a dans tous les contrats lésion et plus que lésion, car on achetait un cent de terre 25 à 30 livres, ce qui en valait cent et plus. Et les pauvres disaient qu'ils mettaient un cent de terre à la fois dans leur four ». Naïve confiance dans la justice de l'oint du Seigneur de ces frustes paysans dont leurs voisins disaient : « Il faut aller mendier sur la terre de Saint-Amand, ce sont des *gueux* (rebelles du XVI^e siècle), ils donnent plus l'aumône que les autres » et qui se félicitent après la paix d'Utrecht « tant la joie était générale après cette paix et de se revoir encore sujet de Louis XIV ». La mort de ce prince fait espérer beaucoup de la régence du duc d'Orléans, « car il a infiniment d'esprit ». L'expérience Law est jugée par ses effets : « Tout ce qu'on peut dire, c'est que les argents hauts et ces billets de banque ont sauvé tous les malheureux, et que ces deux endroits ont libéré tous nos paysans de leurs vieilles rentes qu'ils ont remboursées. Ce qui fait suer tous nos théologiens pour assurer si cela se pouvait ou ne se pouvait point en bonne conscience. ».

R.V.S.

Histoire du Socialisme

DOMMAGET Maurice, *Histoire du drapeau rouge des origines à la guerre de 1939*, Paris, librairie de l'Etoile, 1967.

A l'heure où le drapeau noir se dresse à côté du drapeau rouge, il n'est pas inutile de rappeler la signification historique de cet emblème dont la vue épouvante encore bien des bonnes gens. En 1789, le fanion rouge est un signe invitant la foule à se disperser. Le sens évolue après 1792, mais ce n'est que lors des révolutions de 1830 et 1848 qu'il est adopté par les classes laborieuses insurgées. Il constitue le signe de la puissance populaire et non la volonté de retourner à la Terreur, effroi des bourgeois. Il appelle à la justice et à la réconciliation internationale. L'ouvrage relève à côté des manifestations de haine de la bourgeoisie le fétichisme qu'inspire le drapeau rouge à certains milieux.

R.V.S.

L'ACTUALITE DE PROUDHON, Colloque de novembre 1965, Centre national d'études des problèmes de sociologie et d'économie européenne, Editions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 258 pages, 390 francs.

L'année 1965 marque le centenaire de la mort de Pierre-Joseph PROUDHON. C'est à cette occasion que le Centre national d'étude des problèmes de sociologie et d'économie européenne présente le compte rendu d'un colloque sur l'actualité de PROUDHON. Plusieurs personnalités et historiens ont pris la parole, notamment Monsieur DOUCY, directeur de l'Institut de Sociologie, Monsieur Fernand DEHOUSSE, à ce moment-là Ministre de l'Education Nationale, Monsieur J. BANCAL, chargé de mission à la direction de la prévision du Ministère des Finances et des Affaires économiques de France. Une intervention de Monsieur GURVITCH. Madame Annie KRIEGER, maître de conférence à la faculté des lettres de Nancy, Monsieur Daniel GUERIN, homme de lettres, Monsieur Joseph LAJUIE, doyen de la faculté de droit et des sciences économiques de Bordeaux, Monsieur B. VOYENNE, professeur au centre de formation des journalistes de Paris, Monsieur G. GORIELY, professeur à l'Uni-

versité Libre de Bruxelles, Monsieur J. BARTIER, professeur à l'Université Libre de Bruxelles et ce colloque s'est terminé par des conclusions tirées par Monsieur R. RIFFLET, administrateur-directeur du Centre.

Certains ont recherché les structures économiques pratiques préconisées par PROUDHON, qui, comme on le sait, oscille entre l'arbitraire de la propriété, le monopole et l'absolutisme de l'Etat totalitaire.

D'autres essaient de reprendre les thèmes communs entre PROUDHON et le syndicalisme révolutionnaire. M. GUERIN a exposé la conception proudhonienne de l'auto-gestion ouvrière. Il dit ensuite comment ont évolué les conceptions initiales de PROUDHON, quelles critiques il a soulevées.

Monsieur GORIELY a recherché l'attitude de PROUDHON dans le problème des nationalités. Il nous dit que PROUDHON se pose en adversaire de l'unification allemande et de l'unification italienne. Et cela non par respect de paternalisme, mais par haine à l'égard de tout pouvoir centralisé. M. BARTIER nous entretient rapidement de la place tenue par la Belgique dans les écrits de PROUDHON et de l'influence exercée par son exil, exposant ensuite, à travers de nombreuses références et citations, le rôle que la pensée proudhonienne a joué dans notre pays. En abordant les domaines de l'influence de PROUDHON, M. BARTIER nous parle de certains socialistes peu favorables à l'émancipation de la femme, de la méfiance de la presse socialiste aux mouvements nationalistes ainsi qu'aux Etats-Unis, et de la conception que les socialistes belges se feront de la politique intérieure. Il termine en nous disant que ses disciples ont surtout retenu l'aspect critique plutôt que l'aspect positif.

Les débats qui ont suivi les conférences ont été assez animés. Il est certain qu'ici ce résumé, qui n'en est même pas un, ne peut en aucun cas remplacer la lecture de ce volume qui rassemble les textes, les exposés et les interventions, textes qui permettront aux professeurs d'histoire de mieux situer la pensée proudhonienne qui s'insère mal, à la fin du XIXe siècle, dans l'évolution politique, économique et sociale et annonce cependant certaines tendances de notre monde contemporain.

J.D.

FERRO Marc, *Pourquoi février ? pourquoi Octobre ?*, dans *Annales*, t. 23, p. 31-48, Paris, Colin, 1968.

Le succès de la révolution russe de février 1917 fut une surprise. Les revendications des ouvriers sont timides, les paysans apparaissent comme plus revendicatifs. Ils veulent une paix rapide, les paysans pauvres non hostiles à la propriété privée, souhaitent un certain partage, les *koulaks* lorgnent les terres de la couronne. Soldats et marins expriment des vœux modérés. Les allogènes souhaitent une patrie nationale. Les officiers et les bourgeois désirent se substituer au tsar, ils tirent argument de la guerre à poursuivre pour refuser des élections tout en prônant la démocratie. Le gouvernement provisoire et le Comité des Soviets sont paralysés par les exigences contradictoires.

Pour satisfaire les revendications ouvrières, les bourgeois ont besoin d'argent que leur offre les U.S.A. à condition qu'ils poursuivent la guerre. La fermeture des usines accrut le nombre de mécontents, les patrons préfèrent, en effet, saboter leur patrimoine que d'abdiquer leurs privilèges de classe. La masse russe pouvait manifester des sentiments très divers et se montrer inhumaine au nom de l'humanité. Ce fut le cas pour les allogènes notamment.

Après février, les soviets doivent assurer la sauvegarde des conquêtes de la révolution. Ils s'engagent dans une politique de collaboration de classe contre laquelle s'élèvent les bolcheviks : 160 sur 1090 délégués. Les soviets refusant de revendiquer le pouvoir, les bolcheviks se portent candidats et offrent une alternative à la masse désarmée par les progrès de la réaction et de l'anarchie. Partout se manifeste déjà la dictature prolétarienne par des initiatives privées. Le putsch réactionnaire de Kornilov fut décisif. Face aux ministres de Kerenski et à la réaction, les bolcheviks avaient approuvé toutes les initiatives des masses tendant à la désintégration de l'ordre ancien. Ils apparaissent donc comme l'incarnation même de la révolution. Les journées d'octobre apparaissent à la fois comme une opération défensive, pour défendre la révolution contre le gouvernement ou ceux qui menacent son existence, et comme une opération offensive pour que la révolution puisse franchir une nouvelle étape et instituer le

pouvoir des soviets, désormais bolchevisés.

R.V.S.

Georges COGNIOT, *Prométhée s'empare du savoir - La révolution d'Octobre - La culture et l'école*, Préface de F. BILLOUX, Editions Sociales, Paris. 1967, 261 pages, 12 Fr. français.

Ecrit à l'occasion du 50^e anniversaire de la révolution d'octobre, ce livre est non seulement un bilan, mais aussi un livre d'espoir. Georges COGNIOT a approfondi deux des problèmes essentiels qui se posent au moment de l'instauration d'un régime socialiste : celui de la culture et celui de l'éducation.

S'il est relativement aisé, en théorie du moins, de nationaliser des usines ou des banques, dépasser les grands propriétaires, la culture qui nous vient du passé et la pédagogie elle-même sont fortement imprégnées par l'idéologie des classes dominantes. Comment, dans ce qui nous vient des siècles précédents, distinguer ce qui est vraiment un acquis de l'humanité tout entière et ce, comme le dit l'auteur, qui porte l'empreinte, parfois bien camouflée, d'une pensée rétrograde.

Les fondateurs du marxisme scientifique, Georges COGNIOT le rappelle, ont souvent abordé ces questions. L'auteur résume l'esprit et les mots d'ordre de l'époque : « Unir la révolution prolétarienne à la culture bourgeoise, débarrassée de ses aspects réactionnaires et apologistes ; unir l'expérience et la connaissance léguées par le passé à l'énergie et à l'activité novatrice des masses. »

Il est certain que l'instauration d'un enseignement de masse et d'une pédagogie renouée, ne va pas sans difficultés ni tâtonnements. La conception traditionnelle restait forte ; d'autre part, des courants gauchistes, voire anarchiques, se faisaient jour, qui voulaient donner aux élèves une telle liberté qu'une véritable rupture s'établissait entre l'école des enfants et la société où ils devaient vivre.

L'auteur décrit très bien les premières années de la révolution d'octobre, car il l'a vécue de très près. En effet, rappelons que dès 1925 il était l'un des membres les plus actifs de l'Internationale de l'Enseignement qui avait son siège à Paris et à laquelle la fédération pan-russe des tra-

vailleurs de l'enseignement venait de confirmer son adhésion l'année précédente. De 1930 à la seconde guerre mondiale, il assura la charge du secrétariat de cette organisation, ce qui lui permit d'avoir de nombreux contacts avec les militants de tous les pays et notamment avec Kroupskaïa, la compagne de Lénine.

Ce livre nous parle de faits, mais c'est aussi un livre de théorie et un livre de combat. Cinq chapitres nous montrent les premiers développements de l'école soviétique jusqu'en 1928, puis sautant rapidement jusqu'à l'époque actuelle, il explique l'organisation de l'enseignement en U.R.S.S. ; comment on y comprend l'enseignement polytechnique, comment on y combat le surmenage des élèves et la surcharge des classes, comment on y conçoit l'instruction civique ou l'éducation des adultes, comment enfin on y organise l'enseignement supérieur et la recherche.

Il ne cache pas les quelques défauts qui subsistent encore dans un enseignement qui doit s'étendre sur un pays si grand et couvrir les besoins de 240 millions d'habitants répartis en de nombreuses nationalités.

Pour terminer, COGNIOT écrit à la page 211 : « L'école soviétique est profondément optimiste ». Il est certain que ce livre est profondément engagé, mais n'en reste pas moins un témoignage intéressant et documenté sur la grande révolution d'octobre et sur le sujet traité : la culture et l'école en Union Soviétique.

J.D.

DOSSIERS DE L'EUROPE DE L'EST, 2 tomes, Marabout Université Belgique 1968, 594 pages, Dossiers établis en collaboration par Dina DOMS, Marcel CROES, Pierre DEVOS, Robert LAROCHE et Jean-Michel MINON.

Cet ouvrage vise à donner au lecteur une vue d'ensemble afin de comprendre les événements qui se produisent en Europe Orientale. S'il s'agit d'un travail d'équipe, il semble certain que les auteurs, bien qu'ayant travaillé selon un plan identique, sans préjugé ni parti, n'ont pas tous fouillé de la même façon leur participation à l'ouvrage.

Les auteurs ont étudié les populations, les langues, l'économie, les ressources, les réseaux de communication, l'enseignement, la culture et parfois la politique des pays cités.

La partie réservée à la République Démocratique Allemande est faite avec beaucoup de soin et nous donne des détails sur ce pays qui existe, que cela plaise ou non. On sent ici que l'auteur ne s'est pas borné à une simple compilation, mais a recherché la vérité au sein même peut-être de cette République qui a traversé des moments extrêmement difficiles, mais qui maintenant, comme le redit l'auteur, reprenant une lettre à Wilhelm Pieck, premier président de la République Démocratique Allemande, à qui Henrich Mann écrivait : « Les Allemands ont le devoir de songer enfin à leur bonheur ». On commence en R.D.A. à y songer sérieusement.

Le chapitre sur la Pologne est également extrêmement intéressant et donne au lecteur un aperçu de ce qu'est ce peuple si attachant.

Par contre, il nous semble que la partie réservée à la Tchécoslovaquie aurait pu être plus détaillée. Le chapitre consacré à la Hongrie nous semble également assez bref.

Pour la Roumanie, les titres concernant le tourisme et la culture ont été étudiés plus spécialement.

La formation d'une démocratie populaire en Bulgarie nous semble un peu confuse. Les structures politiques et le régime sont mieux expliqués.

Pour la Yougoslavie, il nous semble également que trop peu de pages ont été consacrées à ce pays.

Malgré les remarques précédentes, il est certain que ces deux livres illustrés, parus dans la collection Marabout, permettront à beaucoup de lecteurs de mieux connaître ou peut-être, et c'est cela sans doute le but de l'ouvrage, de mieux comprendre et de s'intéresser à cette Europe de l'Est.

J.D.

Autour d'Ath

WYMANS Gabriel, *Les Archives de l'Etat à Tournai et le pays d'Ath-Lessines, dans les Annales du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région et Musées athois*, XLI, 1964-1966, Namur, 1968, pp. 28-31.

Mr. Gabriel Wymans est premier assistant aux Archives de l'Etat à Tournai. Il dresse l'inventaire des archives de ce dépôt qui concernent « l'histoire des com-

munes des arrondissements administratifs d'Ath et de Soignies appartenant au ressort judiciaire de Tournai » (région d'Ath et de Lessines). L'auteur analyse successivement les fonds organiques et les collections. Il met bien en évidence l'importance ou la portée des documents et signale les localités qu'ils concernent. Cet inventaire est un précieux instrument de travail pour les chercheurs du Hainaut occidental et pour les professeurs d'histoire de cette région.

J.-P. D.

CULLUS Philippe, *Les Institutions hospitalières d'Ath au XVème siècle, dans les Annales du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région et Musées athois*, XLI, 1964-1966, Namur, 1968, pp. 33-92, bibliographie, 3 annexes.

L'auteur souligne dans son introduction que la ville d'Ath, contrairement à sa situation actuelle, occupait une position de choix parmi les « bonnes villes » du comté de Hainaut au XVème siècle et que la vie artisanale et commerciale y était très importante. L'hôtellerie des pauvres était une institution pour pauvres de passage, de même que l'hôpital Saint-Julien. L'hôpital de Brantegnies abritait quatre veuves, il était situé derrière l'église paroissiale de Saint-Martin. L'ancien bailli de Lessines et sergent du Châtelain d'Ath, Maillet Boudant a fondé au début du XVème siècle un béguinage où l'on devait soigner les pauvres femmes malades de la ville. Les béguines, après un conflit avec le magistrat, finirent par se débarrasser de leur rôle hospitalier et donnèrent à leur établissement un caractère davantage religieux (Couvent de Nazareth). Elles adoptèrent en 1464 la règle des chanoinesses de Saint-Augustin. L'hôpital de la Madeleine a été fondé en 1449 par un octroi de Philippe le Bon, à la demande des échevins de la ville. Il s'agissait notamment de combler le vide laissé par l'abandon du rôle hospitalier des religieuses du couvent de Nazareth. Les statuts de l'hôpital s'inspirent de ceux des hôpitaux de Saint-Omer et de Valenciennes. L'administration communale a su garder un rôle essentiel dans la direction de l'hôpital malgré le désir d'indépendance des religieuses. Ce n'est qu'en 1678 que celles-ci ont adopté la règle de saint Augustin. L'hôpital Saint-Jacques, fondé au début du

XVème siècle, était destiné à accueillir les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle qui passaient par Ath. Cet établissement était géré par la confrérie regroupant les notables régionaux qui avaient accompli le fameux pèlerinage. La léproserie constituée de tout un complexe de logements est établie en dehors des remparts de la ville. C'est l'administration urbaine qui paie aux lépreux les signes distinctifs de leur état ainsi que les frais liés aux épreuves de contrôle ; elle leur fournit le logement. Voilà pourquoi le magistrat dépiste les faux lépreux et expulse ceux qui ne sont pas natifs d'Ath. Le nombre de lépreux était plus important au début du XVème siècle qu'au milieu et à la fin de celui-ci.

L'administration communale semble avoir joué un rôle très important dans la gestion des diverses institutions hospitalières, tout en limitant le plus possible les dépenses publiques consacrées à celles-ci. Par contre, l'église n'a pas occupé une grande place dans les hôpitaux d'Ath. Les notables régionaux (petite noblesse et bourgeois) ont été les fondateurs, les donateurs ou les mambours des diverses institutions hospitalières.

Ce travail complet et sérieux permet de se faire une idée très précise de l'organisation hospitalière d'une ville du comté de Hainaut au XVème siècle.

J.-P. D.

GODFROID-LAURENT Arlette, *Les finances de la ville de Lessines d'après les comptes de sa « massarderie » (1463-1555)*, dans les *Annales du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région et Musées athois*, XLI, 1964-1966, Namur, 1968, pp. 95-218, bibliographie, annexes, 1 carte, 3 photos.

Madame Arlette GODFROID-LAURENT étudie ici les finances de la ville de Lessines de Philippe le Bon à Charles Quint. Elle résume d'abord l'histoire de la ville de Lessines et de sa région (terres de débat disputées entre les comtés de Flandre et de Hainaut), tout en insistant sur les événements qui se déroulent entre 1463 et 1555. Elle analyse l'organisation administrative de la ville ainsi que la

comptabilité communale. Les recettes communales sont constituées principalement des impôts indirects qui frappent la vente et les débits des boissons (maltôtes). Les autres sources de revenus sont les emprunts publics, les rentes perçues sur les biens fonciers, les taxes et revenus divers (inspection des toiles, droit d'étalage, droit de bourgeoisie...), la taille foraine et les revenus ayant trait à l'industrie drapière. La ville a dû majorer ses maltôtes et émettre de nombreux emprunts à la fin du XVème siècle, lors des luttes entre Maximilien d'Autriche et les Flamands et au XVIème siècle lors de la guerre de Charles Quint contre la France. Des années 1463 à 1515, la maltôte fut affermée à des personnalités de la ville (notamment d'anciens ou de futurs échevins) tandis qu'à partir de cette dernière date, la perception en régie a permis d'augmenter les rentrées. Les dépenses communales se répartissent entre les travaux publics (voirie, fortification, maçonnerie), les dons et présents (dépenses souvent excessives), les frais de voyage et de procédure (notamment les conflits économiques avec Ath), les dépenses administratives et les contributions aux aides fournies au souverain (celles-ci écrasantes pour les villes). Lessines a dû, comme toutes les villes de l'époque, recourir à l'emprunt (rentes viagères surtout) pour équilibrer son budget dans les périodes difficiles. Il s'ensuivait le paiement des annuités aux prêteurs. Le bilan financier pour la période de 1463 à 1555 est favorable pour la ville. Ce bon budgetaire est explicable par l'augmentation des maltôtes et par le recours à l'emprunt.

Cette belle étude est illustrée de 5 graphiques qui font percevoir clairement les principales conclusions de l'auteur, de même que les indications chiffrées qui sont rassemblées dans quatre tableaux.

Les professeurs d'histoire trouveront dans ce travail des indications très utiles sur la vie et l'administration urbaines, la situation économique et financière d'une ville hennuyère aux XVème et XVIème siècles ainsi que les conséquences locales de certains événements de politique internationale.

J.-P. D.

DUGNOILLE Jean, *In memoriam Léo Verriest (1881-1964)*, dans *les Annales du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région et Musées athois*, XLI, 1964-1966, Namur, 1968, pp. 5-25, bibliographie.

Outre ses fonctions de professeur d'histoire, notre ami Jean Dugnoille est le successeur de Léo Verriest à la tête du dépôt d'archives de la ville d'Ath. C'est à ce titre qu'il rappelle ici les aspects principaux de la vie du grand historien médiéviste hennuyer et qu'il dresse la bibliographie exhaustive de ses ouvrages et articles consacrés à l'histoire.

La carrière de Léo Verriest ne fut ni uniforme, ni continue. Elle a été marquée par sa grande intégrité intellectuelle. Le grand historien a souffert de plusieurs déceptions qui l'ont amené parfois à abandonner provisoirement ses études historiques. Léo Verriest était né à Tournai. Après un échec à l'examen d'entrée de l'école militaire, il va s'orienter vers la carrière d'archiviste. Il travaillera aux archives de l'Etat à Mons puis aux A.G.R. à Bruxelles. En même temps, il devint licencié en sciences sociales. Il s'adonne aussi au journalisme et est le secrétaire de plusieurs sociétés savantes. Ses premiers ouvrages importants sont publiés : *Le Servage dans le comté de Hainaut* et *Le Régime seigneurial dans le comté*

de Hainaut. Ils lui apportent des distinctions honorifiques et le grade de docteur en histoire. Pendant la guerre, mis en disponibilité aux A.G.R. suite à une réduction de personnel, il entre dans l'enseignement et poursuit sa carrière à l'Université coloniale d'Anvers. A partir de 1923, il interrompt sa carrière scientifique pendant quinze ans (1923-1938) ; il va s'établir près de Paris et s'y adonne au journalisme. C'est au pays d'Ath qu'il reprend son activité d'historien. En 1941, il devient archiviste de la ville d'Ath et à partir de ce moment, il va publier de nombreuses études et articles sur l'histoire de cette ville. Il relance aussi l'activité du Cercle archéologique d'Ath. Toutefois, une nouvelle déception l'amène à abandonner à partir de 1950 ses recherches hennuyères et athoises. Il publie son dernier ouvrage, *Noblesse, chevalerie et lignages* et prépare un travail qu'il ne pourra achever sur les Alleux en Hainaut.

Les professeurs d'histoire s'intéresseront à cet article surtout à cause de l'importante bibliographie qu'il contient (141 titres). Dans celle-ci, ils trouveront des ouvrages ou des articles indispensables à quiconque veut étudier la société et les institutions du comté de Hainaut au Moyen Age ou l'histoire régionale des pays d'Ath et de Tournai.

C. D.

INSTRUCTIONS POUR LES COLLABORATEURS DES CAHIERS DE CLIO

Conseils pour la rédaction des manuscrits

1. TOUS LES MANUSCRITS SERONT DACTYLOGRAPHIES.
2. Les textes à imprimer en *italique* seront soulignés d'un trait continu, tant pour les minuscules que pour les capitales.
3. Les textes en CAPITALES courantes seront soulignés de deux traits continus, les GRANDES CAPITALES seront soulignées trois fois. Ces caractères seront obligatoirement utilisés pour les titres et les sous-titres.
4. Toute mention manuscrite sera considérée comme exclue de la composition à condition qu'elle soit enfermée dans un ovale fermé.
5. Pour les leçons-types, le sujet de la leçon tiendra lieu de titre. Le niveau d'enseignement auquel la leçon est destinée figurera ensuite. Le nom de l'auteur sera écrit à la fin de la préparation, suivi de la mention de l'établissement auquel il est attaché et du groupe de travail dont il fait partie. Le prénom précédera le nom.
6. Les références bibliographiques et les appels de notes seront rédigés selon les modèles suivants :
MORAZE Charles, *Les bourgeois conquérants*, p. 101, coll. « Destin du Monde », Paris, A. Colin, 1957.
CHAUNU Pierre, *La population de l'Amérique indienne (nouvelles recherches)*, dans *Revue historique*, t. 232, p. 111, Paris, P.U.F., 1964.
Toute référence sera aussi complète que possible afin de faciliter l'identification par le lecteur de l'ouvrage mentionné : le nom de l'auteur sera écrit en petites capitales, le titre de la publication en italique, le reste (y compris le prénom) en romain bas de casse; tous ces éléments seront séparés par des virgules, en un texte suivi, sans interruption ni changement de ligne pour une même référence bibliographique. Les références relatives à une même note formeront un seul alinéa.
7. Toute instruction complémentaire sera reprise dans l'ouvrage suivant :
HALKIN Léon E., *La technique de l'Édition, Conseils aux auteurs pour la préparation de leur copie et la correction des épreuves*, 6^e éd. revue et augmentée, Bruxelles, Le livre d'enseignement, 14, rue des Comédiens, 1960.
8. Toute citation de texte sera transcrite en italique. Les textes documentaires accompagnant les leçons types seront munis d'une notice d'identification et pourvus d'une référence complète aux ouvrages dont ils sont extraits.



LISEZ « CLIO XXe, NOUVELLES DU PASSE »

VOTRE JOURNAL D'HISTOIRE, CELUI DE VOS ELEVES
EN VERSION MODERNISEE
INFORMATIONS RECENTES, VISIONS NOUVELLES,
MATERIEL DOCUMENTAIRE PRECIEUX

Voici les thèmes des prochains numéros :

Civilisations méditerranéennes, hier et aujourd'hui.

L'Afrique noire.

La maison des hommes.

L'homme se soigne.

Du muscle humain à l'énergie atomique.

Les chemins dans l'histoire.

L'homme et ses dieux.

Les misères de la guerre.

**Si vous employez, d'une façon continue ou discontinue
« Clio XXe » en classe, faites-nous part de votre expérience et
de vos suggestions ! Merci d'avance !**

15 fr. le numéro.

Nous vous informons de nos nouvelles conditions de vente :
100 fr. l'abonnement couvrant 8 exemplaires.
à virer au C.C.P. 20.86.80 des **Editions Labor**, 342, rue Royale
Bruxelles 3.

TABLE DES MATIERES

	Pages
TRIBUNE LIBRE.	
Pierre SORLIN, <i>Vues actuelles sur l'enseignement de l'histoire</i>	5
DIALOGUE avec les Tchèques.	
L. SCHUCHOVA, <i>A propos du baccalauréat en histoire</i>	13
INFORMATION HISTORIQUE.	
Albert SOBOUL, <i>La révolution française dans l'histoire du monde contemporain. Etude comparative</i>	21
Jean A. GILI, <i>Fascisme et anti-fascisme dans le cinéma italien de 1935 à 1945</i>	56
INFORMATION PEDAGOGIQUE.	
Antoine LEON, <i>Intérêt pour l'histoire et compréhension de la causalité historique chez l'enfant et l'adolescent</i>	71
LEÇONS-TYPES.	
Jean-Mary GILMANT, <i>La publicité commerciale dans la presse et à la radio</i>	77
Christian JUSSEN, <i>Les pays en voie de développement</i>	87
CHRONIQUE CINEMATOGRAPHIQUE	
par Josette DEBACKER	99
INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE.	
NOTES ET GLANURES	105

LINGUISTIQUE

La communication et l'articulation linguistique

par Eric BUYSENS

Table des matières : I. **Sémio'ogic** : L'acte sémique — Définition du sème — Classification des sémies — Combinaisons de sémies — Les signes — Connaissance et signification — Caractères fondamentaux des langues — II. **Linguistique** : La convention linguistique — Tempo et sonorité — La première articulation segmentaire intégrale — La ligne prosodique et la ligne monémique — L'articulation de la phrase — L'articulation du mot — Equivalences et transformations — Le monème — L'articulation segmentaire formelle — L'articulation longitudinale formelle — Classification des phonèmes — La pertinence et la neutralisation — Voyelles et consonnes.

Un volume 16 x 24 cm., de 176 pages (Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université Libre de Bruxelles, tome XXXI)

Prix : 199 francs.

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

EDITIONS LABOR

342, rue Royale - Bruxelles 3

C. C. P. 2086.80

Tél. : 16.81.50